

1963-2022

COLLECTIF – HISTOIRE DE LA FEPS-FASAP



De la culture physique aux sciences de l'activité physique

*Du Département d'éducation physique à la Faculté d'éducation physique et sportive
nommée Faculté des sciences de l'activité physique en 2015*

**59 ans de présence (1963-2022) de l'éducation physique à l'Université
de Sherbrooke**

Note

- La Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) est ainsi nommée lors de sa création en 1974. En 2015, l'appellation devient Faculté des sciences de l'activité physique (FASAP).

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	6
1.1	BUT DU DOCUMENT	6
1.2	DE LA CULTURE PHYSIQUE, À L'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS	7
1.3	LE RAPPORT PARENT ET LE RAPPORT BÉLISLE	9
2	1954 : CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.....	10
2.1	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DÉPARTEMENTALE, FACULTAIRE ET DES SERVICES	10
2.2	1961 CRÉATION DU SERVICE DES SPORTS	10
2.3	1963 CRÉATION DU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET RÉCRÉATION.....	11
2.4	1974 CRÉATION DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (FEPS)	15
2.5	LA FEPS CHANGE DE NOM	18
3	LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (FEPS) – FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE. 19	
4	L'ENSEIGNEMENT DANS LES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ ET LEUR ÉVOLUTION (1963-2018).....	21
4.1	PROGRAMMES DE GRADE : PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES.....	22
4.1.1	Premier cycle : le premier programme de baccalauréat d'éducation physique et récréation.....	22
4.1.2	Programmes de deuxième cycle : maîtrise	36
4.1.3	Programmes de troisième cycle	36
4.2	CERTIFICATS, DIPLÔMES ET MICROPROGRAMMES.....	37
4.2.1	Certificats et microprogrammes de premier cycle	37
4.2.1.1	Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire, de 1969 à 1972.....	37
4.2.1.2	Certificat en conditionnement physique pour adultes, de 1978 à 1980.....	37
4.2.1.3	Certificat d'activité physique, de 1985 à 2002	37
4.2.1.4	Certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif, depuis 2011.....	37
4.2.1.5	Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éducation physique et à la santé, depuis 2010	38
4.2.1.6	Microprogramme de 1 ^{er} cycle en kinésiologie, depuis 2010	38
4.2.2	Programmes de deuxième cycle	38
4.2.2.1	Diplôme de 2 ^e cycle d'intervention en activité physique	38
4.2.2.2	Microprogramme de 2 ^e cycle en éducation à la santé	38
4.2.2.3	Diplôme de 2 ^e cycle en exercices thérapeutiques	38
5	LA RECHERCHE À LA FEPS-FASAP : SON DÉVELOPPEMENT, LES CRÉNEAUX RETENUS DÉVELOPPEMENT, LES CRÉNEAUX RETENUS.....	39
5.1	LA RECHERCHE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE.....	39
5.2	LA RECHERCHE À LA FEPS-FASAP, SON DÉVELOPPEMENT, LES CRÉNEAUX RETENUS	39
5.3	RECHERCHE EN INTERVENTION EN ÉDUCATION PHYSIQUE/ INTERVENTION ÉDUCATIVE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ	41
5.4	BIOMÉCANIQUE DU MOUVEMENT HUMAIN/ NEUROMÉCANIQUE ET ERGONOMIE	44
5.5	ACTIVITÉ PHYSIQUE ET VIEILLISSEMENT/KINÉSIOLOGIE, SANTÉ ET VIEILLISSEMENT.....	49
7	LES RESSOURCES HUMAINES.....	53
8	LES PERSONNES DIPLÔMÉES.....	54
9	LES POINTS SAILLANTS DES DÉCANATS ET LEUR GESTION.....	55
10	LA FASAP EN 2021	61
11	CONCLUSION	62

ANNEXES

ANNEXE I	MISSION DE LA FASAP	64
ANNEXE II	TABLEAU DES PROGRAMMES ET LEURS OBJECTIFS	66
ANNEXE III	RESSOURCES HUMAINES	82
A)	MEMBRES DE LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT (1963-1974) ET MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA FEPS-FASAP (1974-2022)	82
B)	PERSONNEL ENSEIGNANT ET PROFESSEURES ET PROFESSEURS ASSOCIÉS	83
C)	CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS (1963-2020).....	89
D)	PERSONNEL ADMINISTRATIF, PROFESSIONNEL, TECHNIQUE ET DE SOUTIEN	92
ANNEXE IV	TITRES HONORIFIQUES	94
A)	DOCTEURS HONORIS CAUSA.....	94
B)	PROFESSEUR ÉMÉRITE	96
C)	AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS NOMMÉS PAR LA FEPS	96
ANNEXE V	PROFESSEURE DÉCÉDÉE EN COURS D'EMPLOI	98
	HOMMAGE POSTHUME À LA PROFESSEURE ÉLAINE TANGUAY	98
ANNEXE VI	LA SAGA DES LOCAUX	99
	INTRODUCTION	99
	LES BESOINS DE LOCAUX FACULTAIRES DE BASE : LE PAVILLON ALBERT-LEBLANC.....	100
	LE BESOIN DE LOCAUX SPÉCIALISÉS	102
	PROJETS POUR LOGER LA FACULTÉ ET LE SERVICE DES SPORTS.....	104
ANNEXE VII	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATION ÉTUDIANTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE	114

MÉTHODOLOGIE

Pour rédiger ce document, les auteurs se sont appuyés sur de nombreux documents officiels (procès-verbaux, annuaires, documents inédits, etc.). De plus, ils ont pu bénéficier de la mémoire collective de personnes qui ont fait carrière à l'Université de Sherbrooke, certaines d'entre elles y ayant même obtenu leur diplôme de premier cycle.

Des personnes qui ont occupé des postes dans la gestion administrative de la Faculté, ainsi que dans la gestion des études et de la recherche ont été interviewées. Des entretiens menés en face à face ont été réalisés auprès du premier directeur du Département d'éducation physique, monsieur Jean-Pierre Lavigne, ainsi qu'auprès de personnes qui ont occupé la fonction de doyen ; ces entretiens se sont déroulés selon des questions préétablies de type ouvert de manière à ne pas restreindre les informations que les personnes interviewées désiraient nous transmettre. Ont également été rencontrées des responsables de programme ou d'options, de même que les personnes responsables des différents créneaux de recherche.

Nous remercions très sincèrement toutes ces personnes pour leur généreuse contribution. Des remerciements aux directeurs des archives, des immeubles, du Service des ressources humaines, du Bureau de la Registraire pour les informations qu'ils nous ont fournies. Des remerciements s'adressent tout particulièrement à Marc Bernier qui a fait carrière à l'Université de 1971 à 2002, en occupant différents postes dans l'administration de l'Université. Il a généreusement accepté de relire, de corriger et de commenter les textes.

Nos remerciements à la FASAP qui a soutenu financièrement ce projet.

1 INTRODUCTION

1.1 BUT DU DOCUMENT

Au moment où la Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) devient la Faculté des sciences de l'activité physique (FASAP) en 2015, un projet prend alors forme et est présenté à la Direction et aux professeurs de la Faculté. Il vise à tracer les différentes étapes de l'histoire du Département d'éducation physique créé en 1963 et devenu Faculté d'éducation physique et sportive en 1974.

Un groupe de travail est alors mis sur pied, constitué de quatre personnes : trois professeurs retraités, Nicole Dufresne, Joanne Sarrasin, Georges-B. Lemieux, et Brigitte Séguin, secrétaire de faculté de la FASAP. Rapidement, les membres de ce groupe conviennent qu'il importe de présenter la culture, la mission de la FEPS et celle de la FASAP, ainsi que les programmes qu'elles offrent. Un projet, décrit de manière embryonnaire, obtient l'accord de la doyenne Isabelle Dionne. Toutefois, ce n'est qu'en 2018 que le travail s'amorce réellement, différentes circonstances ayant occasionné ce délai. En 2021, une cinquième personne, Michel Dussureault, directeur administratif nouvellement retraité, se joint au groupe pour traiter de la problématique particulière des locaux, dossier dans lequel il a été directement impliqué durant plusieurs années.

Dès le départ, le groupe convient de décrire ainsi l'objectif du projet :



C'est ainsi que les quelque cinquante ans d'histoire seront retracés de 1963 à 2015 ; la période de la FASAP de 2015 à 2022 sera présentée, non pas en visant à en tracer l'historique puisque cette période est à se définir, mais bien plutôt à décrire ses orientations, ses réalisations et à imaginer son futur prometteur.

La **première partie** présente les buts de ce document et aborde brièvement la place de l'éducation physique sur l'échiquier québécois dans les années 50 et 60. Elle rappelle notamment l'importance des travaux de la Commission Parent qui avait pour objectif de réformer le système d'éducation de la province de Québec, et des travaux du Rapport Bélisle demandé par le ministre Paul Gérin-Lajoie afin de dresser le bilan de la situation dans les domaines de l'éducation physique, du sport et des loisirs.

La **deuxième partie** présente la mise en place de différentes structures à l'Université de Sherbrooke, notamment le Service des sports en 1961, le Département d'éducation physique en 1963, qui devient en 1974 la Faculté d'éducation physique et sportive, puis se nomme la Faculté des sciences de l'activité physique en 2015.

La **troisième partie** rappelle les moments de la mise en place de la FEPS en 1974, sa mission, et les motifs du changement de dénomination en 2015.

La **quatrième partie** présente tous les programmes de la Faculté. Dans un premier temps, les programmes de grade, tant au premier, qu'aux deuxième et troisième cycles. Le premier baccalauréat offert en 1963 au moment où le Département d'éducation physique est créé est présenté, de même que les transformations qu'il a subies au cours des ans pour tenir compte de l'évolution du domaine et des disciplines qui la constituent, ainsi que des changements dans les besoins de formation. Les autres programmes, certificats, diplômes et microprogrammes sont également présentés. L'enseignement qui y est prodigué constitue **le premier volet de la tâche professorale**. L'enseignement est également assuré par des personnes chargées de cours.

La **cinquième partie** traite de la recherche réalisée dans les différents créneaux retenus, la recherche constituant **le deuxième volet de la tâche professorale**.

La **sixième partie** aborde le **troisième volet de la tâche professorale**, soit la participation à la vie universitaire et le service à la collectivité.

Les **septième et huitième parties** présentent les ressources humaines.

La **neuvième partie** présente un résumé des décanats et résume les faits saillants de chacun d'eux.

La **dixième partie** présente succinctement la FASAP et ses orientations.

Enfin, la **conclusion** situe la FASAP en décrivant son orientation, ses réalisations depuis sa dénomination en 2015, tout en jetant un regard sur son futur prometteur.

1.2 DE LA CULTURE PHYSIQUE, À L'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS

Toute nouvelle discipline émane de mouvements sociaux qui la construisent et de personnes qui les soutiennent. Il en est ainsi de l'éducation physique au Québec. De l'agriculturisme au militarisme, à l'hygiénisme, à l'éducation sanitaire, à la culture physique, à l'humanisme, à l'éducation physique et récréation, à l'éducation physique, à l'éducation physique et à la santé, à la kinésiologie, telles sont, rapidement énumérées, les étapes qu'a connues le développement de l'éducation physique¹. C'est dans cette mouvance et dans ce contexte en évolution qu'apparaît à l'Université de Sherbrooke la discipline nommée « éducation physique ». Dans les années cinquante, l'éducation physique est associée au domaine du loisir/récréation notamment grâce aux activités sportives. À titre d'exemple, en 1947, l'Université Laval met sur pied un comité d'étude qui propose la création

¹ GUAY, Donald. *L'histoire de l'éducation physique au Québec - conceptions et événements (1830-1980)*. Gaëtan Morin, éditeur, Chicoutimi, 1981, 149 pages.

d'un institut d'éducation physique et de loisirs destiné à former des éducateurs spécialisés en éducation physique et en organisation des loisirs². En 1954, naît à l'Université Laval le Département d'éducation physique et de récréation. En 1964, « ... le volet loisir est abandonné et le département se nomme dorénavant département d'éducation physique qui intègre la nouvelle Faculté des sciences de l'éducation. »³ À la fin des années cinquante, l'Université de Montréal a également un département nommé, Département d'éducation physique et récréation, rattaché à l'École d'hygiène de la Faculté de médecine. C'est ainsi que durant les années cinquante et soixante « le domaine de l'éducation physique se développe en liaison étroite avec les domaines de l'éducation, du sport et du loisir ou, comme certains préfèrent alors nommer ce dernier, celui de la récréation. Ce lien privilégié influence l'évolution du domaine en général et le type de formation offert dans les universités en particulier. »⁴ En 1966, la Fédération d'éducation physique et récréation du Québec (FEPRQ) qui regroupe des diplômées et diplômés en éducation physique et récréation de l'Université Laval et de l'Université de Montréal tient son premier congrès.⁵

Les domaines de l'éducation physique, la récréation et le loisir se sont d'abord développés dans une « relative symbiose » dans les années cinquante, plusieurs intervenants œuvrant autant dans l'un que dans l'autre. À cette époque, plusieurs personnes diplômées des programmes offerts dans ces universités œuvrent soit dans des institutions scolaires dans lesquelles l'éducation physique commençait à apparaître dans le cursus scolaire, soit dans les municipalités et les organismes communautaires de loisir et de sports. Cette réalité explique pourquoi à l'Université de Sherbrooke, le premier département s'est d'abord officiellement appelé « Département d'éducation physique et récréation ».

C'est dans ce contexte social que l'Université de Sherbrooke **crée en 1963 le département d'éducation physique et de récréation**⁶, ainsi nommé initialement, rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation qui comprend alors quatre départements : pédagogie, didactique, psychologie, éducation physique et récréation. Cette appellation qui apparaît dans les documents officiels de l'Université n'est cependant pas utilisée par la suite dans le « quotidien », de telle sorte que l'appellation « récréation » disparaît rapidement du langage courant et des documents officiels, démontrant probablement la distinction que les membres du corps professoral font entre ces deux réalités professionnelles. Selon Donald Guay, historien, c'est à compter de 1968 qu'une rupture formelle s'installe alors entre « éducation physique et loisir ».⁷ Le Département se nomme donc Département d'éducation physique.

² Site de l'Université Laval, consulté en 2020.

³ *Ibid.*

⁴ Commission des universités sur les programmes. Juin 1998. Rapport d'étape. *Les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique dans les universités du Québec*, p. 1.

⁵ GUAY, Donald, 1981, *ibid.*, p. 122.

⁶ GOULET, Denis. *Histoire de l'Université de Sherbrooke 1954-2004*. Les Éditions Université de Sherbrooke, 2004, p. 143.

⁷ GUAY, Donald. *Éducation physique et loisir : le sens des ruptures*. Bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise, n° 22, mars 1989.

1.3 LE RAPPORT PARENT ET LE RAPPORT BÉLISLE

En 1964, le Rapport Parent viendra confirmer le rôle des universités dans la formation des enseignants et des enseignantes, incluant ceux et celles en éducation physique.

« *Directement et indirectement, nous devons beaucoup aux initiatives prises par Paul Gérin-Lajoie et son court passage en politique active aura permis à l'éducation physique de passer de la préhistoire à l'histoire* ». ⁸

Avant la mise en place des travaux qui mènent à la publication du Rapport Parent en 1963-1964, la situation qui prévaut alors au Québec dans le domaine du loisir, des sports et de l'éducation physique est multiforme quant à la formation offerte aux intervenants dans ces domaines. Des instituts privés, diverses associations de loisirs et de sports offrent des formations pour les animateurs, les moniteurs et les entraîneurs. Déjà en 1946, Robert Beauchamp fonde la Société canadienne d'éducation physique et de récréation.⁹ La présence de cours d'éducation physique dans les institutions scolaires varie considérablement. Cette situation amène le ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie, à demander la mise sur pied d'un Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports afin de tracer le portrait de ces organismes, d'identifier les besoins et de proposer les grandes lignes de la politique du gouvernement en vue de définir les structures de ces organismes. Ce comité est créé par arrêté ministériel le 20 février 1962. Il est présidé par René Bélisle, surintendant à la Division de la récréation de la Ville de Montréal, et composé de huit autres membres dont six sont des éducateurs physiques de formation : Roger Bélisle, Roch Roy, Jean-Marc Dion, Nicole Bourget, Sybil Ross et Roger Dion. Le Rapport Bélisle paraît en février 1964.

« *Pour la première fois, il dresse un bilan de la situation dans les trois domaines dans lesquels s'investissent les premières cohortes de diplômés universitaires en éducation physique : l'éducation physique scolaire, le sport et les loisirs. Il appelle et précise une intervention structurante vigoureuse de l'État québécois dans ces trois domaines. Il contient douze recommandations pour redresser l'éducation physique scolaire dont sept seront retenues quelques mois plus tard dans le chapitre 22 du rapport Parent.* ». ¹⁰

Il importe de signaler que des associations professionnelles en éducation physique et récréation, existantes à cette époque, participent aux travaux du Rapport Bélisle, notamment la section de Québec (chapitre français) de la CAHPER (Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation), l'Association des diplômés en éducation physique et récréation de Montréal, et la Société canadienne de l'éducation physique et de la Récréation.¹¹ L'Annexe VII dresse une liste des associations professionnelles.

⁸ BOILEAU, Roger. *L'héritage de Paul Gérin-Lajoie 1920-2018. De la préhistoire à l'histoire de l'éducation physique*. Dans *Propulsion*, automne 2018, vol. 31, numéro 2, p. 8 à 11.

⁹ GUAY, Donald, p. 108.

¹⁰ BOILEAU, Roger, *ibid.*

¹¹ Sport et Société, page Web/Rapports Parent et Bélisle.

2 1954 : CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke est créée en 1954 au moment où le domaine de l'éducation physique commence à être nommé au Québec : des facultés naissent, des départements se créent, des services, des bureaux apparaissent dans l'organigramme de l'institution.

2.1 MISE EN PLACE DES STRUCTURES DÉPARTEMENTALE, FACULTAIRE ET DES SERVICES

La création de l'Université amène la mise sur pied des facultés, des départements, des services et des bureaux. Le premier chapitre du livre de Denis Goulet intitulé « *De la fondation à l'implantation 1941-1964* » décrit fort bien le climat dans lequel les différentes étapes ont été franchies.¹² « *Les études universitaires sont peu accessibles et les cours offerts demeurent limités.* »¹³ La forme de financement est mal adaptée aux besoins croissants. Par conséquent, les universités doivent faire appel à de l'aide financière du public. « *Au début des années 50, l'accès à l'enseignement supérieur au Québec est en voie de transformation.* »¹⁴

Au moment de sa création en 1954, l'Université ne dispose que de trois locaux affectés aux activités physiques : un gymnase, une palestre et une salle de rythmique au Séminaire Saint-Charles-Borromée, dont est issue l'Université de Sherbrooke et qui loge la Faculté des arts.

L'Annexe VI aborde de manière plus détaillée la question des locaux pour le Département d'éducation physique, puis pour la Faculté. Qu'il nous suffise pour le moment d'indiquer qu'au début des années soixante, l'Université procède à la location de locaux (gymnases, piscines, etc.) à différentes institutions de la région afin de répondre aux besoins du Service d'animation sportive (1961) et du Département d'éducation physique et récréation (1963).

2.2 1961 CRÉATION DU SERVICE DES SPORTS

En 1961, l'Université crée le **Service des sports**, issu du Département d'animation sportive qui s'occupe alors de l'organisation d'activités sportives pour la communauté universitaire. Le développement de ce Service prend place dans un contexte influencé non seulement par les personnes en place, mais également par les événements vécus au Québec tant dans le domaine de l'éducation physique que dans celui des sports. C'est la période de mise en place d'organismes francophones de régie des sports, à l'instar de ce qui existe déjà dans le monde anglophone. Durant les années soixante, s'ajoutent différentes associations et fédérations sportives québécoises à celles existantes.

¹² GOULET, Denis. *Histoire de l'Université de Sherbrooke 1954-2004*. Les Éditions Université de Sherbrooke, 2004, p. 23 à 55.

¹³ *Ibid.*, p. 26.

¹⁴ *Ibid.*, p. 33.

L'historien Denis Goulet résume très bien la place que l'éducation physique et le sport occupe alors dans l'institution à naître. Ce sont d'abord certaines initiatives d'étudiants organisant des activités sportives qui incitent l'Université à créer en 1961 le Service des sports. L'Université embauche alors Jean-Pierre Lavigne, diplômé de l'Université d'Ottawa en éducation physique et récréation, pour en assurer l'organisation et la direction.

« *Le mandat de ce service consiste à élaborer des programmes internes d'activités sportives pour les étudiants et à organiser des compétitions sportives interuniversitaires, lesquelles connaissent alors un certain essor au Québec.* »¹⁵

Une vingtaine d'équipes sportives interuniversitaires sont en place, mais seulement quelques-unes survivront aux coupes budgétaires résultant des difficultés financières que l'Université connaîtra.

2.3 1963 CRÉATION DU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET RÉCRÉATION

C'est « *dans le cadre de l'implantation des premières unités départementales* »¹⁶ que naît, en **1963**, le **Département d'éducation physique et récréation** rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation (FSED). Jean-Pierre Lavigne, alors directeur du Service des sports, se voit confier la direction de ce Département. Il cumule donc les fonctions de directeur du Service des sports et du nouveau Département d'éducation physique et récréation. Tel que mentionné précédemment, la dénomination du Département devient rapidement le Département d'éducation physique, le mot récréation étant délaissé.

À titre de directeur du Département, le professeur Lavigne développe le premier programme de baccalauréat en pédagogie, option éducation physique. Les premiers étudiants sont admis à l'automne 1963. Nous verrons au chapitre 4 quelles étaient les caractéristiques de ce programme. De 1963 à 1967, Jean-Pierre Lavigne procède à l'embauche de professeurs qui sont bacheliers en éducation physique et récréation de l'Université d'Ottawa. En 1963, Arthur Sheedy est embauché, en 1964, Jean-Guy Ouellet, Charles Thiffault, Rolland Janson, Raymond Nadon et Jean Salvail, et en 1967, Rémi Bissonnette. En 1966, le directeur embauche Yvon Lamarche comme chargé de cours et adjoint au directeur du Service des sports. À cette époque, plusieurs diplômés de l'Université d'Ottawa ont été embauchés à l'Université de Sherbrooke ainsi que dans les deux autres universités québécoises qui offrent un baccalauréat en éducation physique (Laval, Montréal). En conséquence, le développement des différents programmes universitaires en éducation physique au Québec subit l'influence de l'Université d'Ottawa. Par la suite, l'influence vient principalement des universités américaines où une majorité de professeurs vont parfaire leurs études supérieures, d'autres choisissant de poursuivre leur formation en Europe, notamment en France et en Belgique.

¹⁵ GOULET, Denis. *ibid.*, p. 143.

¹⁶ *ibid.*, p. 122.

Le Département d'éducation physique voit le jour au moment où le premier volume du Rapport Parent est publié le 22 avril 1963. Ce Rapport recommande de confier aux universités la formation des maîtres. La formation des enseignants, assumée jusque là par les écoles normales, se fera dorénavant en milieu universitaire. C'est l'époque où les domaines de l'éducation physique et du loisir, nommé aussi récréation, sont interreliés, notamment par certains éléments communs qui les amènent à œuvrer ensemble, soit les activités physiques et les activités sportives. De très nombreuses discussions ont cours relativement aux objectifs poursuivis par les uns et par les autres, les idéologies s'affrontent tant dans le milieu universitaire que dans les organismes québécois de loisirs et de sports.

Il s'agit de l'époque où le Québec est à se doter d'une structure provinciale de régie des différentes associations et fédérations sportives. Le monde du loisir possède déjà un regroupement, la Confédération des loisirs du Québec (CLQ). En 1968 naîtra la Confédération des sports du Québec (CSQ). En 1969, le CIO annonce que les Jeux olympiques se tiendront à Montréal en 1976. En 1971, les premiers Jeux du Québec sont créés et se tiennent à Rivière-du-Loup. En 1974 naît la Fédération québécoise du plein air (FQPA).

Il serait tentant ici d'élaborer sur le climat qui prévalait lors de rencontres regroupant les intervenants en éducation physique et ceux impliqués davantage dans les organismes de loisir, mais nous irions alors au-delà de notre objectif. Mentionnons seulement que c'est à cette étape de son développement, que le volet « récréation » se détache de l'éducation physique pour prendre son envol : une nouvelle discipline nommée « récréologie » se met en place au début des années soixante-dix à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

À l'Université de Sherbrooke comme ailleurs, les activités physiques et les disciplines sportives constituent la « matière première », tant pour le Département d'éducation physique que pour le Service des Sports. Cette réalité amène l'Université à envisager de regrouper administrativement et physiquement ces deux instances, à l'instar du modèle de plusieurs universités américaines et canadiennes anglo-saxonnes. Autres mœurs, autres cultures ! Elle envisage aussi de créer en 1966, « ... un programme d'aménagement des installations sportives et des équipements d'éducation physique. Toutefois, rien de concret ne sort de cette généreuse intention. »¹⁷.

En 1966, le professeur Lavigne quitte l'Université de Sherbrooke pour poursuivre des études doctorales en éducation physique et récréation à l'Université Southern California. Jean Salvail, bachelier en éducation physique et récréation de l'Université d'Ottawa, détenant une maîtrise de l'Université d'Indiana, succède à Jean-Pierre Lavigne comme directeur du département.

À cette époque, compte tenu de la nouveauté du domaine d'études, plusieurs professeurs qui sont embauchés ne détiennent qu'une formation de baccalauréat ou de maîtrise. Il est donc fréquent de voir des professeurs aller parfaire leurs études. À son retour d'études en 1969, le professeur Lavigne souhaite développer le domaine dans lequel il a étudié, soit l'éducation physique et la récréation, ce qui est refusé par l'équipe de professeurs du Département. Ce refus s'inscrit-il dans la situation conflictuelle entre l'éducation physique, les sports et le loisir qui

¹⁷ *Ibid.*, p. 144.

prévaut à cette époque au Québec ? Rappelons aussi que la majorité des membres de l'équipe professorale à ce moment-là, est issue du monde sportif, ce qui pourrait aussi expliquer leur position face à la proposition du professeur Lavigne. Quoiqu'il en soit, devant ce refus le professeur Lavigne quitte l'Université de Sherbrooke. L'UQTR récemment fondée le recrute et lui offre un poste de professeur. Avec l'équipe en place, il y développe un baccalauréat en récréologie, nouveau domaine faisant son entrée dans le monde universitaire québécois.

En 1969, Roch Roy, alors professeur à l'Université Laval en éducation physique, diplômé de l'Université d'Ottawa, est embauché à l'Université de Sherbrooke à titre de professeur, et devient directeur du Département d'éducation physique.

En 1970,

« ..., un comité est formé pour établir une politique globale des sports à l'Université de Sherbrooke. Le projet de construction d'un centre sportif avantage autant le département d'éducation physique que le Service des sports. Par ailleurs, l'ajout d'un complexe sportif de cette importance soulève la question de la structuration des activités physiques à l'Université. »¹⁸

Il s'agit du premier comité de ce genre rendu nécessaire afin d'avoir une politique pertinente compte tenu du développement tant de l'éducation physique que du domaine des sports. Nous verrons plus loin que le deuxième comité du genre a été mis sur pied en 2002, soit 32 ans plus tard ! La question de la structure à mettre en place pour la gestion de ces deux unités fait d'ailleurs l'objet de discussions. Les deux instances ont une mission et un mandat fort différents, l'une centrée sur la formation/enseignement et la recherche, l'autre, sur l'offre de services à la clientèle étudiante. Deux paramètres cependant les relient : l'activité physique sportive d'une part et d'autre part, le besoin de locaux spécialisés. Un autre paramètre non négligeable distingue cependant ces deux instances, soit celui des modalités de financement. De plus, le projet d'un complexe sportif devra tenir compte de l'offre de services à la population de la région sherbrookoise.

« Le 22 septembre 1971, Roch Roy prend les devants et propose au CA une ébauche de complexe sportif. En 1973, le CA lui confie l'élaboration des structures administratives de ce complexe. Il ressort une idée : « créer un organisme qui regroupe le département d'éducation physique, le Service des sports et l'administration du futur Centre sportif ». « Dans l'esprit de Roy, cet organisme ne peut être qu'une faculté d'éducation physique regroupant deux unités chargées respectivement des activités d'enseignement et de l'animation sportive. Une telle faculté aurait aussi pour mission de développer la recherche et l'étude en kinanthropologie, d'animer la communauté universitaire et de participer activement au rayonnement régional de l'U. de S. »¹⁹

Cette habile proposition arrive à point nommé ! Elle « réglait », d'une certaine manière, l'ambiguïté de l'organisation administrative de deux unités, département et service. Cette proposition pouvait déjà être interprétée comme une

¹⁸ *Ibid.*, p. 144.

¹⁹ *Ibid.*, p. 144.

sorte d'évidence que ces deux instances devaient être regroupées dans le futur Centre sportif. Qui plus est, l'Université Laval venait de se doter d'un Pavillon d'éducation physique et des sports (nommé PEPS), et le projet de construction du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) était annoncé dans la foulée de l'annonce des Jeux olympiques de 1976. Tout était en place, nous semble-t-il, pour que le personnel de la FEPS conclue à une évidence que leur rêve de voir les deux unités regroupées, en plus d'être bien logé, était sur le point de se réaliser !

De son côté, l'Université de Sherbrooke avait mis sur pied en 1972 sa deuxième grande campagne de souscription dont l'objectif principal est précisément d'amasser les fonds nécessaires à la construction du Centre sportif, qui sera nommé plus tard le Pavillon Univestrie. L'Annexe VI sur les locaux traite plus en détail cette campagne de souscription.

Par ailleurs, le climat qui règne alors à la Faculté des sciences de l'éducation (FSED) se détériore à la suite de la mise sur pied de la Direction générale de la formation des maîtres et de la Commission de la formation des maîtres. Denis Goulet mentionne qu'au début des années soixante-dix, « *La faculté n'est pas mise en tutelle, mais presquue.* »²⁰ Le climat qui prévaut alors à la FSED et l'inconfort ressenti par les membres du Département d'éducation physique créent une rupture entre les deux unités. En 1973 le Département d'éducation physique quitte les locaux de la Faculté et s'installe dans des bureaux disponibles à l'extérieur de la Faculté, notamment à la Faculté de droit et à la Faculté de Théologie. C'est ainsi que, pendant quelques mois, le Département n'est rattaché à aucune faculté.

En juin 1973, un groupe de travail composé de Mgr Roger Maltais, de messieurs Normand Larochelle et Roch Roy ainsi que de l'abbé Daniel Croteau, dépose au conseil d'administration de l'Université une étude préliminaire sur les structures administratives du futur Centre sportif, afin de bien situer l'encadrement de la fonction pédagogique, dans l'hypothèse où le Département d'éducation physique et le Service des sports soient regroupés.²¹ Il semble qu'il s'agisse ici d'une première hypothèse dans l'organisation structurelle de ces deux instances, d'autres verront le jour par la suite.

En mars 1974, compte tenu des ressources financières insuffisantes, le groupe de travail conclut que les locaux administratifs de la FEPS qui vient d'être créée, ainsi que les locaux spécifiques du Département ne pourront être logés au futur Centre sportif qui sera inauguré le 1^{er} décembre 1979, sept ans après la campagne de souscription et juste à temps pour clore les fêtes du 25^e anniversaire de l'Université.²²

²⁰ Ibid., p. 140.

²¹ Université de Sherbrooke, Conseil d'administration, Comité des structures, 7 juin 1973, document inédit, 2 p.

²² Ibid., p. 240.

2.4 1974 CRÉATION DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (FEPS)

Le 11 février 1974, le CA de l'Université crée officiellement la Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) et nomme doyen le professeur Roch Roy. Parmi les universités québécoises, **il s'agit de la première faculté dans le domaine de l'éducation physique au Québec, et toujours la seule aujourd'hui.**

Il est pertinent de mentionner que l'ajout du qualificatif « sportive » à l'appellation de la Faculté, fait écho à l'hypothèse d'une union structurelle de la Faculté avec le Service des sports, évoquée dans le Rapport Maltais. Déjà en 1973, la conjoncture amène Roch Roy, alors directeur du Département d'éducation physique, à soumettre à la direction de l'Université un dossier visant à **modifier le statut de département en statut facultaire qui aurait un double mandat :**

- La gestion académique de la future faculté qui poursuivra le développement de programmes, notamment de 2^e cycle en activité physique déjà amorcé par le Département d'éducation physique. Conscient du développement de l'éducation physique dans la société québécoise, il énumère les programmes qui pourraient être développés pour différentes clientèles.
- De plus, il évoque déjà l'idée que cette future faculté puisse assurer une **fonction de gérance et d'intendance du Service des sports** qui pourrait être intégré à la faculté.²³

Il explique que sur le plan organisationnel, il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure, mais bien plutôt de permettre à la structure départementale déjà en place d'évoluer et de se développer.

Le CA décide de rattacher le Service des sports et le Département d'éducation physique (nommé alors Département de kinanthropologie, terme plus englobant pour ce domaine d'études des sciences de l'homme en mouvement²⁴), à la nouvelle Faculté. Il confie au doyen Roy un **double mandat** qui constitue les deux volets de la mission de la Faculté :

- former les enseignants en éducation physique et
- offrir des activités sportives intramurales et interuniversitaires.

Il y a alors deux départements à l'intérieur de la FEPS : le Service des sports et le Département de kinanthropologie.

La FEPS a comme objectif de favoriser « ... *l'éclosion d'efforts individuels et collectifs de recherche de la part de ses professeurs. Il établit différents laboratoires spécialisés pour soutenir la préoccupation d'approfondissement disciplinaire et met à l'étude différentes propositions de programmes additionnels* ».

²³ ROY, Roch. *Proposition d'un schéma initial d'organisation. Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke*, 21 septembre 1973, 19 p.

²⁴ Kinanthropologie : la création de ce néologisme, attribuée au professeur Roch Ménard, signifie « étude de l'homme en mouvement ».

De 1974 à 1978 ont lieu de nombreuses discussions relatives à la structure administrative à adopter pour le Centre sportif. En 1978, **le Service des sports devient une entité administrative indépendante rattachée au vice-rectorat à l'administration**²⁵. Cette situation provoquera des réactions de la part du doyen Roy qui écrit au recteur Yves Martin le 11 mai 1978²⁶ pour lui signifier que :

« *Bien qu'elle persiste à croire aux avantages qu'aurait pu constituer, pour le développement de l'activité physique sur le campus, le maintien intégral des responsabilités qui lui ont été dévolues lors de sa création, la Faculté d'éducation physique et sportive, se rendant à la vision administrative développée par le Comité exécutif de l'Université, ne s'opposera pas, par consensus majoritaire, à ce que l'administration du futur Centre sportif de même que celle du département d'animation sportive soient confiées à d'autres juridictions que la sienne.* »

« *En juin 1978, l'administration de l'Université décida de restreindre le champ de responsabilités de la Faculté en un seul domaine académique. Ce confinement d'objectifs devait permettre sans équivoque, à la Faculté de focaliser ses énergies sur l'amplification qualitative et la diversification quantitative de ses programmes d'enseignement et de recherche.* »²⁷

1979 : le Centre sportif est inauguré sous le nom de Pavillon Univestrie

La construction de ce Pavillon est rendue possible grâce à la participation financière de la population de la région de Sherbrooke. Ce « service » nommé Centre sportif Univestrie hérite d'une **mission à trois volets**, soit offrir des services à la population universitaire, à la population de la région de Sherbrooke et à la Faculté d'éducation physique et sportive pour ses activités d'enseignement et de recherche.

De 1979 à 2002

Durant ces vingt-deux ans, la question relative au type de gestion à privilégier pour le Service des sports fait l'objet épisodiquement de discussions et de décisions. Ce service peut-il être rattaché à la FEPS qui en assumerait la gestion ? Peut-il y avoir une gestion bicéphale ? C'est une hypothèse envisagée. Est-il préférable que ce Service soit rattaché directement à un Vice-rectorat, comme c'est le cas pour tous les autres services ? En 1978, le Service des sports est d'abord rattaché au Vice-rectorat à l'administration. En 1989, il est rattaché au Vice-rectorat au personnel et aux étudiants, nommé Vice-rectorat aux ressources humaines et à la vie étudiante en 1997, puis nommé Vice-rectorat à la communauté universitaire en 2001. Sans trop se tromper, on peut certainement parler d'un parcours sinueux !

En 2002, « *Le Comité de direction de l'Université a été saisi du rapport synthèse préparé par le vice-recteur à la communauté universitaire sur la gestion du développement du sport et de l'activité physique à l'Université de Sherbrooke.* » À partir des options proposées, il décide de retenir le modèle « *directrice, directeur des sports et de*

²⁵ Dans les structures de l'Université, tout service est rattaché à un vice-rectorat.

²⁶ ROY, Roch. Lettre au recteur Yves Martin, ayant pour objet le Document de travail « La structure administrative du Centre sportif. » 11 mai 1978, 2 p.

²⁷ FASAP. Site Web.

l'activité physique, rattaché à la direction de la Faculté d'éducation physique et sportive. » « Il va de soi que le titulaire de ce nouveau poste aura la responsabilité du fonctionnement du Centre sportif. »²⁸

2002 : La gestion du développement du sport et de l'activité physique à l'Université de Sherbrooke

Pour une première fois, l'Université adopte un plan stratégique dans lequel elle vise à doter l'Institution d'une « **culture sportive par laquelle elle se démarque aux plans national et international** ». De plus, elle envisage de « **mettre davantage en valeur les installations sportives et culturelles de l'Université de Sherbrooke, cité universitaire** ». Deux actions sont alors proposées : « **repenser la mission et valoriser l'utilisation du Centre sportif** » et « **instaurer un programme d'activité sportive et de conditionnement physique à l'intention de tous les membres de la communauté universitaire** » et finalement, « **soutenir et développer le sport d'excellence et le programme Vert et Or.** »

En 2005, le Service du sport et de l'activité physique est rattaché au Vice-rectorat à la communauté universitaire (préalablement nommé Vice-rectorat aux ressources humaines et à la vie étudiante), mais toujours dans un modèle de gestion bicéphale impliquant le doyen de la FEPS. Ce mode de gestion prend fin en 2008, et c'est vraiment le vice-recteur à la communauté universitaire qui devient responsable du Service du sport et de l'activité physique, qui sera par la suite rattaché au Vice-rectorat à l'administration et au développement durable. Sans trop se tromper, on peut certainement parler d'un parcours sinueux !

Durant cette même période, la mosaïque québécoise au niveau de l'activité physique et des sports connaît un développement remarquable. Les universités tentent de s'ajuster à cette nouvelle réalité.

Dans la région sherbrookoise, différents événements sportifs prennent place et amènent des améliorations en termes d'installations sportives. « *Entre 1980 et 1994, plus de 300 activités sportives de haut calibre sont tenues à l'Université.* »²⁹ À titre d'exemples : le Championnat québécois de natation en 1984, les Championnats canadiens universitaires d'athlétisme en 2001 et 2002, les Jeux du Québec en 1994, les 3^{es} Championnats du monde jeunesse d'athlétisme en 2003, ainsi que le développement des équipes du Vert et Or, la naissance de l'équipe de football universitaire, etc.

Après les 3^{es} Championnats du monde d'athlétisme jeunesse en 2003, une première hypothèse est avancée, soit celle de créer un centre d'excellence sportive en athlétisme. À la suite des échanges sur le sujet, il est décidé de créer un centre d'excellence sportive qui se nomme **Excellence sportive Sherbrooke**. Le modèle de participation financière retenu fait appel à des ressources de la Ville de Sherbrooke et de l'Université de Sherbrooke sous forme de prêts de service. C'est en 2004 que l'organisme est lancé avec un Conseil d'administration composé de trois membres de la Ville de Sherbrooke et de trois membres de l'Université de Sherbrooke, dont Paul Deshaies, doyen de la FEPS, est le vice-président. Cette instance a comme mission de soutenir les athlètes et les

²⁸ Lettre de Jean Desclos, vice-recteur à la communauté universitaire, le 25 juin 2002.

²⁹ GOULET, Denis. *ibid.*, p. 303.

entraîneurs, de même que conseiller des organismes qui souhaitent obtenir des événements sportifs majeurs. À titre d'exemple, les Jeux du Canada ont eu lieu en 2013 dans la foulée des travaux d'Excellence sportive Sherbrooke.

Les années passent, la FEPS se développe, diversifie son offre de programmes aux trois cycles d'études, et connaît une augmentation substantielle de sa population étudiante.

2.5 LA FEPS CHANGE DE NOM

En 2014, le comité de direction de la Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) soumet une demande de changement de nom au comité de direction de l'Université, demande qui est résultat des travaux de réflexion réalisés en 2012 dans le cadre du plan stratégique. En effet, la Faculté se donne alors comme 3^e priorité de « ... réfléchir à une nouvelle dénomination et faire les démarches pour l'actualiser ». La demande conclut comme suit :

« Il nous apparaît donc évident que la dénomination actuelle de la Faculté d'éducation physique et sportive est devenue restrictive et désuète. Elle ne représente malheureusement plus qu'une infime partie de nos activités. En ce sens, nous sommes d'avis que la dénomination Faculté des sciences de l'activité physique serait cohérente avec ses activités, son rayonnement et son positionnement. Elle constituerait donc une meilleure vitrine à l'externe et renforcerait significativement le sentiment d'appartenance de ses membres. »

L'appellation Faculté des sciences de l'activité physique « représente plus adéquatement les différents programmes d'études offerts à la Faculté ainsi que les recherches qui y sont menées. Cette nouvelle dénomination permettra un meilleur positionnement de la Faculté tant dans le milieu de l'activité physique qu'au sein de la communauté universitaire et influencera directement et positivement son rayonnement. »³⁰

Cette nouvelle appellation est représentative tant sur le plan de l'enseignement des programmes offerts aux trois cycles, ainsi que sur le plan de la recherche. En effet, la FEPS est :

*« la seule unité administrative dans le domaine des sciences de l'activité physique qui soit constituée en faculté, tout comme c'est la seule unité académique dans ce domaine qui chapeaute à la fois les sciences fondamentales et les sciences humaines, la kinésiologie et l'enseignement en éducation ».*³¹

En janvier 2021, la page Web de la FASAP présente succinctement la situation actuelle. Nous invitons toutes les lectrices et tous les lecteurs à consulter ce site régulièrement afin de suivre l'évolution de la FASAP qui n'a pas fini d'étonner et de surprendre par son audace, sa pertinence et sa clairvoyance.

³⁰ DIONNE, Isabelle, doyenne de la FEPS. *Demande de changement de nom de la Faculté d'éducation physique et sportive*. 2015. Soumise au comité de direction de l'Université de Sherbrooke, 4 p.

³¹ *Ibid.*

3 LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (FEPS) – FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le premier texte officiel décrivant la mission et les objectifs tiré de l'Annuaire de la FEPS 1974-1975 :

- « 1) Assurer l'étude et la recherche en kinanthropologie (science de l'homme en mouvement), assumer l'élaboration et le développement de programmes académiques de formation dans cette discipline et fournir l'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces programmes ;
- 2) animer la communauté universitaire de façon à susciter la participation de ses membres à des programmes d'activités physiques et sportives et encadrer adéquatement ces programmes pour qu'ils puissent répondre aux aspirations de la communauté ;
- 3) s'insérer, en complément à ses propres objectifs institutionnels et dans un climat d'ouverture au milieu, dans le réseau des institutions scolaires et municipales de la région pour collaborer à l'objectif commun d'accessibilité du plus grand nombre à l'activité physique et sportive ;
- 4) fournir au Centre sportif de l'Université les structures administratives nécessaires pour coordonner, de façon harmonieuse et efficace, l'utilisation des équipements. »

À cette époque, la FEPS est à se mettre en place, et le lien avec le Service des sports n'est pas encore clairement défini. C'est pourquoi les objectifs indiqués aux points 2, 3 et 4 ci-dessus sont attribués à la FEPS. À la suite de la construction du PAVILLON UNIVESTRIE, la structure du Service des sports est établie et vient clarifier les rôles de ces deux instances, comme nous l'avons vu au point précédent.

En 1995, selon le texte reproduit à l'Annexe I (page 65), la FEPS a comme mission :

- « ... la formation de personnes compétentes capables de participer à l'éducation de la population relativement à sa santé grâce à diverses activités physiques planifiées ; elle contribue ainsi à la responsabiliser face à sa santé. »

La FEPS poursuit les objectifs suivants :

- « • le développement et la diffusion des connaissances relatives à son champ d'études multidisciplinaires qu'est la kinanthropologie ;
- la formation d'étudiantes et d'étudiants qui utiliseront l'activité physique planifiée auprès de personnes ou de groupe de personnes dans le but d'optimiser leurs capacités physiques et d'améliorer ainsi leur qualité de vie, leur santé et leur mieux-être ;
- la formation de chercheuses et de chercheurs en kinanthropologie ;
- le service à la collectivité pour répondre aux besoins de la société dans le domaine de la kinanthropologie. »

L'objectif « santé », quoique implicitement présent depuis la mise en place du Département d'éducation physique au début des années soixante, apparaît de manière plus officielle dans les années quatre-vingt-dix, appuyé par

les positions prises par le MEQ en 1996 dans les orientations et les compétences attendues.³² Parmi les compétences relatives à l'enseignement de l'éducation physique, on y trouve : « *Sensibilisation aux volets des programmes d'enseignement liés à l'éducation physique, notamment : la santé (habitudes de vie, habitudes alimentaires, activité physique quotidienne, etc.).* »

L'énoncé de politique du MEQ intitulé « *L'École, tout un programme* » « *... l'éducation physique et l'éducation à la santé doivent faire partie du menu scolaire à partir de la première année du primaire et jusqu'à la fin du secondaire.* » Nous verrons d'ailleurs dans l'évolution des programmes que cette dimension fera formellement partie du titre du domaine : Éducation physique et à la santé, à partir de 1996, faisant suite aux recommandations du *Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*.³³

D'ailleurs, le Rapport d'étape de la Commission des universités sur les programmes³⁴ relate que « *... il y a les besoins exprimés par la société dans son ensemble qui invitent le milieu universitaire de l'éducation physique à se préoccuper de plus en plus de l'approche préventive en matière de santé.* »

En 2021, la mission de la FASAP se lit comme suit :

« *La Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke a pour mission d'éduquer et de soutenir les personnes et les populations dans la pratique d'activités physiques et sportives, dans l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie et dans l'amélioration de leur santé.*

À cette fin, elle met en œuvre des programmes de formation professionnelle et de recherche et elle s'engage activement dans la collectivité. »³⁵

Sa mission s'inscrit en continuité avec celle retenue par la FEPS en 1995 et qui prévalait déjà en 1963 lors de la création du Département d'éducation physique et de récréation.

La FASAP se développe sur la base des valeurs suivantes :

« *L'engagement, le respect et l'excellence collective.* » *En termes de vision, elle s'appuie sur « sur sa perspective interdisciplinaire en sciences de l'activité physique, sur sa capacité d'influence, sur l'engagement collectif et individuel de ses membres, la FASAP s'impose comme une référence dans les domaines de l'éducation et de la santé pour mener la société vers l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif.* »³⁶

³² Gouvernement du Québec. Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire. Octobre 1996. *La formation à l'enseignement des arts, de l'éducation physique et des langues secondes*. P. 31.

³³ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation. 1997. *Groupe de travail sur la réforme du curriculum. Réaffirmer l'école. Prendre le virage du succès*, 151 pages.

³⁴ Commission des universités sur les programmes. Juin 1998. *Les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique dans les universités du Québec. Rapport d'étape*, p. 3.

³⁵ FASAP. site Web, janvier 2021.

³⁶ *Ibid.*

4 L'ENSEIGNEMENT DANS LES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ ET LEUR ÉVOLUTION (1963-2018)

La fonction enseignement constitue une part importante de la tâche professorale. Elle se réalise à l'intérieur des programmes qui se développent en fonction des besoins de formation et en lien avec les formations disciplinaires des personnes embauchées. Les révisions ponctuelles de ces programmes et leur évaluation sont réalisées selon les règlements de l'Université et du ministère de l'Éducation (MEQ) relatifs à l'évaluation périodique des programmes. Les programmes à grade doivent recevoir l'approbation du MEQ, pendant que les autres programmes sont mis en place après l'approbation des instances de l'Université.

Toutes les facultés universitaires ont la mission d'offrir la formation à leur clientèle universitaire à l'aide des programmes d'études qu'elles mettent sur pied dans leur domaine respectif, et ce, aux trois cycles universitaires.

Comme nous l'avons vu précédemment, le domaine de l'éducation physique a fait son apparition dans les programmes universitaires au Québec dans les années cinquante. Initialement, les programmes de baccalauréat offerts visaient principalement à former à l'enseignement de l'éducation physique dans le monde scolaire. Graduellement, les différentes disciplines qui font partie du corps de connaissance de ce domaine se sont développées, qu'il s'agisse de la physiologie de l'exercice, de la pédagogie et de la psychologie du sport, de l'apprentissage et du contrôle du mouvement, de la biomécanique du mouvement, de la sociologie du sport, etc. L'ensemble de ces disciplines démontre la complexité et la spécificité de l'éducation physique. En parallèle, ont vu le jour des associations de recherche dans ces domaines, ce qui a ouvert le chemin au développement de programmes de 2^e et 3^e cycles universitaires.³⁷

Le chapitre 4 présente les programmes de la FEPS :

- les programmes de grade aux trois cycles (baccalauréat, maîtrise, doctorat) sont présentés en expliquant leur mise sur pied ainsi que leur évolution ;
- les programmes de certificats de 1^{er} et 2^e cycles, ainsi que les diplômes et microprogrammes de 2^e cycle sont présentés succinctement. **L'Annexe II** présente sous forme de tableau tous les programmes, la date de leur création et des modifications, le cas échéant, et également les objectifs de chacun d'eux.

³⁷ Conseil québécois des représentants universitaires en éducation physique. 25 février 1995. *La formation des enseignants et des enseignantes spécialistes au primaire et secondaire*, 9 p.

4.1 PROGRAMMES DE GRADE : PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

4.1.1 Premier cycle : le premier programme de baccalauréat d'éducation physique et récréation

À l'instar du développement des programmes des autres facultés, c'est le premier programme de baccalauréat et les transformations qui ont suivi qui représentent la pièce majeure de la formation offerte d'abord au Département d'éducation physique, puis à la FEPS et à la FASAP. Jusqu'en 1977, ce baccalauréat représente l'essentiel des programmes offerts. Il importe donc de lui accorder une place prépondérante.

En 1963, le premier programme est offert : le « **Baccalauréat en pédagogie en éducation physique et récréation** ». Il est développé par le directeur Jean-Pierre Lavigne, accompagné par les professeurs Jean-Guy Ouellet et Arthur Sheedy, les trois s'inspirant de programmes similaires offerts dans plusieurs universités américaines. Ce programme vise à former des professeurs en éducation physique ou des éducateurs spécialisés en récréation. Il s'étend sur trois ans pour les candidats ayant terminé une classe de rhétorique ou l'équivalent (13^e année, option culture) et sur deux ans pour les bacheliers ès arts.³⁸

La Faculté des sciences de l'éducation procède à la révision de ses programmes afin de tenir compte des recommandations du Rapport Parent paru en 1963-1964. L'appellation du baccalauréat est alors modifiée et deviendra le « **Baccalauréat ès sciences de l'éducation, option éducation physique** » dont l'objectif est de préparer à l'enseignement de l'éducation physique et à la direction et à l'organisation des activités physiques et sportives.

L'intervention pédagogique de qualité est la « marque de commerce » de ce programme. Les personnes diplômées sont appelées à intervenir auprès de différentes clientèles en milieu scolaire, ainsi qu'auprès de clientèles dans les milieux du sport (coaching et administration) et milieu hospitalier.

Le programme contient des cours théoriques, des laboratoires et des stages. L'analyse de ce premier programme offert de 1963 à 1967 permet de reconnaître l'orientation **vers une formation centrée sur l'intervention éducative**. De plus, l'importance de la formation pratique constitue la pierre angulaire de ce premier programme, et est retenue comme leitmotiv dans le développement des autres programmes que la Faculté développera par la suite. Plusieurs membres du corps professoral ainsi que des membres professionnels se sont investis en ce sens.

En 1969, le Baccalauréat ès sciences de l'éducation, option éducation physique, développe un ensemble de cours obligatoires offerts seulement à la clientèle masculine, tels que le hockey et le football. En contrepartie, des cours sont offerts seulement à la clientèle féminine.

³⁸ Annuaire et site Web de la FASAP, 2020.

PREMIÈRE MODIFICATION IMPORTANTE DU BACCALAURÉAT – 1970

Tenant compte des recommandations du Rapport Parent et des changements dans les besoins de la société québécoise, il devient nécessaire d'offrir une certaine polyvalence dans la préparation professionnelle. Les milieux de travail se diversifient, les différentes disciplines offertes dans le programme évoluent, que ce soit celles relatives à l'intervention pédagogique, celles en biomécanique, en physiologie de l'exercice, en évaluation ainsi qu'en entraînement physique.

Avec cette modification en 1970, une première partie du programme vise à assurer une formation de base commune, alors que la deuxième partie permet d'offrir à chaque étudiant des cours optionnels selon ses aptitudes, ses intérêts et le choix du champ d'application dans son éventuelle carrière : le contenu disciplinaire est consolidé, les objectifs pédagogiques sont diversifiés de manière à pouvoir s'adresser à différents niveaux d'application et par une préparation plus polyvalente vis-à-vis des rôles du spécialiste de l'activité physique. Déjà, des stages d'intervention en milieux extrascolaires sont offerts, précurseurs de l'instauration du régime coopératif qui apparaît quelques années plus tard.

DEUXIÈME MODIFICATION IMPORTANTE – 1974

En 1974, à l'aube de la création de la Faculté, le Département de kinanthropologie convient de développer le programme de baccalauréat ès sciences de l'éducation (éducation physique) en offrant des blocs de cours qui tiennent compte des besoins de formation des professionnels et professionnelles en éducation physique, tel que mentionné précédemment. Ils tiennent également compte des spécialités de l'équipe professorale en place. C'est ainsi que les cours sont offerts dans les domaines suivants :

- intervention en activité physique
- biomécanique, troubles musculosquelettiques
- physiologie de l'exercice
- activité physique adaptée
- plein air

Des ressources professorales et professionnelles sont directement affectées à la gestion des stages qui doivent se dérouler en milieu scolaire. Il s'agit d'identifier les milieux qui acceptent de recevoir des stagiaires, de les encadrer, de les évaluer. Cette réalité donnera lieu au développement de la recherche, notamment dans la formation des intervenants qui reçoivent les stagiaires. Des professeurs dans le domaine de l'intervention s'y investiront. La Faculté sera d'ailleurs reconnue pour ses compétences à cet effet.

La recherche se développera éventuellement à l'intérieur de certains de ces domaines dont certains seront identifiés plus tard comme des créneaux à privilégier. À titre d'exemples, voici le nom de certains professeurs associés à ces domaines :

- En intervention en activité physique : Rémi Bissonnette, Charles Thiffault, Paul Deshaies, Nicole Dufresne, Brian Page, Hugues Leblanc, Georges-B. Lemieux.
- En biomécanique et troubles musculosquelettiques : Jean-Pierre Cuerrier, René Therrien.
- En physiologie l'exercice : Pierre Gauthier, Pierre Lagassé, Raymond Nadon.
- En éducation physique adaptée : Donald Royer, Jacques Vanden Abeele, Georges-B. Lemieux.
- En plein air : Gilles Quenneville.

TROISIÈME MODIFICATION IMPORTANTE : 1981 ET 1986

En 1981, le baccalauréat en activité physique (B. Sc.) propose deux cheminements bien distincts : **intervention en milieu scolaire et intervention en milieux extrascolaires**. Les objectifs spécifiques du programme visent les milieux scolaires, de la santé, du loisir, du travail et de l'entraînement sportif.

Avec les besoins croissants dans le domaine des activités physiques en général, la FEPS propose une activité pédagogique obligatoire pour chacune des orientations offertes en milieux extrascolaires :

- conditionnement physique
- entraînement sportif
- plein air.

Des activités à option (six crédits) permettront aux étudiantes et aux étudiants de développer des compétences plus spécifiques pour chacune de ces orientations, en plus de réaliser un stage en milieu extrascolaire dans le secteur de leur choix.

En 1986, l'évolution du programme de baccalauréat amène **la création de trois modules de 12 crédits chacun** dans la **concentration Intervention en milieux extrascolaires** :

- Conditionnement physique (Pierre Gauthier, responsable) ;
- Entraînement sportif (Élaine Tanguay, responsable) ;
- Plein air (Gilles Quenneville, responsable).

Ces modules correspondent à la fois au développement de l'éducation physique au Québec, aux besoins identifiés dans la société et à l'expertise que des membres du corps professoral possèdent.

LE MODULE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE³⁹, NOMMÉ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MIEUX-ÊTRE EN 1989

Contexte

Déjà dans les années cinquante, des studios privés de culturisme ouvrent au Québec. Les poids et haltères constituent l'essentiel des équipements pour développer la musculature de la gente masculine afin de bien sculpter le corps. Vers la fin des années 1960, une problématique importante et difficile à résoudre par le corps médical fait son apparition. Un grand nombre de gens d'affaires, principalement des hommes, sont sujets à faire des crises cardiaques. Cette situation est notamment attribuée à la sédentarité des hommes d'affaires d'âge moyen considérant la nature de leur travail plutôt sédentaire, et au stress qui y est associé.⁴⁰

En 1968, le Dr Paul David, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal, commande une étude afin de démontrer les bienfaits de l'activité physique sur le système cardiovasculaire⁴¹. Plusieurs études relient la pratique de l'activité physique d'intensité modérée et de nature aérobie à la diminution des facteurs de risque de la maladie coronarienne. Ce lien entre l'activité physique d'intensité modérée comme facteur préventif de maladie coronarienne ne sera jamais remis en question. En 1973, naît le Centre ÉPIC (Étude Pilote Institut de Cardiologie). Ce Centre canadien de médecine préventive et d'activité physique constitue une installation unique au Canada. Suivra le marché des gymnases attrayants équipés d'appareils d'exercices sophistiqués, tels tapis roulants motorisés, appareils de musculation Nautilus et Hydra-gym, etc.

Développement du module conditionnement physique

Les programmes universitaires de formation de spécialistes en éducation physique se sentent interpellés, et avec raison, pour offrir une formation nouvelle afin de combler les attentes et les besoins de ces adultes avides de recevoir des interventions de nature professionnelle de qualité.

En 1977, le seul programme de baccalauréat offert à la FEPS est alors axé sur la formation d'enseignantes et d'enseignants en éducation physique en milieu scolaire. D'ailleurs, une situation similaire prévaut dans les autres universités au Québec. Le cours de prescription en conditionnement physique est en quelque sorte précurseur de la mise en place du module de conditionnement physique axé sur la clientèle adulte.

La Faculté recrute alors Pierre Gauthier, bachelier en éducation physique de l'Université de Montréal, et intervenant en conditionnement physique dans le programme EPIC auprès de la population adulte. Sa formation aux études supérieures (Maîtrise de l'Université de Montréal et Doctorat de l'Université d'Alberta) a été réalisée

³⁹ Office québécois de la langue française. 2016. Déconseille l'utilisation de l'appellation conditionnement physique, calquée sur l'anglais (Physical Conditioning). Le terme « Entraînement physique » est privilégié. Le conditionnement physique est ainsi défini : « Ensemble d'exercices physiques planifié pour améliorer la condition physique ou pour la maintenir à un certain niveau. »

⁴⁰ GAUTHIER, Pierre. Notes personnelles, 2019.

⁴¹ ÉPIC, site Web 2018.

dans le domaine de la physiologie de l'exercice. Il représente le candidat idéal pour mettre en place des activités pédagogiques en conditionnement physique visant une population adulte.

Pour être adéquats et sécuritaires pour un adulte d'âge moyen ou plus âgé, le type, la forme, l'intensité et la progression d'activités physiques exigent au minimum la connaissance de l'état de santé de cette clientèle, de ses capacités physiques et des risques inhérents associés à la pratique des activités réalisées. En d'autres mots, autant la pratique d'activités physiques adaptées aux capacités, aux besoins et aux intérêts de l'adulte est fortement souhaitable, autant l'inverse n'est qu'une improvisation qui ne peut être tolérée par les spécialistes en activité physique.

La FEPS étant bien consciente du développement de ce nouveau créneau dans le domaine de l'activité physique, souhaite ajouter une offre de formation dans le domaine du conditionnement physique pour adulte. Elle confie ce projet au professeur Gauthier qui, parallèlement à la mise sur pied d'un module dans le programme de baccalauréat, est responsable :

- du conditionnement physique au Centre sportif ;
- de la mise sur pied et du fonctionnement des différents programmes de conditionnement physique, incluant la salle de musculation ;
- du laboratoire d'évaluation de la condition physique, qui est l'ancêtre de la Clinique universitaire en kinésiologie.

Au début des années soixante, l'Université privilégie une voie pédagogique axée sur la formation pratique.⁴² L'Université de Sherbrooke « devient ainsi le deuxième établissement d'enseignement au Canada et le premier au Québec à mettre en place ce système particulier. Basé sur une méthode structurée de formation, le modèle coopératif combine des périodes d'études à l'Université avec des périodes de stages en entreprise.⁴³

C'est à compter de 1989 que la Faculté modifie le programme de baccalauréat en activité physique offert en régime coopératif dans la concentration en milieux extrascolaires. Les particularités du régime coopératif seront expliquées plus loin.

Le module conditionnement physique prend alors l'appellation **activité physique et mieux-être** et élargit la formation en traitant d'autres problématiques liées à la pratique de l'activité physique et à ses bienfaits. D'ailleurs, cette nouvelle appellation correspond mieux aux objectifs poursuivis par ce module qui visent :

- à connaître les différents mécanismes de l'humain, notamment sur les plans biologiques, fonctionnel, moteur, psychologique et cognitif, lors de la pratique d'activités physiques ;
- à identifier les divers facteurs influençant l'acquisition et le développement des qualités physiques et motrices en fonction du développement global de l'individu, de l'enfance à l'âge adulte ;
- à maîtriser les principes d'intervention auprès de cette clientèle.

⁴² GOULET, Denis, p. 118.

⁴³ *Ibid.*, p. 119.

En 1998, le baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé offre un module en entraînement sportif, et le baccalauréat en kinésiologie offre un module en encadrement sportif.

Au fil des ans, une autre dimension est ajoutée, soit celle des personnes âgées. L'intégration de ce groupe d'âge a pour but de répondre aux besoins croissants des personnes âgées à l'égard de la pratique d'activités physiques afin d'améliorer leur santé et de maintenir leur autonomie. Cet ajout rejoint l'orientation de la Faculté quant au créneau de recherche « Activité physique et vieillissement ».

LE MODULE ENTRAÎNEMENT SPORTIF ET LE MODULE ENCADREMENT SPORTIF

Contexte

Le domaine de l'entraînement sportif est une réalité qui existe depuis les débuts de la présence de la formation professionnelle en éducation physique à l'Université de Sherbrooke (1963) et qui s'est développée depuis ce temps, alimentée par les diverses expertises et les résultats des recherches menées ici et ailleurs. Au Québec, la mise en place de plusieurs fédérations sportives participe au développement de ce domaine.

Les premiers professeurs embauchés au Département d'éducation physique pour intervenir dans le baccalauréat en pédagogie en éducation physique ou en récréation sont des professionnels qui ont un intérêt et une expertise dans le domaine de l'entraînement sportif : Jean-Guy Ouellet, Charles Thiffault, Rémi Bissonnette et Raymond Nadon sont de ceux-là. L'intérêt se situe également dans la société québécoise, ce qui amène en 1968 la création de la Confédération des sports du Québec (CSQ), à l'instar de la Confédération des loisirs du Québec (CLQ). Devant cet intérêt pour le domaine de l'entraînement sportif tant chez les premiers professeurs qu'au sein de la société québécoise, le Département d'éducation physique procède au début des années soixante-dix à l'embauche d'autres ressources professorales qui participeront à son développement. Il s'agit notamment de Paul Deshaies, Jean-Pierre Cuerrier, Georges-B. Lemieux, Gilles Quenneville et Éleine Tanguay.

En 1974, la Faculté d'éducation physique et sportive a comme mission d'assurer l'étude et la recherche en kinanthropologie (science de l'homme en mouvement) et d'assumer l'élaboration et le développement de programmes de formation dans cette discipline. Elle reçoit également le mandat d'animer la communauté universitaire dans des programmes d'activités physiques et sportives qui contiennent des aspects d'entraînement sportif. C'est dans ce contexte que certaines ressources professorales de la FEPS assument des interventions auprès d'équipes sportives de l'Université.

Développement du module entraînement sportif

En 1981, le baccalauréat en activité physique (B.Sc.) propose deux cheminements distincts : intervention en milieu scolaire et intervention en milieux extrascolaires. Les objectifs spécifiques du programme visent les milieux scolaires, ainsi que les milieux de la santé, du loisir, du travail. Dès la création du module « entraînement sportif », la professeure Éleine Tanguay en assume la responsabilité.

Quelques-unes des thématiques abordées en entraînement sportif sont : planification et méthodes d'entraînement incluant la préparation physique, entraînement disciplinaire (technique, tactico-pratique et stratégique) et préparation mentale, entraînement d'athlètes handicapés, etc. Les organismes et les structures de régie sportive, l'éthique et le développement moral dans le sport, ainsi que le leadership font également partie des sujets traités.

En 1998, un module en **entraînement** sportif est offert dans le baccalauréat en enseignement en éducation et à la santé, et un module **encadrement** sportif est offert dans le baccalauréat en kinésiologie.

Par la suite, les programmes de formation professionnelle de 1^{er} et de 2^e cycles se sont développés dans le domaine de l'entraînement sportif, toujours en fonction de l'évolution des besoins de la société et en lien avec les spécialités des membres du corps professoral.

En 2001, la responsabilité de coordonner les activités pédagogiques du module entraînement sportif est confiée au professeur Martin Roy, embauché en 2001. Diplômé en psychologie de l'Université Laval, il détient une maîtrise et un doctorat en sciences de l'activité physique de l'Université Laval. Son profil de professeur-chercheur correspond tout à fait au domaine de l'entraînement sportif, à la formation d'entraîneurs ainsi qu'à l'intervention en entraînement sportif.

En 2013, la FEPS développe le « certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif ». Ce programme toujours en place aujourd'hui a notamment pour mission d'aider les étudiantes-athlètes et les étudiants-athlètes à développer leurs méthodes d'apprentissage afin de poursuivre et de compléter des études universitaires. Enfin, les étudiantes et les étudiants intéressés peuvent poursuivre leur formation au 2^e cycle à la maîtrise en kinanthropologie.

LE MODULE PLEIN AIR

Contexte

À la fin des années cinquante, prend forme au Québec un mouvement social⁴⁴ nommé « Plein air », tributaire de mouvements déjà amorcés notamment en France et aux États-Unis (Outdoor Education). Des organisations québécoises, telles que le mouvement des scouts, les cercles des jeunes naturalistes, les camps de vacances pour les enfants et les familles⁴⁵ ont vraisemblablement été les précurseurs du plein air. Les activités physiques qui se déroulent alors en pleine nature se développent selon une approche qui diffère de celle qui prévaut dans la pratique des activités physiques sportives où performance, réussite et compétition constituent les éléments majeurs. L'approche préconisée par les adeptes de plein air est à l'opposé de celle du monde sportif. « *Le plein air est l'ensemble de pratiques lié à un séjour et à un déplacement non motorisé en nature.* »⁴⁶

⁴⁴ SARRASIN, Joanne. *Les éducatrices et les éducateurs physiques dans l'éducation au plein air*, Document inédit, 1990, 9 p.

⁴⁵ LARUE, Paul., BÉLEC, Pierre. *Le Québec en plein air*, Québec Amérique, 2016, 304 p.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 25.

Le mouvement nommé plein air regroupe des gens qui pratiquent certaines activités physiques en pleine nature comme un loisir. C'est l'époque d'un « retour aux sources », de la réappropriation de la nature qu'il faut mieux connaître pour mieux la préserver. C'est aussi à cette époque qu'apparaissent certaines bases de plein air, issues très souvent de camps de vacances. Nous pouvons penser que c'est le début de la préoccupation relative à l'environnement qui se développera au cours des années qui vont suivre. Des écoles primaires et secondaires insèrent des activités de plein air à l'intérieur de la programmation en éducation physique. C'est l'époque des « classes vertes », des « classes blanches » qui se réalisent pendant quelques jours dans des bases de plein air ou des camps de vacances. Certains cégeps en font autant. Les programmes universitaires de formation des enseignants en éducation physique ajoutent des cours d'intervention afin de mieux préparer les éducateurs physiques à utiliser les activités de plein air dans leur travail.

De 1970 à 1979, les premiers cours de formation au plein air s'amorcent de façon modeste avec quelques activités physiques réalisées en pleine nature. C'est au Département d'éducation physique, alors rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation, que le premier cours de plein air est offert à l'intérieur du baccalauréat en sciences de l'éducation-option éducation physique. À l'époque, une seule activité de didactique de 1 crédit est offerte, réalisée lors d'une *expérience* d'une fin de semaine en milieu naturel (base de plein air et parc). Selon le site choisi, les activités physiques varient : canotage, randonnée, camping, orientation, escalade, etc. De façon générale, les activités de plein air sont à option. Elles sont variables et changent de nom, selon les programmes et les années. Ce n'est que dans l'annuaire 1969-1970, qu'apparaissent pour la première fois ces activités : course d'orientation, ski alpin – ski nordique – plein air. De 1970 à 1981, plusieurs de ces activités sont offertes à titre optionnel.

Les activités offertes se déroulent directement sur le campus universitaire ou au parc du Mont-Bellevue (ski de fond, course d'orientation, acclimatation au plein air [écologie], interprétation de l'environnement, premiers soins en milieu naturel, et autres). D'autres activités prennent place dans le milieu régional, parcs et espaces verts, bases de plein air (Introduction au plein air) et en milieu éloignée (Plein air été et Plein air hiver). Cette formation professionnelle incorpore aussi des cours théoriques portant sur les fondements du plein air éducatif, les aspects légaux et la planification, ainsi que sur les méthodes préventives et didactiques particulières au milieu du plein air.

Développement du module plein air

En 1979, le professeur Gilles Quenneville, de retour de ses études doctorales à l'Université Indiana, où il a complété un programme de 3^e cycle en récréation (Re.D.), s'engage à développer le plein air. Il est le seul professeur à s'investir dans ce domaine sur lequel ses études doctorales ont porté. Il est accompagné de quelques chargés de cours qui ont joué un rôle important dans le développement de ce module.

En 1981, le programme de baccalauréat est modifié et contient deux orientations :

- Intervention en milieu scolaire ;
- Intervention en milieux extrascolaires.

Le professeur Quenneville propose alors un **module de plein air éducatif** visant à offrir une formation professionnelle, qu'il qualifie d'avant-gardiste. La vision du plein air qu'il présente propose des moyens pour le développement physique et moteur qui intègrent le développement de compétences transversales, le milieu du plein air étant propice à cette approche. En ce sens, sa proposition vise les futurs intervenants en milieu scolaire. Le module plein air proposé a comme objectif d'inciter les gens à pratiquer des activités physiques et éducatives du plein air pour trois motifs tels que proposés par L. B. Sharp, pionnier du plein air éducatif aux États-Unis⁴⁷, sur lesquels le professeur Quenneville base son approche :

1. Découvrir le riche milieu du plein air ;
2. Utiliser le milieu du plein air pour la pratique d'activités physiques ;
3. Développer des compétences et des attitudes pour protéger le milieu du plein air (environnement).

Toutefois, lors de la modification du baccalauréat, le module plein air est un des trois modules offerts dans l'orientation « intervention en milieux extrascolaires », les deux autres étant le module entraînement sportif et le module conditionnement physique. Le professeur Quenneville croit qu'il aurait été préférable que ce module soit implanté dans l'orientation « intervention en milieu scolaire ». Offert dans l'orientation en milieux extrascolaires, le module plein air avait, selon lui, moins de chance de se développer, étant donné le peu d'occasions de carrières professionnelles dans ce secteur à l'époque pour les diplômés.⁴⁸

De 1986 à 1998, un module de 12 crédits est offert aux étudiants de l'orientation en milieux extrascolaires. En 1995, le professeur Quenneville prend sa retraite. Par la suite, quelques activités pédagogiques de plein air sont offertes : plein air scolaire, ski de fond, course d'orientation. Avec les nombreuses modifications de programme des dernières années, il ne reste que deux activités (Activités individuelles hivernales et Activités estivales individuelles). Le module plein air cesse d'être offert en 1998.

De 2011 à 2015, de nouvelles activités voient le jour dans le baccalauréat en éducation physique et à la santé (3 activités à option de 2 crédits) : Activités hivernales – Activités estivales – Activités sur glace. Dans le baccalauréat en kinésiologie, les activités de cyclisme et de marche sont offertes.

Les pages précédentes ont présenté les trois modules qui ont été retenus officiellement dans le programme de baccalauréat. Toutefois, les appellations « module » et « option » sont aussi utilisées pour désigner une organisation spécifique de cours offerts à l'intérieur du programme de baccalauréat. C'est notamment le cas du module éducation physique adaptée et de l'option danse qui sont présentés ci-après :

⁴⁷ FORD, Phyllis M. *Principles and Practices of Outdoor/Environmental Education*, by John Wiley & Sons, Inc., 1981, 348 p.

⁴⁸ QUENNEVILLE, Gilles. Notes personnelles, 2019.

MODULE ÉDUCATION PHYSIQUE ADAPTÉE

En 1962-1963, la Faculté des sciences de l'éducation offre une licence en psychopédagogie de l'enfance inadaptée (nommée aussi enfance exceptionnelle) et démontre un intérêt marqué pour ce domaine et cette clientèle. C'est donc dans ce contexte que le programme en pédagogie (en éducation physique ou en récréation) (1963-1964) est développé. Dans ce premier programme apparaît un cours intitulé (1966-1967) : Éducation physique adaptée (2 cr.) – décrit comme suit : Étude des principes généraux et spécifiques dans l'utilisation d'exercices. Application à des exercices et des activités physiques selon certaines conditions. Essai et analyse de programmes adaptés.

À partir de 1974, au moment de la création de la FEPS, et jusqu'en 1980-1981, la structure du programme change, ce qui affecte positivement le domaine de l'éducation physique adaptée. En effet, pour compléter son programme d'études, l'étudiante ou l'étudiant doit réussir 27 crédits obligatoires, dans l'une ou l'autre des options suivantes : élémentaire ou secondaire-collégial ou enfance exceptionnelle ou sciences de l'entraînement. Deux stages de 3 crédits chacun en milieu adapté sont également obligatoires.

De 1988 à 1999, le premier module (15 cr.) en éducation physique adaptée prend place dans le baccalauréat en activité physique incluant une concentration Intervention en milieu scolaire. Cependant, à partir de 1983-1984, tous les étudiants et toutes les étudiantes du baccalauréat en éducation physique – intervention en milieu scolaire reçoivent une formation dans le « volet population » soit deux cours orientés vers ce type de clientèle.

En 1998-1999, le module en activité physique adaptée n'est plus offert. Cependant, de 2001 à 2003, le module Intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'ordre comportemental est offert avec 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et des activités relatives aux difficultés d'ordre comportemental chez les élèves du primaire et du secondaire, et une activité en psychopédagogie des élèves en difficultés d'ordre comportemental. En 2003 le module activité physique adaptée est de retour avec 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, et des activités traitant des aspects socio-affectifs au primaire, des aspects physiques et moteurs et des intellectuels et socio-affectifs. Des stages d'enseignement sont également inclus.

En 2009, l'étudiant du baccalauréat en éducation physique et à la santé qui complète 4 cours (2 cr.) et les stages III ou IV dans ce domaine, a la mention sur son diplôme : Module en éducation physique adaptée. Sur la base de toutes ces informations, il est permis de conclure que le « **domaine de l'activité physique adaptée** » a toujours été présent dans le programme de formation du baccalauréat en éducation physique, subissant au fil des ans diverses modifications.

Parallèlement à la formation offerte par la FEPS dans le baccalauréat, des professeurs développent des activités qui sont offertes à diverses clientèles au Centre sportif. Ces activités sous la responsabilité de certains professeurs s'inscrivent, à même leur tâche, dans les services à la collectivité.

Des activités particulières n'ayant aucun objectif de formation professionnelle, mais plutôt un objectif de préparation ou de réadaptation des athlètes handicapés ou personnes handicapées, sont offertes au Centre sportif de l'Université et sont appelées « programme d'activités », qu'il ne faut pas confondre avec les programmes de formation offerts par la Faculté, sanctionnés par un diplôme.

Le premier « programme d'activités » intitulé « entraînement pour athlètes paraplégiques et tétraplégiques » ainsi offert au Centre sportif, est mis sur pied en 1981 par le professeur Donald Royer, à qui s'est ensuite joint Jean Laroche, entraîneur au Programme paralympique du Canada.

Le deuxième « programme d'activités » offert au Centre sportif, « revalidation motrice », est créé en 1981. Il offre au départ des activités physiques pour des personnes avec des difficultés motrices dues à des maladies non progressives seulement. La revalidation motrice fait appel à une approche dynamique centrée sur la personne, développée au laboratoire de motricité humaine du professeur Jacques Vanden-Abeelee.

Le troisième « programme d'activités » offert au Centre sportif en 1992, s'adresse aux personnes atteintes de la sclérose en plaques. La programmation offerte est, selon le professeur Vanden-Abeelee, très efficace dans le domaine des activités physiques pour les personnes atteintes de cette maladie.

Le quatrième « programme d'activités » est conçu spécifiquement pour la clientèle du Centre Notre-Dame de l'Enfant de Sherbrooke (CNDE) **pour jeunes adultes avec déficience intellectuelle sévère ou profonde**. Il est développé en 1995, fruit d'une collaboration entre le professeur Georges-B. Lemieux, les parents de ces jeunes adultes regroupés au sein du groupe Touratelier et certains organismes reliés aux services sociaux

OPTION DANSE

En 1969, des activités techno-pédagogiques, nommées maintenant « activités de didactique » ont été ajoutées au programme de baccalauréat ès sciences de l'éducation option éducation physique. Ces activités étaient offertes uniquement aux filles, car à cette époque tous les cours techno-pédagogiques étaient obligatoires et l'offre de cours comprenait certaines activités auxquelles les filles n'avaient pas accès comme le hockey et le football. C'est ainsi que les activités pédagogiques suivantes ont été offertes en 1969 pour remédier à cette problématique : danse, rythme et percussions, patinage artistique et folklore. Bien que ces activités soient de nature artistique, elles avaient été intégrées au programme puisqu'elles faisaient appel aux composantes du mouvement humain qui s'appuyaient sur les travaux de Jean Le Boulch en psychocinétique.⁴⁹

Une ressource permanente a été engagée pour dispenser ces cours. Il s'agit de madame Paulette Côté qui a également été responsable de l'ensemble de ces cours à l'exception du cours de folklore qui a été donné par madame Marcella Vanden Abeelee. Étant donné le caractère artistique de ces activités physiques, une première

⁴⁹ LE BOULCH, Jean. *L'éducation par le mouvement. La psycho-cinétique à l'âge scolaire*, Paris, Les Éditions sociales française, 1966, 217 p.

présentation publique de danses folkloriques a eu lieu à l'auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation. Le secteur danse a donc pris son envol avec quatre cours d'un crédit chacun, un en danse folklorique et trois en danse dont un spécifiquement nommé danse moderne.

Un deuxième spectacle, celui-ci relié au cours de danse II a été présenté au **printemps 1971**. Ce dernier a reçu un bel accueil de la part des membres du corps professoral ainsi que des étudiantes et des étudiants du département. Après le départ de Paulette Côté en 1973, Nicole Dufresne, alors professeure, prend la responsabilité des cours de danse (moderne, jazz, folklore, danse II) et du cours de mouvement expressif. Tous ces cours sont à option pour l'ensemble de la clientèle étudiante du Département.

De 1973 à 1978, un spectacle annuel présente le résultat du travail des étudiantes inscrites au cours de danse II. Ce spectacle est alors présenté à l'auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation. En 1979, le spectacle de danse est présenté pour la première fois à la salle Maurice-O'Bready et est capté sur vidéo par le Service audiovisuel. Cette réalisation a été rendue possible grâce à une subvention du Comité des fêtes du 25^e anniversaire de l'Université de Sherbrooke. **De 1979 à 1991**, un spectacle de danse est présenté à la salle Maurice-O'Bready, sur une base biennale en fonction du nombre d'inscriptions au cours de danse II. Ce spectacle devient une tradition importante pour les cohortes étudiantes au même titre que l'annuel souper de faculté du printemps !

Les cours de danse à option sont offerts à toutes les étudiantes et à tous les étudiants de la Faculté et plusieurs choisissent l'ensemble des cours de danse. Étant donné que ce sont des cours à option, une appellation non officielle et informelle est fréquemment utilisée : l'option danse.

Au début des années 1980, le nouveau programme du ministère de l'Éducation pour le primaire et le secondaire comprend le thème 8 *Expression*. Le cours mouvement expressif déjà offert devient un cours obligatoire (éducation motrice), tant en cheminement scolaire qu'en cheminement extrascolaire. Ce cours se base sur les composantes du mouvement et sera renommé Éducation motrice II, pour le volet « expression », faisant suite au cours Éducation motrice I, un cours qui traite des mêmes composantes dans d'autres thèmes du programme en éducation physique au primaire.

Après 1991, les activités de danse sont toujours présentes dans le programme de baccalauréat en éducation physique incluant une intervention en milieu scolaire, cependant les inscriptions diminuent. **En 1998**, le programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé (BEEPS) exige la formation à une deuxième discipline. Un bloc de treize crédits d'activités pédagogiques en enseignement de la danse est alors offert à la clientèle étudiante. Malheureusement, faute d'inscriptions suffisantes, cette deuxième discipline a été délaissée.

En 1999, le Ministère change l'exigence pour la formation en éducation physique et à la santé et retire la formation à une deuxième discipline. Quelques activités à option en danse sont toujours au programme et le cours didactique des activités expressives est obligatoire au Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé BEEPS. Depuis 2014, un seul cours de ce domaine existe toujours, mais il est à option (Danse et mouvement expressif).

INNOVATION MAJEURE – LE RÉGIME COOPÉRATIF – 1989

« Dès l'automne 1965, le conseil d'administration adopte le régime coopératif proposé par deux facultés ». ⁵⁰ La Faculté des sciences appliquées, devenue Faculté de génie, et la Faculté d'administration, sont les premières à admettre des étudiants dans ce régime d'études basé sur une approche pédagogique nouvelle, qui consiste en l'alternance des trimestres d'étude à l'Université et des stages rémunérés en milieu de travail, permettant une qualité et une pertinence accrues de la formation. ⁵¹ En effet, l'alternance session d'études/session de stage, permet une relation théorie/pratique. « *Initialement, le modèle coopératif s'adresse spécifiquement aux étudiants en génie de la Faculté des sciences et aux étudiants inscrits à la maîtrise en administration des affaires, mais il ne tarde pas à séduire d'autres facultés.* » ⁵²

En 1989, le régime coopératif est instauré dans le baccalauréat en intervention en milieux extrascolaires, qui deviendra plus tard le baccalauréat en kinésiologie (1998). Le régime coopératif dans ce type de programme en éducation physique constituera une première au Québec. Il s'agit d'une innovation dont l'Université de Sherbrooke peut s'enorgueillir. Le régime coopératif offre ainsi une visibilité plus grande à la Faculté. Il s'agit également, sans contredit, d'un puissant outil pour le marketing du programme.

Le Service des stages et du placement de l'Université, mis en place en 1965 lors du démarrage des programmes offrant le régime coopératif, a la responsabilité de trouver des stages pour les étudiants. Yvon Lamarche devient le premier coordonnateur de stages pour la Faculté. Depuis 1989 et jusqu'à maintenant, le Service des stages et du placement (SSP) – depuis renommé le Service des stages et du développement professionnel doit trouver les milieux de stages pour les étudiants du **baccalauréat en activité physique, concentration intervention en milieux extrascolaires et au baccalauréat en kinésiologie.** Ces milieux de stages sont répartis dans toutes les régions du Québec et même à l'extérieur. En janvier 2001, à la recommandation de Renald Mercier, directeur du SSP, le doyen Paul Deshaies embauche Jean Hamel et lui confie le mandat de faire du démarchage auprès d'employeurs pour recruter des milieux de stages. Ce travail a été accompli jusqu'en 2007 avec un très grand succès comme en témoigne le tableau qui suit :

⁵⁰ GOULET, Denis, *ibid.*, p. 119.

⁵¹ GOULET, Denis, *ibid.*, p. 120.

⁵² *Ibid.*, p. 120.

De 2001 à 2007 – 294 offres reçues en provenance de 111 organismes

- **36 organisations du secteur public :**
 - 14/ Santé services sociaux : RRSSS, CSSS/CH et/ou CLSC et/ou CHSLD
 - 17/ Éducation : commissions scolaires et établissements d'enseignement (scolaire, collégial, universitaire)
 - 5/ Autres (ministères, municipalités, etc.)
- **47 du secteur privé :**
 - 35/Services : santé (en milieu de travail, réadaptation, cliniques, etc.), RPA, mise en forme, préparation physique/performance sportive, ergonomie, etc.)
 - 12 / Biens : pharmaceutique, papetière, transformation (aluminium, portes et fenêtres, etc.)
- **28 du milieu associatif sportif :**
 - Fédérations sportives unisport ou multisports
 - URLS
 - Clubs sportifs unisport
 - Événements sportifs unidisciplinaire ou multidisciplinaires

En 1996, le ministère de l'Éducation contingente également les programmes de formation des enseignants en éducation physique. La FEPS obtient le contingent le plus élevé en enseignement en éducation physique parmi les universités québécoises, soit de 66 sur un total de 220 pour toutes les universités offrant ces programmes.

En 1998, en partie pour répondre à de nouvelles exigences du ministère de l'Éducation du Québec envers les futurs enseignants en éducation physique, dont celle d'assumer l'éducation à la santé, la Faculté remanie ses programmes de premier cycle et développe le **baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé**. En 2000, fort heureusement, le MEQ abandonne l'obligation de la préparation à l'enseignement d'une 2^e discipline. Il s'agit là d'une décision qui s'imposait compte tenu du casse-tête administratif très complexe qu'elle imposait à plus d'une faculté. Au-delà de la complexité de la gestion administrative, l'ajout de l'éducation à la santé à la formation multidisciplinaire en éducation physique, présentait un portrait qui a convaincu le MEQ de supprimer cette exigence qui s'avérait irréaliste.

En 1998, le baccalauréat en intervention en milieux extrascolaires devient le baccalauréat en kinésiologie contenant deux modules et offert en régime coopératif : activité physique et mieux-être et entraînement sportif.

En 2014, des modifications majeures sont apportées et les deux modules sont abandonnés à la suite de l'évaluation du programme.

4.1.2 Programmes de deuxième cycle : maîtrise

En 1977, les études supérieures font leur entrée à la Faculté avec la création de la **maîtrise en kinanthropologie** de type recherche.

En 1997, le volet type cours est ajouté ; elle contient un tronc commun et deux cheminements (de type cours et de type recherche).

En 2011, la maîtrise en kinanthropologie est modifiée pour devenir la **maîtrise en sciences de l'activité physique**.

L'Annexe 3 sur les programmes présente les objectifs de la maîtrise et son évolution.

4.1.3 Programmes de troisième cycle

En 2004, la Faculté s'associe à la Faculté d'éducation pour offrir le doctorat en éducation, domaine de l'intervention éducative en activité physique et santé, et à la Faculté de médecine et des sciences de la santé et aussi à la Faculté des lettres et sciences humaines pour offrir le doctorat en gérontologie, domaine de la kinésiologie, de la santé et du vieillissement (Annuaire 2004-2005). Cette association sera maintenue jusqu'en 2017-2018.

De décembre 2002 à 2005, la Faculté de médecine et des sciences de la santé offre un doctorat en sciences cliniques dans lequel s'inscriront quelques étudiantes et étudiants de la FEPS. Il s'agit d'un programme qui s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour concevoir et réaliser des projets de recherche de façon autonome. Ce programme novateur transcende les barrières départementales traditionnelles.⁵³

En 2014, la Faculté fait le dépôt au Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI) d'un projet de doctorat en sciences de l'activité physique. En 2018, les premiers étudiants et les premières étudiantes sont admis dans le programme. Il s'agit du premier doctorat (Ph.D.) dans le domaine des sciences de l'activité physique au Québec à faire de l'approche interdisciplinaire une finalité de formation. Ainsi, en plus d'être spécialisées dans un secteur spécifique, les personnes diplômées de ce programme se démarqueront par leur capacité à situer leurs travaux de recherche dans une perspective interdisciplinaire et par leur solide compétence dans la gestion d'équipes intersectorielles.

Ce doctorat (Ph.D.) s'adresse aux diplômées et aux diplômés de deuxième cycle en sciences de l'activité physique. Il vise à former des experts en sciences de l'activité physique capables de participer au développement des connaissances de ce domaine, de communiquer ce savoir et d'agir en tant qu'expert-conseil en inscrivant leurs actions en cohérence avec les divers secteurs de recherche des sciences de l'activité physique.

⁵³ BRAVO, Gina. Comité d'évaluation des programmes, 2005.

L'Annexe II sur les programmes présente les objectifs du doctorat.

4.2 CERTIFICATS, DIPLÔMES ET MICROPROGRAMMES

Afin de répondre aux besoins des intervenants en activité physique, différents programmes ont été élaborés dans certains domaines, notamment dans le domaine des exercices thérapeutiques. Ces programmes répondaient aussi aux demandes des étudiantes et étudiants provenant d'autres pays. La description sommaire des principaux programmes et le résumé de leurs objectifs sont présentés à l'Annexe II.

4.2.1 Certificats et microprogrammes de premier cycle

Ce type de programme offre la possibilité aux établissements universitaires d'ajuster leur programmation afin de répondre à des besoins spécifiques. Certains d'entre eux auront une durée de vie limitée correspondant aux besoins ponctuels de formation à combler.

4.2.1.1 Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire, de 1969 à 1972

Le Département d'éducation physique met sur pied ce programme qui est offert durant les étés à des enseignants en exercice de la région. Il est créé afin de répondre aux besoins des milieux d'enseignement qui vivent des transformations relatives aux programmes gérés par le ministère de l'Éducation.

4.2.1.2 Certificat en conditionnement physique pour adultes, de 1978 à 1980

Il n'y a pas eu de diplômés dans ce programme, toutefois plusieurs activités pédagogiques ont été offertes afin de répondre à un besoin de formation pour cette clientèle.

4.2.1.3 Certificat d'activité physique, de 1985 à 2002

L'objectif de ce programme est d'élargir les connaissances des diplômés du baccalauréat en activité physique, afin de leur permettre de compléter le volet scolaire ou le volet extrascolaire.

4.2.1.4 Certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif, depuis 2011

Ce programme a pour mission particulière d'aider les étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes à développer leurs méthodes d'apprentissage afin de poursuivre et de compléter des études universitaires.

4.2.1.5 Microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé, depuis 2010

Ce programme s'adresse aux étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.

4.2.1.6 Microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie, depuis 2010

Ce programme s'adresse aux étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.

4.2.2 Programmes de deuxième cycle

4.2.2.1 Diplôme de 2^e cycle d'intervention en activité physique

En 1983-1984, à la demande de groupes de professeurs de commissions scolaires du Centre-du-Québec et de l'Estrie, la Faculté développe un second profil d'études qui conduit à un diplôme de 2^e cycle d'intervention en éducation physique. Il s'agit d'un premier programme que la FEPS offre hors du campus principal. Il sera ensuite offert à des bacheliers en éducation physique de la Montérégie.

4.2.2.2 Microprogramme de 2^e cycle en éducation à la santé

En 2003, ce microprogramme a comme objectif principal de sensibiliser les intervenants aux orientations de l'éducation physique et à la santé, ce dernier volet ayant été formellement ajouté aux objectifs poursuivis par les programmes en éducation physique.

4.2.2.3 Diplôme de 2^e cycle en exercices thérapeutiques

En 2002, un programme unique au Québec se greffe à l'éventail des programmes de la Faculté : le diplôme de 2^e cycle en exercices thérapeutiques. Parallèlement, la Faculté met sur pied la Clinique-école de kinésiologie et d'exercices thérapeutiques, laquelle permet aux étudiants de ce programme de mettre leurs apprentissages en pratique tout en offrant un service à la population.

En 2016, la Clinique-école de kinésiologie et d'exercices thérapeutiques élargit son rôle et devient la Clinique universitaire de kinésiologie. En plus de maintenir le service en exercices thérapeutiques, elle propose dorénavant des services axés sur la santé, l'activité physique et la performance. Elle devient ainsi un lieu privilégié de formation et de recherche tout en offrant une variété de services professionnels essentiels à la communauté.

5 LA RECHERCHE À LA FEPS-FASAP : SON DÉVELOPPEMENT, LES CRÉNEAUX RETENUS

5.1 LA RECHERCHE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Le Rapport Parent (1963-1966) constitue un moment marquant pour les universités qui ouvriront leurs portes à des sciences ou des professions naissantes. C'est dans ce contexte que « ... des professions ou des disciplines caractéristiques d'une société moderne : administration publique, commerce, nutrition, service social, sciences humaines, sciences de l'éducation. » apparaissent dans les universités québécoises.⁵⁴

C'est également à la même période que la formation des maîtres, assumée jusque là par les Écoles normales, est confiée aux universités. Tout le secteur « Éducation » doit se développer dans une structure nouvelle qui nécessitera des ajustements de taille, notamment en ce qui a trait à la fonction « recherche ». Il en est de même pour l'éducation physique qui est à se construire. Le Rapport Parent souligne que « La recherche doit être augmentée, parce qu'elle est une condition primordiale du progrès des études avancées. »⁵⁵

L'éducation physique qui s'est développée d'abord en milieu scolaire, doit alors envisager une expansion à la hauteur des attentes universitaires. L'Université de Sherbrooke et la FEPS n'échappent pas à cette réalité. Dans cette période en construction, les professeurs embauchés possèdent une formation dans l'une des **disciplines contributoires** de l'éducation physique. Les conditions aidantes pour réaliser de la recherche ne sont pas encore en place, que ce soit notamment relativement au financement ou aux infrastructures. De plus, l'absence d'une masse critique de professeurs dans une discipline contributoire donnée ne facilite pas sa mise en place et son développement. La réalité de la multidisciplinarité qui caractérise l'éducation physique et les sciences de l'activité physique n'offre pas toujours les conditions favorables à la mise en place d'équipes de recherche. Il faudra attendre plusieurs années avant qu'un secteur puisse bénéficier d'un financement approprié et d'une masse critique suffisante de chercheuses ou de chercheurs dans l'une des disciplines contributoires.

5.2 LA RECHERCHE À LA FEPS-FASAP, SON DÉVELOPPEMENT, LES CRÉNEAUX RETENUS

La multidisciplinarité : ses avantages et ses limites

Le domaine de l'éducation physique est multidisciplinaire. On y retrouve les sciences relatives aux connaissances du corps humain (anatomie, physiologie), à son fonctionnement en mouvement (neuromotricité, biomécanique, développement corporel/croissance, nutrition, etc.), les sciences relatives à l'intervention enseignement-apprentissage des mouvements, l'évaluation des performances physiques et sportives, les conditions

⁵⁴ BEAULIEU, Paul., BERTRAND, Denis. *L'État québécois et les universités – Acteurs et enjeux*. Presses de l'Université du Québec (PUQ), 1999, p. 39.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 40.

d'entraînement, ainsi que les sciences relatives au comportement humain (psychologie), celles relatives aux aspects sociaux (sociologie) et aux aspects historiques. Cette réalité multidisciplinaire présente donc un contexte regroupant des personnes ayant des formations variées en fonction des disciplines dans lesquelles elles se sont spécialisées. Il importe de rappeler le portrait des années soixante à quatre-vingt au moment où, d'une part, les universités connaissent une effervescence sans pareille, et d'autre part, le domaine de l'éducation physique connaît également une évolution remarquable. Tout est alors en construction, tout est à se mettre en place !

À la fin des années soixante-dix, les fonds de recherche pour la FEPS et la Faculté de droit sont relativement peu importants. Ces deux facultés participent à l'effort de recherche « ... avec des fonds annuels qui tournent en moyenne autour de 25 000 \$ entre 1975 et 1984. »⁵⁶

« ... les autorités universitaires ne s'émeuvent guère de cet état de fait et soulignent laconiquement que « cette situation ne fait que refléter l'état général du milieu québécois dans ces domaines. »⁵⁷

Cette description correspond également à la situation de la recherche à la FEPS lors de sa création. En 1974, c'est la période de mise en place de la nouvelle structure et du développement des programmes, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps pour la réalisation de recherches.

Durant la première décennie de l'existence de la FEPS, certains professeurs réalisent individuellement des « contrats de recherche » pour différents organismes avec lesquels ils sont en contact. Il est impossible de relever toutes les réalisations, mais mentionnons à titre d'exemples :

- Évaluation d'équipes sportives « Les Canadiens de Montréal » (Rémi Bissonnette) ;
- Évaluation de la condition physique d'employés de compagnies diverses (Pierre Gauthier) ;
- Recherche relative à des postes en sécurité au travail (René Therrien) ;
- Haut-Commissariat à la Jeunesse, au Loisir et au Sport (René Therrien) ;
- D'autres recherches ont été réalisées sans appuis financiers ou fonds de recherche, notamment : Préférences sportives des étudiants du CÉGEP de Sherbrooke – (Rémi Bissonnette et Georges-B. Lemieux).

Dans les années quatre-vingt, quelques recherches se réalisent selon l'expertise et l'intérêt des professeurs et en lien avec leur formation.

La Faculté identifie alors les créneaux de recherche qu'elle veut privilégier, à savoir :

1. Intervention éducative, qui devient plus tard « Intervention éducative en éducation physique et santé ».
2. Biomécanique du mouvement humain, qui devient plus tard « Neuromécanique et ergonomie ».
3. Activité physique et vieillissement, qui devient plus tard « Kinésiologie, santé et vieillissement ».

⁵⁶ GOULET, Denis. *Histoire de l'Université de Sherbrooke 1954-2004*. Les Éditions Université de Sherbrooke, 2004, p. 172.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 172.

Par ailleurs, certains membres du corps professoral réalisent des recherches qui ne se situent pas directement dans les créneaux retenus. À titre d'exemples, citons les travaux de :

- Georges-B. Lemieux : éducation physique adaptée ;
- Paul Deshaies, Jean-Pierre, Cuerrier et Marc Bélisle : intervention éducative en éducation à la santé ;
- Rémi Bissonnette : évaluation en hockey, évaluation de la condition physique au primaire,
- Marc Bélisle : psychologie du sport ;
- Raymond Nadon : nutrition des athlètes ;
- Pierre Gauthier : recherches en conditionnement physique en collaboration avec le Centre de recherche sur le vieillissement de l'U. de S.

5.3 RECHERCHE EN INTERVENTION EN ÉDUCATION PHYSIQUE/ INTERVENTION ÉDUCATIVE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

Le dictionnaire actuel de l'éducation définit ainsi l'intervention pédagogique :

« Action consciente et volontaire qui a pour but de soutenir, de stimuler ou de modifier les diverses relations dans une situation pédagogique (MEQ 1981). »⁵⁸

Dans les années soixante-dix, le secteur nommé « intervention pédagogique » prend officiellement forme à la FEPS. À cette époque, seulement quelques cours en intervention pédagogique sont offerts dans le programme de baccalauréat en éducation physique, ainsi que dans le diplôme de deuxième cycle en intervention en activité physique. Il n'existe alors aucun cours d'intervention pédagogique à l'intérieur du programme de maîtrise en activité physique qui avait été mis en place en 1977. Les professeurs, notamment Rémi Bissonnette, Nicole Dufresne, Hugues LeBlanc, Georges-B. Lemieux, Brian Page et Éline Tanguay sont identifiés à ce secteur « intervention », mais de manière individuelle. Il n'y a pas vraiment de recherche concertée en intervention dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

Cependant, les professeurs, Georges-B. Lemieux, Éline Tanguay et Nicole Dufresne, et le chargé de cours Jacques Chouinard, mettent sur pied un groupe traitant de l'observation du mouvement humain, domaine qui regroupe des concepts en apprentissage moteur et en intervention. L'observation du mouvement humain constitue un domaine très important dans la formation professionnelle. Malheureusement à cette époque, peu de recherches sont disponibles dans ce domaine. Les travaux de ce groupe visent à mieux préparer les futurs intervenants à l'enseignement et à l'entraînement dans diverses disciplines sportives. Il est constitué de professionnelles et professionnels intervenant dans différents sports ou activités physiques (danse, golf, volleyball, gymnastique). Lors de rencontres professionnelles, les membres de ce groupe présentent les résultats de leurs travaux portant notamment sur :

⁵⁸ LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Guérin, 1993, 1 500 p.

- *L'observation des mouvements humains en situation « in vivo » : étude exploratoire de diverses variables opérationnelles.*
- *Les effets d'une formation spécifique à l'observation de mouvements humains : résultats préliminaires. Une formation à l'observation de mouvements humains : préalable utile dans une préparation professionnelle.*

De plus, la Confédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du Québec (CÉEPEQ), ainsi que des commissions scolaires invitent ce groupe à présenter des ateliers sur l'observation du mouvement humain, un outil pédagogique indispensable.

Le groupe obtient une subvention de recherche : Projet de recherche-action en innovation pédagogique (PRIP) de l'Université de Sherbrooke (10 820 \$) et 5 000 \$ de la FEPS :

- *Étude de l'implantation d'une méthodologie d'observation systématique des gestes moteurs et sportifs en fonction de la formation initiale d'étudiantes et d'étudiants de 1^{re} année dans le programme de baccalauréat en activité physique.*

En 1993, Carlo Spallanzani est embauché à la FEPS comme professeur agrégé. Il possède un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique au secondaire (BES), une maîtrise (M.Sc.) en Activité physique et un doctorat (Ph.D.) en Psychopédagogie, diplômes obtenus à l'Université Laval, où il a entrepris sa carrière universitaire. De 1986 à 1988, il est chargé de cours et assistant de recherche à l'Université Laval. De 1988 à 1993, il occupe un poste régulier de professeur au département de kinanthropologie de l'UQAM.

Au moment de son embauche à la FEPS, le professeur Spallanzani détient une solide formation ainsi qu'une expérience en recherche qui a débuté à la Faculté d'éducation de l'Université Laval. Le doyen Roch Roy lui confie alors le mandat de développer le secteur « Intervention pédagogique » en enseignement, et que le créneau de recherche « Intervention pédagogique en éducation physique et santé ».

Comme nous l'avons vu plus haut, au moment de leur embauche, peu de professeurs sont alors impliqués en recherche en intervention, mis à part les travaux effectués par le Groupe sur l'observation du mouvement. Cette situation s'explique de diverses manières. Tout d'abord, plusieurs professeurs de ce secteur sont impliqués dans la gestion pédagogique de la Faculté (décanat, vice-décanat et secrétariat de la Faculté) et dans la gestion des programmes (baccalauréats, certificat, diplôme et maîtrise). D'autre part, les sujets de recherche en intervention sont très variés et rendent difficile la possibilité de mettre sur pied une réelle équipe de recherche concertée.

Les principaux axes de recherche que le professeur Spallanzani entend poursuivre à la Faculté sont :

- Modèles d'intervention éducative, Formation, supervision et perfectionnement des intervenants dans les milieux de la pratique professionnelle, Analyse des conditions d'enseignement-apprentissage, Efficacité de l'intervention éducative.

Il réalise alors plusieurs recherches avec des membres du corps professoral de la Faculté d'éducation : Guy Boudreau, qui travaille en insertion socioprofessionnelle, François Larose et Diane Biron en interdisciplinarité. Le

professeur Spallanzani travaille également avec des collègues d'autres universités québécoises, notamment de l'Université Laval, de l'UQTR et de l'UQAM.

Dans les années quatre-vingt-dix, la situation financière des universités québécoises en général et, à la FEPS en particulier, n'offre malheureusement pas les conditions requises pour l'embauche de nouvelles ressources professorales. Ce n'est que vers le début des années 2000 que des embauches ont pu être envisagées, à la faveur d'un financement universitaire accru et d'une augmentation des effectifs étudiants. C'est ainsi que dans le secteur intervention pédagogique, les personnes suivantes ont pu être embauchées : Robert Goyette, Jean-Pierre Brunelle, Jean-François Desbiens, Sylvain Turcotte et Sylvie Beaudoin.

Le financement pour des recherches dans ce créneau n'est pas facile à obtenir des organismes subventionnaires externes. En 2001, un programme de financement pour les jeunes chercheurs est mis sur pied par Jean Nicolas, vice-recteur à la recherche. Quelques professeurs-chercheurs ont pu bénéficier d'un fonds de démarrage de 5 000 \$. Ce fut le cas des professeurs Carlo Spallanzani, Jean-François Desbiens et Jean-Pierre Brunelle qui ont également obtenu un allègement d'enseignement.

Selon le professeur Spallanzani, les réalisations les plus marquantes dans ce créneau sont :

- en 1996-1997, l'Équipe Université de Sherbrooke, UQAM, UQTR, obtient un financement du CRSH ;
- en 2005-2006, l'équipe de recherche est reconnue comme la plus performante par l'ARIS, organisme de recherche en intervention de la francophonie.

Les freins les plus évidents pour le développement de ce secteur ont été l'absence de financement auxquels se sont ajoutées les importantes coupes budgétaires dans le milieu universitaire. De plus, l'absence de locaux spécifiques à la Faculté pour mener les recherches en intervention constitue une réelle limite dans les possibilités de développement.

Par ailleurs, la formation professionnelle en intervention en éducation physique et santé a gagné du galon ces dernières années. S'occuper des stages et des stagiaires devient maintenant important et reconnu. Le rôle des nouvelles technologies dans le secteur de l'intervention est intéressant, mais limité par les règles éthiques (identité personnelle, autorisation parentale pour filmer les élèves, etc.).

En 2021, le créneau se retrouve actuellement en situation de consolidation intéressante avec l'équipe professorale :

- [Sylvie Beaudoin](#) : Développement professionnel, responsabilisation par l'activité physique, accompagnement professionnel, formation initiale et continue en EPS.
- [David Bezeau](#) : Didactique de l'éducation physique et à la santé (EPS) Évaluation des apprentissages en EPS Développement professionnel des enseignants Éducation à la santé.
- [Jean-François Desbiens](#) : Gestion de classe et communication pédagogique, supervision pédagogique, formation pratique et développement professionnel, pédagogie aux études supérieures.

- [Pascale Morin](#) : Nutrition sportive appliquée, enseignement de la nutrition, promotion des habitudes de vie chez les jeunes : saine alimentation et mode de vie physiquement actif, prévention de l'obésité et des problèmes reliés au poids corporel.
- [Martin Roy](#) : Planification de l'entraînement sportif, formation d'entraîneurs, pédagogie sportive, supervision en entraînement sportif.
- [Sylvain Turcotte](#) : Éducation à la santé en milieu scolaire, intervention éducative en éducation physique et à la santé.
- [François Vandercléyen](#) : Analyse des pratiques d'intervention en éducation physique dans les milieux scolaires, accompagnement des stagiaires (construction de compétences et identité professionnelle, insertion professionnelle et pratiques de tutorat, trajectoires professionnelles), formation des enseignants-associés (élaboration et évaluation de dispositifs de stage), andragogie (apprentissage, motivation et émotions des adultes en (reprise de) formation).

La Faculté est titulaire de la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire, la première chaire de recherche consacrée à la pratique de l'activité physique dans les milieux scolaires.

5.4 BIOMÉCANIQUE DU MOUVEMENT HUMAIN/ NEUROMÉCANIQUE ET ERGONOMIE

Le domaine de la biomécanique, ainsi nommé initialement, a connu un développement remarquable ces dernières années. La recherche est maintenant définie ainsi :

« La recherche en neuromécanique tente de comprendre comment le système nerveux contrôle les actions du système musculosquelettique sur les tissus et l'environnement lors de la production de mouvement.

*Elle s'inspire des disciplines de la **neurophysiologie** et de la **biomécanique** et vise à optimiser les interventions auprès de populations variées afin de préserver ou améliorer leur fonction physique et leur qualité de vie. »⁵⁹*

En 1976, René Therrien est embauché à titre de professeur agrégé. Il est nommé responsable du laboratoire de biomécanique qu'il met sur pied dans les locaux du Centre sportif. **Le doyen Roch Roy lui confie le mandat de développer la recherche appliquée en activité physique.** En 1968, il a complété une maîtrise en éducation physique à l'Université d'Iowa, concentration en kinésiologie, aspects musculo/biomécaniques. De 1970 à 1973, pendant ses études doctorales, il effectue des recherches sur les impacts à la tête lors d'activités physiques et développe un casque protecteur. Il s'agit de recherches considérées avant-gardistes dans le domaine. Il poursuit ses études doctorales à Pennsylvania State University en biomécanique ; il complète un doctorat en 1979.

⁵⁹ FASAP. Page Web, 2021.

De 1980 à 1984, il réalise quelques recherches subventionnées avec des professeurs de la FEPS, notamment Marcel Nadeau, Jacques Vanden Abeele, Pierre Gauthier, Jean-Pierre Cuerrier et Paul Deshaies. Il entretient des liens avec des collègues de la Faculté des sciences appliquées, appelée maintenant Faculté de génie. Des étudiants de cette Faculté viennent à la FEPS comme assistants de recherche, et des étudiants de la FEPS réalisent des travaux à la Faculté de génie. Il effectue diverses recherches avec la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, dont l'amélioration des fixations des buts de hockey. En 1989, il obtient une certification de l'Université du Michigan en ergonomie fondamentale – analyse des postes de travail. Il développe des outils de biomécanique pour l'observation du mouvement humain.

De façon concomitante, de 1990 à 1994, il est chargé de cours au Canadian Memorial Chiropractic College de Toronto. Ses domaines de recherche et d'intérêt académique sont :

- Efficacité et sécurité des gestes moteurs ;
- Efficacité et sécurité de l'équipement sportif ;
- Transmission des chocs et des vibrations dans le corps humain ;
- Efficacité et sécurité des postes de travail ;
- Efficacité et sécurité des postes et équipements de travail ;
- Dynamique de l'impact pied-sol.

En 1992, Denis Gagnon est embauché dans un poste en biomécanique. Il possède un excellent bagage en recherche fondamentale et une expérience en enseignement universitaire au 1^{er} cycle. Le professeur Gagnon raconte ainsi son arrivée à la FEPS :

« Suite à mon embauche (janvier 1992) et à une rencontre avec le doyen Roch Roy et le vice-recteur à la recherche Alain Caillé, il était clair que la FEPS avait grandement besoin (à cette époque) d'établir, de promouvoir et de valoriser la recherche. Le financement, les travaux et la production de recherche dans son ensemble étaient inexistantes à la FEPS. On me demandait de mettre en place des activités de recherche dans mon secteur, la FEPS et l'UdeS veillant à m'appuyer afin que j'obtienne les fonds recherche nécessaires pour établir un laboratoire de recherche en biomécanique et mener mes travaux. »⁶⁰

La FEPS n'offre alors qu'un seul cours dans le domaine de la biomécanique du mouvement humain. Tant au 1^{er} qu'au 2^e cycle, l'approche systémique prévaut, ce qui oblige les étudiants à suivre un cours dans chacun des grands secteurs du domaine de la kinésiologie (physiologie, biomécanique, intervention, apprentissage, etc.) Ces cours sont sous la responsabilité du professeur René Therrien.

À cette époque, il y a un laboratoire de biomécanique au Centre sportif sous la direction de René Therrien et un petit local à la FEPS contenant du matériel électromyographique et dynamométrique sous la responsabilité du professeur Marcel Nadeau. Denis Gagnon constate que les équipements de ces deux laboratoires sont totalement

⁶⁰ GAGNON, Denis. Notes personnelles, 28 janvier 2021.

inadéquats (désuets et/ou non fonctionnels) pour mener des activités de recherche. Face à cette situation, la faculté accepte de réorganiser des espaces dans le Pavillon A8 afin qu'il puisse monter un espace de recherche adéquat et établir le laboratoire de biomécanique occupationnelle. Des subventions de recherche du professeur Gagnon rendent possible l'acquisition de divers équipements de recherche, notamment (deux plateformes dynamométriques [soutien du CRSNG et de l'UdeS], un système d'analyse du mouvement à 4 caméras vidéo permettant de faire de la 3^D [soutien du FCAR et UdeS], un système de collecte de signaux électromyographiques à 16 canaux [soutien de l'IRSST et du CRSNG] et plusieurs ordinateurs et logiciels). Ce laboratoire de biomécanique occupationnelle se nomme maintenant le laboratoire en contrôle moteur sous la responsabilité du professeur Pierre-Michel Bernier.

Le financement de la recherche en milieu universitaire est toujours difficile à obtenir. Le domaine de la biomécanique ne fait pas exception. La compétition dans les concours des grands organismes subventionnaires de la recherche (CRSNG, IRSC, FCAR, FRSQ, IRSST, etc.) est de plus en plus féroce.

Pour les conditions de réalisation de la recherche dans le secteur de la biomécanique, le professeur Gagnon note :

« Une part importante du financement que je recevais a servi aussi à supporter financièrement des étudiants ainsi qu'à embaucher pendant une bonne période un ingénieur (plein temps puis à temps partiel partagé avec un chercheur en génie) et ensuite un assistant de recherche à temps partiel. Cependant, le manque d'infrastructures de recherche de base à la FEPS (i.e. du personnel régulier pour soutenir la recherche, partagé entre les chercheurs si nécessaire) a toujours constitué un problème majeur pour un domaine comme la biomécanique. Ce genre d'infrastructure est essentiel pour maintenir des travaux de recherche de pointe dans ce domaine où les technologies sont omniprésentes et doivent plus souvent qu'autrement être adaptées voire modifiées pour rencontrer les exigences des projets de recherche. »⁶¹

Le travail en concertation avec des collègues d'autres facultés ou d'autres universités constitue d'emblée une condition essentielle à l'obtention de financement. Ainsi, le professeur Gagnon participe à plusieurs projets de recherche dans l'équipe dirigée par Patrick Loisel de la Faculté de médecine et des sciences de la santé. D'autres collaborations prennent place avec la Faculté de génie, l'École de réadaptation de l'Université de Montréal, ainsi qu'avec l'Université Laval et l'École Polytechnique de Montréal. Des collaborations ont également eu lieu avec l'IRSST, dont une plus récente qui se poursuit jusqu'en 2023.

Le facteur le plus évident freinant le développement de la recherche dans le secteur de la biomécanique est sans contredit le financement famélique ! Un laboratoire de biomécanique a idéalement besoin de ressources humaines (ingénieur, technicien {électronique et informatique}). De plus, des fonds pour soutenir financièrement les étudiantes et les étudiants aux 2^e et 3^e cycles sont nécessaires. Il ne faut pas oublier que les équipements et les logiciels doivent être remplacés et/ou mis à niveau, la rapidité du développement et de l'innovation dans ces domaines ne fait qu'augmenter avec les années.

⁶¹ *Id.*

En 2008, Alain Delisle se joint à l'équipe professorale de la FEPS. Également spécialisé en biomécanique occupationnelle, Alain Delisle poursuit des travaux de recherche qui visent la quantification de l'exposition mécanique en milieu de travail afin de mieux apprécier le risque de développement de troubles musculosquelettiques. Dans un esprit de continuité, la recherche sur la prévention des troubles musculosquelettiques liés au travail est clairement renforcée.

En 2011, le laboratoire de biomécanique situé au Centre sportif devient le laboratoire de biomécanique sur la prévention des troubles musculosquelettiques liés au travail, grâce à une subvention du Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), en partenariat avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et l'Université de Sherbrooke. Dorénavant, le laboratoire comporte une combinaison d'équipements unique, soit un système d'analyse du mouvement muni de 24 caméras permettant d'enregistrer l'orientation des segments du corps dans l'espace, deux systèmes d'analyse de l'activité musculaire, dont un sans fil et l'autre permettant l'utilisation d'électrodes de configurations variées pouvant aller jusqu'à 64 électrodes dans un format matriciel, un système de numérisation 3D du corps entier permettant d'ajuster les modèles biomécaniques aux caractéristiques anthropométriques de chaque individu. Des travaux sur les patrons d'activation musculaire lors de tâches simulées en laboratoire, tel que lors du travail à l'ordinateur, de même que sur le développement d'une méthode de mesure portable permettant d'estimer le chargement au dos en situation réelle de manutention y sont menés.

En 2011, la faculté recrute Pierre-Michel Bernier, professeur en neurosciences, dont les intérêts de recherche portent sur l'apprentissage moteur et l'intégration sensorimotrice (système moteur, système somato-sensoriel et système visuel). L'ancien laboratoire de biomécanique devient alors le laboratoire de contrôle et apprentissage moteur, dans lequel le professeur Bernier installe ses premiers équipements pour mener ses travaux de recherche. Le créneau des troubles musculosquelettiques, essentiellement basé sur une expertise en biomécanique, devient le créneau neuromécanique, reflétant ainsi la capacité des membres de la Faculté d'étudier le mouvement de la commande neurale jusqu'à ses conséquences mécaniques sur le corps humain. Dès 2013, le professeur Bernier obtient le financement de chercheur boursier junior 1 du Fonds de recherche du Québec – Santé, statut qu'il renouvelle en 2020, cette fois comme chercheur sénior. Tout récemment, il s'est vu octroyer une importante subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), en partenariat avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Grâce aux équipements ainsi obtenus, son laboratoire deviendra une référence sur les bases neurophysiologiques de l'influence bénéfique de l'activité physique aiguë sur le contrôle moteur et l'apprentissage.

En 2012, la Faculté, consciente de l'importance de la santé au travail, recrute Marie-Eve Major, spécialiste en ergonomie. Elle intègre le créneau neuromécanique qui est nommé peu après, le créneau neuromécanique et ergonomie. Ses intérêts pour la recherche sur la prévention des troubles musculosquelettiques, mais du point de vue de l'analyse de l'activité de travail et de l'intervention en milieu sont clairement complémentaires à ceux en biomécanique occupationnelle. De plus, ses intérêts pour la prévention des incapacités liées au travail et

l'interdisciplinarité sont également des atouts majeurs pour les programmes de formation offerts à la FASAP, et ce, aux trois cycles d'études.

Au fil des années, la FASAP s'est très bien positionnée pour former les leaders mondiaux de demain tant dans l'étude de l'influence de l'activité physique sur l'intégration neurosensorielle des individus que dans l'étude de la conception novatrice de l'activité de travail comme une activité physique saine pour toutes et tous.⁶²

Initialement, le créneau « biomécanique », appelé par la suite « Prévention des troubles musculosquelettiques » (TMS), se nomme maintenant « Neuromécanique et ergonomie ». Ces différentes appellations témoignent de l'évolution de ce domaine.⁶³ :

En 2021, ce créneau regroupe les professeurs :

- [Pierre-Michel Bernier](#) : Planification et contrôle du mouvement (représentations centrales de l'action et intégration multi-sensorielle), apprentissage moteur (adaptation sensori-motrice et neuroplasticité).
- [Félix Berrigan](#) : Coordination, posture et mouvement, adaptabilité des mécanismes posturaux et apprentissage moteur, prévention des risques de blessures et des troubles musculosquelettiques, analyse de la performance en sport.
- [Alain Delisle](#) : Troubles musculosquelettiques liés au travail, relation entre l'exposition mécanique et l'effet sur la santé musculosquelettique, effets des interventions sur les sollicitations biomécaniques, analyse 3^D du mouvement humain et activité électromyographique.
- [Denis Gagnon](#) : Aspects biomécaniques des troubles musculosquelettiques, modélisation musculosquelettique, coactivation et fatigue musculaire, dynamique 3^D du mouvement humain.
- [Marie-Eve Major](#) : Ergonomie, interventions en santé au travail, prévention et réadaptation des troubles musculosquelettiques liés au travail, travail saisonnier et prévention des incapacités liées au travail, transfert et mobilisation des connaissances.

Les groupes et laboratoires associés :

- [Centre d'excellence en neurosciences de l'Université de Sherbrooke](#) (CENUS)
- [Institut interdisciplinaire d'innovation technologique](#) – 3IT
- Laboratoire de contrôle et apprentissage moteur
- Laboratoire de biomécanique sur la prévention des troubles musculosquelettiques liés au travail.

⁶² DELISLE, Alain. Notes personnelles, 12 avril 2021.

⁶³ FASAP. Page Web, 2021.

5.5 ACTIVITÉ PHYSIQUE ET VIEILLISSEMENT/KINÉSIOLOGIE, SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

Cette orientation est développée assez tôt à la FEPS, quelques membres du corps professoral s'y intéressant, dont les professeurs Pierre Gauthier et René Therrien. Le professeur Gauthier s'investit avec la professeure Gina Bravo de la FMSS et d'autres membres du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) menant quelques recherches sur les bienfaits de l'activité physique concernant différentes problématiques liées au vieillissement. Parallèlement, la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) développe le domaine de la gériatrie.

En 2001, la professeure Isabelle Dionne est embauchée, le doyen de la FEPS, Paul Deshaies, et le doyen de la FMSS, Réjean Hébert, se chargent de voir la professeure Dionne rattachée à la FEPS, ce qui constitue une première, étant donné qu'historiquement, les chercheurs boursiers étaient jusque là tous rattachés à la FMSS. Elle obtient sa première bourse comme chercheuse boursière au Centre de recherche sur le vieillissement.

À son arrivée, le CdRV lui a octroyé une subvention de départ d'une somme de 6 000 \$ afin qu'elle puisse équiper son laboratoire. Ce montant a été complété par la Fondation canadienne pour l'innovation (Fonds des leaders). Cette subvention d'environ 300 000 \$ a été facilitée par l'intervention du vice-doyen Pierre Gauthier puisqu'à la FEPS, il n'y avait pas de FCI. Elle obtient sa première bourse de recherche en 2003 pour étudier une nouvelle la sarcopénie du vieillissement (perte musculaire liée à l'âge), qui est une problématique nouvelle au début des années 2000. Cette recherche s'est réalisée en collaboration avec Hélène Paillette, nutritionniste. Durant plusieurs années, cette problématique concernant la façon d'aborder la sarcopénie en intervention et la synergie entre l'exercice et l'intervention nutritionnelle a été au centre de ses préoccupations de recherche. Concernant ce même sujet, elle obtient une bourse de recherche d'une somme de 460 000 \$ avec l'IRSC sur les phyto-estrogènes.

En 2013, la professeure Dionne obtient la Chaire de recherche du Canada sur les recommandations d'exercices pour un vieillissement en santé. Cette Chaire est non renouvelable et se termine en avril 2020. La Chaire vient placer une infrastructure autour de la recherche (professionnels de recherche, levier pour obtenir d'autres financements) dont un montant de 100 000 \$ pour payer le dégrèvement. À la FEPS, la professeure Dionne est la seule dans son domaine. Le professeur Pierre Gauthier est celui qui est le plus proche en ce qui concerne l'intérêt pour le vieillissement. Il a été très aidant pour la recherche de bourses.

Par la suite se sont joints les professeurs Martin Brochu, Éric Goulet et Eléonor Riesco. Ce groupe utilise les expertises spécifiques de chaque membre afin de bonifier et compléter les approches sans nécessairement réaliser des recherches en commun. Ce créneau regroupe les professeurs suivants :

- [Véronique Boudreault](#) : psychologie du sport, performance, santé mentale des athlètes, activité physique, habitudes de vie.
- [Pierre Boulay](#) : prescription d'activité physique chez une clientèle avec maladie chronique (maladie cardiovasculaire, diabète), évaluation de l'impact de la pharmacologie sur la prescription d'exercice (perte de poids, monitoring de l'intensité de l'exercice), évaluation de la façon dont les personnes âgées et les personnes souffrant de diabète réagissent et s'adaptent (thermorégulation) à des environnements de températures extrêmes.

- [Martin Brochu](#) : vieillissement et ménopause, balance énergétique, obésité (composition corporelle, distribution du tissu adipeux), syndrome métabolique (lipides et lipoprotéines plasmatiques, tension artérielle, homéostasie du glucose).
- [Isabelle Dionne](#) : modulation de divers paramètres de santé (sensibilité à l'insuline, maladies cardio-vasculaires) par l'activité physique et la nutrition, composition corporelle et métabolisme énergétique et des substrats au cours du vieillissement.
- [Eric Goulet](#) : vieillissement (influence de la nutrition et de l'activité physique sur la modulation de la sensibilité à l'insuline et le métabolisme des protéines), hydratation et performance physique, aides ergogéniques et performance physique, étude méta-analytique.
- [Eléonor Riesco](#) : impact du vieillissement et de la ménopause sur le métabolisme du tissu adipeux, physiologie du tissu adipeux et réponse à l'exercice, inflammation et développement de maladies chroniques chez les personnes vieillissantes

Le point de jonction des travaux de ce groupe c'est l'intervention kinésiologique au moyen de la prescription d'exercices pour aider les problématiques de santé reliées au vieillissement. La problématique qui est le plus retenue est l'aspect musculaire ou fonction musculaire.

Les membres du CdRV collaborent avec les autres membres de la Faculté, ils travaillent également avec certaines personnes en médecine, en travail social et autres, selon les besoins et les sujets d'intérêt commun. Le groupe fait partie du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement avec l'UdeM, l'UQAM, McGill et l'Université Laval.

Des projets existent aussi avec des gens de l'Université d'Ottawa et de l'Université d'Alberta. En termes de défis, provenir d'une petite faculté présente des avantages et des inconvénients. Les inconvénients sont surtout d'ordre financier, mais le fait d'appartenir au CdRV constitue un atout. Toutefois, une conjoncture se présente, soit celle de deux pertinences : améliorer la santé et la qualité de vie des personnes âgées et celle de la professionnalisation de la kinésiologie.

Dans ce créneau, des membres sont associés à des groupes et laboratoires. Citons quelques exemples :

- Centre de recherche sur le vieillissement ;
- Centre d'excellence de l'UdeS en diabète ;
- Laboratoire de recherche sur les recommandations d'exercices pour un vieillissement en santé ;
- Unité métabolique ;
- Laboratoire de recherche sur la performance, l'hydratation et la thermorégulation, les professeurs et professeurs associés à ce créneau de recherche sont : Pierre Boulay, Martin Brochu, Isabelle Dionne, Éric Goulet, Eléonor Riesco.

5.6 LA RECHERCHE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Si l'on peut tirer une conclusion concernant la recherche à la FEPS-FASAP, force est de constater que la Faculté a connu un long processus de développement. Il faut par ailleurs rappeler que la recherche des années 1970 et 1980 est à se structurer au moment où les sciences de l'activité physique amorcent leur entrée au niveau universitaire.

La recherche s'est développée de façon plus systématique graduellement avec le développement des sciences de l'activité physique au Québec et ailleurs dans le monde. Au début des années 2000, à la faveur d'une amélioration de la situation financière, la Faculté procède à l'embauche de nouvelles ressources professorales et redéfinit des créneaux de recherche. À compter de 2008, le doyen Jean-Pierre Brunelle confie le dossier de la recherche à la professeure Isabelle Dionne, qui devient vice-doyenne à la recherche. Depuis, la Faculté devient un joueur majeur de la recherche en sciences de l'activité physique au Québec. Les différents axes de recherche s'affirment et la recherche se diversifie. En 2014, Isabelle Dionne devient doyenne de la Faculté et s'adjoit le professeur Alain Delisle comme vice-doyen à la recherche.

Malgré sa petite taille, le corps professoral de la FASAP est étonnamment performant. Pour l'année 2021, 2 035 000 \$ ont été obtenus en subvention. C'est quatre fois plus qu'en 2016 alors que la FASAP enregistrerait un bilan d'un peu moins d'un demi-million. Il s'agit d'une progression très importante. Entre 2016 et 2021, l'équipe professorale compte en moyenne annuellement 123 publications. Les forces en place laissent présager une progression qui devrait se maintenir dans les prochaines années.

Il est évident que le démarrage du programme de doctorat en sciences de l'activité physique en 2018 compte pour beaucoup dans ce bilan. Il a eu un effet catalyseur pour le développement de la recherche. En l'occurrence, et ce n'est pas négligeable, pour la seule année 2021, c'est près d'un autre demi-million de dollars qui a été octroyé en bourses aux étudiantes et aux étudiants des 2^e et 3^e cycles. Finalement, la FASAP prévoit engager trois nouvelles ressources professorales dans la prochaine année, ce qui augure plutôt bien pour la suite des choses. Les sciences de l'activité physique sont sur une lancée très prometteuse à la FASAP !

N.B. Tous les projets de recherche en cours ou terminés dans les trois créneaux peuvent être consultés sur la page Web de la FASAP.

6 LA PARTICIPATION À LA VIE UNIVERSITAIRE ET LE SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

La participation à la vie universitaire et le service à la collectivité constituent la 3^e fonction de la tâche professorale. Certaines universités séparent ces deux fonctions. À notre connaissance, la question de savoir ce que ces deux entités contiennent n'a jamais vraiment été abordée de manière officielle ni par le Comité de direction de la Faculté, ni par les assemblées départementales ou par les conseils de faculté. Il s'agit d'une fonction qui présente un « flou » relatif s'inscrivant dans le principe de la « liberté universitaire » dont jouissent les membres du corps professoral dans les universités.

La participation à la vie universitaire s'effectue d'abord à l'intérieur de la Faculté, que ce soit en siégeant aux diverses instances ou comités mis en place pour son bon fonctionnement. La participation à la vie universitaire se réalise également par l'implication dans les différentes instances institutionnelles administratives (par exemple au conseil d'administration), ou pédagogiques (conseil universitaire, comité institutionnel d'évaluation des programmes, etc.).

Quant **aux services à la collectivité**, il faut mentionner qu'une des particularités du domaine de l'activité physique, de l'éducation physique ou des activités sportives amène les spécialistes à être appelés continuellement sur le terrain de la pratique et à offrir leur expertise dans le cadre de services à la collectivité.

Comment alors distinguer les activités d'enseignement, d'encadrement ou de recherche de celles qui seraient davantage reliées aux services à la collectivité ? La décision est laissée à l'assemblée des professeurs et professeurs et ultimement, à la doyenne ou au doyen.

Certains membres du corps professoral s'impliquent davantage dans des services internes, par exemple dans la mise sur pied et la coordination d'un laboratoire d'informatique par le professeur Rémi Bissonnette. Il faut aussi dire que plusieurs membres du corps professoral ont été très actifs auprès de nombreux organismes ou associations, et ce, dans divers projets leur permettant d'offrir alors leurs compétences dans différentes sphères, que ce soit en entraînement sportif et en arbitrage dans différentes activités telles que le volleyball, le soccer, la gymnastique, l'athlétisme, le hockey, ou en siégeant aux conseils d'administration d'organismes québécois et canadiens, en consultation pour des équipements sportifs plus appropriés. Un Bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise nommé *Intracom* a été produit durant une dizaine d'années pour susciter les échanges entre les personnes de la profession. Quelques professionnels ont été impliqués dans l'organisation des Jeux du Québec et des Jeux du Canada, et dans le dossier de demande de professionnalisation. Il ne nous est malheureusement pas possible de présenter une liste exhaustive. Néanmoins, toutes ces implications ont participé au rayonnement de l'Université et de la Faculté.

7 LES RESSOURCES HUMAINES

L'Annexe III présente une liste exhaustive de toutes les ressources humaines : corps professoral, chargées et chargés de cours, personnel administratif, personnel professionnel et personnel technique.

- a) Les membres de la direction du Département d'éducation physique de 1963 à 1974, et les membres de la direction de la FEPS DE 1975 à 2015 et de la FASAP de 2015 à 2021 ;
- b) Le personnel enseignant et les professeurs et professeurs associés ;
- c) Les chargées et chargés de cours ;
- d) Le personnel professionnel, technique et de soutien.

8 LES PERSONNES DIPLÔMÉES

Programmes de baccalauréat	Années présentant des personnes diplômées	Dernière année présentant des personnes diplômées	Nombre total de personnes diplômées
(1) Bac en activité physique	1966 (11)	2009 (1)	2777
(2) Bac en enseignement en éducation physique et à la santé	2002 (48)	2020 (68)	1185
(3) Bac en études du mouvement humain	2001 (5)	2020 (1)	41
(4) Bac en kinésiologie	2001 (15)	2020 (3)	1057
TOTAL des diplômés aux baccalauréats			5060
(5) Certificat en sciences de l'activité physique – appliquées à l'entraînement sportif	2012 (24)	2020 (24)	345
(6) Certificat d'activité physique	1986 (3)	2003 (1)	80
(7) Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire	1969 (14)	1971 (2)	31
(8) Certificat de conditionnement physique pour adultes	1980 (5)	1981 (5)	10
TOTAL des diplômés aux certificats de 1^{er} cycle			466
(9) Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) 2 ^e cycle	2002 (13)	2019 (20)	314
(10) DESS 2 ^e cycle en sciences de l'activité physique		2016 (1)	1
(11) Diplôme de 2 ^e cycle en intervention en activité physique	1987 (23)	2001 (1)	145
TOTAL des diplômés aux diplômes de 2^e cycle			460
(12) Diplômés au Doctorat en éducation	2009 (1)	2019 (1)	8
(13) Diplômés à la Maîtrise en sciences de l'activité physique	2001 (6)	2020 (10)	291
TOTAL des diplômés aux études supérieures			299
(14) Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éducation physique et à la santé	1979 (1)	2020 (3)	65
(15) Microprogramme de 2 ^e cycle d'approfondissement en sciences de l'activité physique	2011 (6)	2018 (3)	44
(16) Microprogramme de 2 ^{er} cycle en éducation physique et à la santé	2013 (4)	2019 (6)	42
(17) Microprogramme de 2 ^e cycle en exercices thérapeutique	2002 (15)	2020 (1)	109
(18) Microprogramme de 2 ^e cycle en sciences de l'activité physique	2001 (4)	2019 (8)	56
TOTAL des diplômés des Microprogrammes de 1^{er} et 2^e cycles			1396
GRAND TOTAL EN 2020			7673

9 LES POINTS SAILLANTS DES DÉCANATS ET LEUR GESTION

Le décanat d'une faculté est l'instance administrative qui assume sa gestion et oriente ses actions. Les personnes ayant occupé le poste de doyen (Roch Roy, Jean-Guy Ouellet, Georges-B. Lemieux, Joanne Sarrasin, Paul Deshaies, Jean-Pierre Brunelle) et Isabelle Dionne, qui occupe le poste depuis 2013, ont assurément teinté le développement de la Faculté. Elles ont travaillé avec les vice-doyens et les secrétaires de faculté qui constituent officiellement l'équipe de direction facultaire.

Plusieurs membres du corps professoral ainsi que des membres du personnel professionnel participent aussi à cette gestion pédagogique et administrative. Pour la gestion pédagogique, ce sont les personnes responsables des différents programmes, leur gestion, leur évaluation et leur modification. Pour la gestion administrative, ce sont des professionnels qui participent aux travaux des décanats. C'est dans ce cadre que deux personnes ont assurément marqué les aspects administratifs : Lise Dubois, secrétaire administrative durant 22 ans (1977 à 1999), et Michel Dussureault, qui a occupé durant 25 ans les postes d'attaché d'administration pédagogique de 1993 à 2000, puis le poste d'adjoint administratif au doyen de 2007 à 2018 et le poste de directeur administratif de 2007 à 2018. Durant toutes ces années, il a eu l'occasion de traiter plusieurs dossiers, notamment ceux reliés aux budgets et ceux reliés à la gestion des locaux. Ces postes sont sans contredit au cœur de l'administration de la Faculté.

Tous les décanats ont eu à gérer la Faculté en tenant compte de certaines réalités et enjeux :

- La petite taille de la Faculté dans un contexte de développement du domaine de l'éducation physique et de la kinanthropologie ;
- La difficile reconnaissance au niveau universitaire de la pertinence du domaine de l'éducation physique par plusieurs collègues professeurs et administrateurs ;
- Les crises financières des universités qui ont affecté à divers degrés le fonctionnement de l'Université, des facultés, et de la FEPS ;
- Les efforts réguliers, incessants et répétés afin de doter la Faculté de locaux spécifiques appropriés.

Par contre, de manière plus positive, la Faculté s'est développée grâce aux efforts constants :

- De création de programmes répondant au développement du domaine ;
- D'investissement de membres du corps professoral afin de faire progresser les différents créneaux de recherche ;
- D'implication du personnel chargé de cours ayant contribué de façon notoire au développement de plusieurs programmes ;
- De communication accrue pour mieux faire connaître la Faculté, tant à l'interne qu'à l'externe. L'Université offre d'ailleurs un soutien à cet effet depuis le milieu des années 2000.

Dès sa création, la FEPS s'est retrouvée parmi les **petites facultés** avec la Faculté de théologie et la Faculté de droit. Cette particularité la plaçait dans un rapport de force avec les autres facultés. De plus, le domaine de l'éducation physique en plein développement faisait dire à un certain nombre de professeurs, de doyens et d'administrateurs qu'il n'avait pas sa place au niveau universitaire, et surtout pas au même niveau que les autres facultés. Ce contexte a amené toutes les personnes qui ont occupé le poste de doyen à utiliser les arguments convaincants afin de démontrer que ce domaine avait sa place au sein d'une université.

La situation financière est un autre aspect qui a touché tous les décanats sans exception. Durant ces quelque 59 ans d'histoire, les universités ont connu divers moments de difficultés financières. La petite taille de la FEPS laissait peu de marge de manœuvre afin d'ajuster le budget. Déjà au début des années quatre-vingt, le doyen Jean-Guy Ouellet doit faire face à des suppressions de postes dues aux difficultés financières de l'Université. En 1994, les universités connaissent une importante baisse de financement, qui coïncide avec une baisse de clientèle à la FEPS. La doyenne Joanne Sarrasin a dû proposer aux membres du corps professoral d'augmenter leur tâche d'enseignement, ce que la majorité a généreusement accepté. Celle qui fut probablement la plus importante se situe en 1998. Le manque à gagner des universités obligeait les administrateurs à « inventer » des solutions dont certaines étaient dramatiques pour certaines facultés. C'est ainsi qu'en 1998, le doyen Paul Deshaies avoue avoir mené le « combat de sa vie » pour sauver le statut facultaire, menacé par la réingénierie proposée par le Comité de direction de l'Université. Il faut par ailleurs noter une accalmie vers 2009 à la faveur du changement dans le financement Clarder (Table de classification et regroupement des domaines d'enseignement et de recherche du MEQ) et la création de plusieurs microprogrammes qui ont permis de réaliser des surplus très importants.

FACULTÉ

N.B. : Tous les doyens et doyennes siègent d'office au Conseil universitaire de l'Université.

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
ROY, Roch (1974-1981)	Aucun	BISSONNETTE, RÉMI
ROY, Roch (1990-1994)	DESHAIES, Paul	DUFRESNE, NICOLE

Le professeur Roy, quitte l'Université Laval et devient directeur du Département d'éducation physique de 1969 à 1974, puis doyen de la FEPS 1974 à 1981 et de 1990 à 1994.

Faits saillants du mandat 1974-1981 :

- Présentation de la demande pour que le Département d'éducation physique obtienne le statut de faculté, qui est créée en février 1974.
- Mise sur pied organisationnelle de la nouvelle structure facultaire dans un contexte de crise financière des universités (1974).
- Dossier des locaux pour la Faculté dans le contexte du projet de construction d'un centre sportif dans lequel il est question que la nouvelle Faculté soit logée.
- L'Opération Univestrie, 2^e campagne de souscription de l'Université de Sherbrooke.

Faits saillants du mandat 1990-1994 :

- Période de stabilisation.
- Ajout du volet professionnel au programme de maîtrise avec le vice-doyen Paul Deshaies.
- Réduction des cours d'éducation physique au niveau collégial – impact sur les nouvelles admissions au programme de baccalauréat.

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
OUELLET, Jean-Guy (1981-1985)	LEMIEUX, Georges-B.	BISSONNETTE, Rémi
<p>Le professeur Jean-Guy Ouellet, quitte le Département d'éducation physique et récréation de l'Université de Montréal et devient doyen en 1981. Il occupe le poste de doyen de 1981 à 1985, puis est nommé vice-recteur à l'enseignement de 1985 à 1993.</p> <p><u>Faits saillants du mandat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarches pour augmenter la crédibilité et la reconnaissance de la FEPS par l'administration de l'Université. ▪ Modification importante du baccalauréat ès sciences de l'éducation (Éducation physique) : introduction de deux orientations, scolaire et extrascolaire. ▪ Création de 3 modules dans ce baccalauréat : conditionnement physique, entraînement sportif, plein air. ▪ Conservation de 5 postes de professeurs sur 20, menacés d'être supprimés lors de la crise financière du début des années quatre-vingt. ▪ En 1985, il devient vice-recteur à l'enseignement. 		

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
LEMIEUX, Georges-B. (1985-1990) 1985-1986 par intérim 1986-1990	ROYER, Donald	BISSONNETTE, Rémi DUFRESNE, Nicole
<p>Le professeur Lemieux est nommé doyen par intérim (1985-1986) à la suite du départ du doyen Jean-Guy Ouellet qui amorçait son 2^e mandat à titre de doyen ; il devient vice-recteur à l'enseignement. Par la suite, le professeur Lemieux a été nommé doyen de 1986 à 1990.</p> <p><u>Faits saillants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification du programme de maîtrise en kinanthropologie sur la base d'une approche multidisciplinaire (1986). ▪ Contribution à la 5^e modification importante au baccalauréat en activité physique (B.Sc.) : Innovation majeure : instauration du régime coopératif (1989) pour les étudiantes et étudiants de la concentration « intervention en milieux extrascolaires ». Dans la concentration Intervention en milieu scolaire, introduction du module : Éducation physique adaptée. 		

Doyenne	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
SARRASIN, Joanne (1994-1998)	LEMIEUX, Georges	DUFRESNE, Nicole
SARRASIN, Joanne Doyenne intérimaire (2007-2008)	GAGNON, Denis	DUFRESNE, Nicole

En 1994, la professeure Joanne Sarrasin devient la première femme à occuper le poste de doyenne à la FEPS. Professeure au département de kinanthropologie de l'UQAM et directrice de modules en éducation et en éducation physique de 1971 à 1994. De 1994 à 1998, elle occupe le poste de doyenne, et en 1998, nommée doyenne pour un deuxième mandat, alors qu'elle est nommée vice-rectrice aux ressources humaines et à la vie étudiante.

Faits saillants 1994-1998 :

- Gestion du personnel de soutien : clarification de la répartition des tâches.
- Gestion de l'air insalubre dans les locaux administratifs de la FEPS.
- Dossier de l'hypothèse de la localisation de la FEPS dans la bâtisse laissée vacante par la Faculté d'administration.
- Gestion de la situation financière très difficile due à deux facteurs combinés :
 - Restriction du financement des universités québécoises qui oblige une gestion très rigoureuse du budget de la FEPS, jumelée à une baisse de clientèle étudiante au programme de baccalauréat, principale source de financement.
 - Déficit budgétaire : la Faculté est en « faillite technique » : le transfert de postes de professeurs à la Faculté d'éducation et à la Faculté des lettres et sciences humaines est envisagé de manière à alléger la charge financière, non-renouvellement de certains contrats de chargés de cours à forfait.
 - La majorité des membres du corps professoral et de la direction de la Faculté accepte une diminution salariale et une augmentation de leur tâche d'enseignement.
- Mission au Costa Rica avec la FED et la FLSH pour discuter de potentiels échanges.
- Participation aux travaux de la Commission des universités sur les programmes (CUP) (1996), mise sur pied par le gouvernement dans le cadre des difficultés financières des universités québécoises. Dû au grand nombre de personnes diplômées au baccalauréat, la Faculté obtient le plus fort contingentement parmi les autres universités québécoises.
- Gestion des tensions entre la Faculté et le Service des sports relativement aux horaires des locaux pour les activités pratiques.
- Modification importante du baccalauréat qui passe de 90 à 120 crédits s'étalant sur 4 ans, due à la formation pratique à l'enseignement qui y est notamment intégrée et à la préparation à l'enseignement d'une 2^e discipline. C'est également à ce moment que ce programme qui contient alors deux concentrations se scinde donnant lieu à la création de deux programmes : le baccalauréat d'enseignement en éducation physique et à la santé, et le baccalauréat en kinésiologie.
- 1998 : renouvellement du mandat de la doyenne. Le professeur Pierre Gauthier est nommé vice-doyen.
- 1998 : importante crise au Comité de direction de l'Université, le recteur Pierre Reid doit remplacer certains membres du Comité de direction. Il demande à la doyenne d'occuper le poste de vice-rectrice aux ressources humaines et à la vie étudiante. Son départ de la FEPS allège ainsi quelque peu la situation financière, son salaire étant absorbé par le budget central de l'Université.

En 2007, devant l'impossibilité administrative de combler le poste de doyen, le recteur Béchard demande à Joanne Sarrasin, alors retraitée, d'occuper le poste de doyenne intérimaire, poste qu'elle occupera de la fin août 2007 à juin 2008.

Faits saillants 2007-2008 :

- Denis Gagnon devient vice-doyen à l'enseignement et à la recherche.
- Mise sur pied du comité de mise en candidature pour la réouverture du poste de doyen.
- Reprise des travaux sur la vision de la Faculté avec la collaboration de Monique Chaput.
- Évaluation du programme de maîtrise avec le vice-doyen Gagnon.

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté et Vice-doyenne aux affaires étudiantes (2003-2008)
<p>DESHAIES, Paul (1998-1999) par intérim (1999-2007)</p>	<p>GAUTHIER, Pierre</p>	<p>DUFRESNE, Nicole</p>
<p><u>Faits saillants 1998-1999 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs facultés sont en grande difficulté financière, dont la FEPS. Le recteur émet l'hypothèse que la FEPS redevienne un département rattaché à la Faculté d'Éducation. ▪ Le professeur Paul Deshaies accepte d'être nommé doyen par intérim, à la condition que le statut de la Faculté soit maintenu. Il obtient le maintien du statut facultaire à la suite de la préparation d'un plan de redressement budgétaire. <p><u>Faits saillants 1999-2007 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du travail amorcé par la doyenne Joanne Sarrasin relativement à la modification du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, ajout d'une 2^e discipline. ▪ Microprogramme de 2^e cycle en éducation à la santé avec les professeurs Marc Bélisle et Jean-Pierre Cuerrier. ▪ Création de 2 programmes en exercices thérapeutiques. ▪ Collaboration au doctorat en gérontologie avec la FLSH et la FMSS. ▪ Ajout du volet intervention éducative en éducation physique dans le doctorat en Éducation. ▪ Mise sur pied du diplôme de 2^e cycle en exercices thérapeutiques, issu des deux microprogrammes. ▪ Ouverture d'un poste de professionnel : agent de développement des stages. ▪ Mission au Brésil avec la FED, FSSM et ADM. ▪ Démarche de révision de la mission de la FEPS, de ses valeurs et de ses orientations. ▪ Démarches formelles auprès de la Fondation Chagnon pour la construction du stade devant accueillir les 3^{es} Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF en 2003, dotant ainsi l'UdeS d'un stade aux normes internationales. ▪ Porte-parole de l'Université à la Table de négociation pour le renouvellement de la convention de travail du SPPUS. ▪ Participation à la relance de l'équipe de football de l'Université. ▪ Participation à la mise sur pied d'Excellence sportive Sherbrooke. 		

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
BRUNELLE, Jean-Pierre (2008-2014)	DIONNE, Isabelle Vice-doyenne à la recherche (2008-2014) SPALLANZANI, Carlo Vice-doyen à la formation (2008-2010) DESBIENS, Jean-François Vice-doyen à l'enseignement (2010-2012) DELISLE, Alain Vice-doyen à l'enseignement (2012-2014)	SÉGUIN, Brigitte
<p><u>Faits saillants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modifications majeures du baccalauréat en kinésiologie. ▪ La maîtrise en kinanthropologie devient maîtrise en sciences de l'activité physique. ▪ Création du certificat de 1^{er} cycle en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif. ▪ Création de divers microprogrammes. ▪ Amorce de la création du doctorat. ▪ Relance de certaines activités de recherche. 		

Doyen	Vice-doyen	Secrétaire de faculté
DIONNE, Isabelle Doyenne déléguée (2013-2014) Doyenne (2014-2022)	DELISLE, Alain	SÉGUIN, Brigitte (2014-2021) LESTAGE, Catherine (2021-2022)
<p><u>Faits saillants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de l'appellation de la FEPS pour FASAP. ▪ Rapprochement important avec l'Association étudiante de la Faculté (AGEKEP) ▪ Développement soutenu de la recherche ▪ Concrétisation des démarches pour le programme de doctorat – accueil de la 1^{re} cohorte en 2018. ▪ Développement important de la philanthropie et de projets associés ayant généré des dons. ▪ Nouvelle Chaire de recherche pour un vieillissement en santé dont les titulaires sont Jean-Luc Gravel et Brigitte Breton. ▪ Nouvelle Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire. ▪ Gestion de la pandémie COVID-19. 		

Au fil des ans, l'offre de formation et les activités de recherche se sont développées et ont évolué de manière importante. C'est donc pour mieux refléter ses diverses expertises et se positionner clairement grâce à un nom qui reflète sa réalité que la Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) propose en 2015 d'adopter le nom de Faculté des sciences de l'activité physique (FASAP).

Six années se sont écoulées depuis que la FEPS a changé de nom en 2015. Nonobstant tout le développement qu'elle connaît, il est trop tôt pour parler de l'histoire de la FASAP. Nous laissons le soin à d'autres d'écrire la suite de l'histoire qui s'annonce sur la bonne voie, car la FASAP n'a pas fini d'étonner et de surprendre par son audace et sa clairvoyance.

La FASAP se développe sur la base des valeurs suivantes : *« L'engagement, le respect et l'excellence collective. »* En termes de vision, elle s'appuie *« sur sa perspective interdisciplinaire en sciences de l'activité physique, sur sa capacité d'influence, sur l'engagement collectif et individuel de ses membres, la FASAP s'impose comme une référence dans les domaines de l'éducation et de la santé pour mener la société vers l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif. »*

En 2021, la FASAP compte environ 700 étudiantes et étudiants, 20 professeures et professeurs chevronnés, 6 programmes aux 3 cycles d'études. Trois créneaux de recherche sont clairement identifiés. De plus, elle gère deux chaires de recherche :

- Chaire de recherche du Canada sur les recommandations d'exercice pour un vieillissement en santé dont les titulaires sont Jean-Luc Gravel et Brigitte Breton ;
- Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire.

Elle est dotée d'une Clinique universitaire en kinésiologie, ainsi que de 5 laboratoires (intervention éducative en activité physique et santé, contrôle moteur, biomécanique sur la prévention des troubles musculosquelettiques liés au travail, performance, hydratation et thermorégulation, unité métabolique).

Tous ses membres ont accès au plus important Centre de recherche sur le vieillissement au Canada (pour les chercheurs du créneau kinésiologie, santé et vieillissement), ainsi qu'une unité métabolique, située au Centre de recherche sur le vieillissement qui comprend une salle d'entraînement consacrée à la recherche, cinq salles cliniques, une cuisine métabolique et un laboratoire humide.

⁶⁴ FASAP. Page Web, 2021.

11 CONCLUSION

L'objectif que se sont fixés les auteurs de cet historique est de « connaître et reconnaître » le travail des personnes qui ont bâti et développé le Département d'éducation physique (1963), puis la FEPS (1974) et maintenant la FASAP (2015). Cet objectif a guidé et orienté leurs démarches. Les auteurs se sont efforcés de retracer les noms des personnes ayant travaillé au Département et à la Faculté. Il nous faut les remercier pour leur apport qui n'a pu être présenté à sa juste valeur.

Un aspect important de cette démarche a été de repérer et de décrire les événements importants qui ont parsemé les 58 ans d'existence du Département, puis de la FEPS devenue FASAP :

- l'enseignement dans les nombreux programmes qui se sont ajustés en fonction de l'évolution de la profession et des besoins de formation des étudiantes et étudiants ;
- la recherche, peu présente au départ dans ce monde professionnel en plein développement, prend son envol au fur et à mesure de l'évolution des différentes disciplines et de l'ajout de membres au corps professoral ;
- la participation universitaire de plusieurs de ses membres ;
- et les services à la collectivité qui ont contribué à faire reconnaître le domaine de l'éducation physique et de la kinésiologie au Québec, au Canada et outre-mer.

ANNEXES



ANNEXES

ANNEXE I	MISSION DE LA FASAP	64
ANNEXE II	TABLEAU DES PROGRAMMES ET LEURS OBJECTIFS	66
ANNEXE III	RESSOURCES HUMAINES	82
A)	MEMBRES DE LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT (1963-1974) ET MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA FEPS-FASAP (1974-2022)	82
B)	PERSONNEL ENSEIGNANT ET PROFESSEURES ET PROFESSEURS ASSOCIÉS	83
C)	CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS (1963-2020).....	89
D)	PERSONNEL ADMINISTRATIF, PROFESSIONNEL, TECHNIQUE ET DE SOUTIEN	92
ANNEXE IV	TITRES HONORIFIQUES	94
A)	DOCTEURS HONORIS CAUSA.....	94
B)	PROFESSEUR ÉMÉRITE	96
C)	AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS NOMMÉS PAR LA FEPS	96
ANNEXE V	PROFESSEURE DÉCÉDÉE EN COURS D'EMPLOI	98
	HOMMAGE POSTHUME À LA PROFESSEURE ÉLAINE TANGUAY	98
ANNEXE VI	LA SAGA DES LOCAUX	99
	INTRODUCTION	99
	LES BESOINS DE LOCAUX FACULTAIRES DE BASE : LE PAVILLON ALBERT-LEBLANC.....	100
	LE BESOIN DE LOCAUX SPÉCIALISÉS	102
	PROJETS POUR LOGER LA FACULTÉ ET LE SERVICE DES SPORTS.....	104
ANNEXE VII	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATION ÉTUDIANTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE	114

Le premier texte officiel décrivant la mission et les objectifs tiré de l'Annuaire de la FEPS 1974-1975 :

- « 1) Assurer l'étude et la recherche en kinanthropologie (science de l'homme en mouvement), assumer l'élaboration et le développement de programmes académiques de formation dans cette discipline et fournir l'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces programmes ;
- 2) Animer la communauté universitaire de façon à susciter la participation de ses membres à des programmes d'activités physiques et sportives et encadrer adéquatement ces programmes pour qu'ils puissent répondre aux aspirations de la communauté ;
- 3) S'insérer, en complément à ses propres objectifs institutionnels et dans un climat d'ouverture au milieu, dans le réseau des institutions scolaires et municipales de la région pour collaborer à l'objectif commun d'accessibilité du plus grand nombre à l'activité physique et sportive ;
- 4) Fournir au Centre sportif de l'Université les structures administratives nécessaires pour coordonner, de façon harmonieuse et efficace, l'utilisation des équipements. »

La mission revisitée en 1998**MISSION**

La mission de la Faculté s'insère dans celle de l'Université en général. Plus spécifiquement, la Faculté d'éducation physique et sportive vise à **former des personnes** compétentes, capables de participer à l'éducation de la population relativement à sa santé grâce à diverses activités physiques planifiées ; elle contribue ainsi à la responsabiliser face à sa santé. La Faculté d'éducation physique et sportive a pour objectifs :

- **le développement et la diffusion de connaissances** relatives à son champ d'études multidisciplinaire qu'est la kinanthropologie ;
- **la formation d'intervenantes et d'intervenants** qui utiliseront l'activité physique planifiée auprès de personnes ou de groupes de personnes dans le but d'optimiser leurs capacités physiques et d'améliorer ainsi leur qualité de vie, leur santé et leur mieux-être ;
- **la formation** de chercheuses et de chercheurs en kinanthropologie ;
- **le service à la collectivité** pour répondre aux besoins de la société dans le domaine de la kinanthropologie.

BUTS

La Faculté d'éducation physique et sportive agit comme maître d'œuvre dans le développement, la diffusion et l'acquisition des **connaissances touchant** :

- les différentes dimensions biologiques, psychologiques et sociologiques propres à l'être humain lors de l'exécution d'activités physiques planifiées en vue d'objectifs précis ;
- les facteurs influençant le développement de ces dimensions ;
- l'adaptation des activités physiques planifiées aux différents publics visés ;
- la planification, la réalisation, l'évaluation et la supervision de programmes d'activités physiques.

Dans le volet de sa mission orientée vers la formation professionnelle, la Faculté d'éducation physique et sportive vise à faire acquérir de manière intégrée les **savoirs, savoir-faire et savoir-être** reliés aux diverses fonctions exigées par les interventions.

Mission de la FASAP 2015¹

« La Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke a pour **mission** d'éduquer et de soutenir les personnes et les populations dans la pratique d'activités physiques et sportives, dans l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie et dans l'amélioration de leur santé. À cette fin, elle met en œuvre des programmes de formation professionnelle et de recherche et elle s'engage activement dans la collectivité. »

Sa **mission** s'inscrit en continuité avec celle retenue par la FEPS en 1995, et qui prévalait déjà en 1963 lors de la création du Département d'éducation physique et de récréation.

Ses valeurs

L'engagement, le respect et l'excellence collective.

Sa Vision

Prenant appui sur sa perspective interdisciplinaire en sciences de l'activité physique, sur sa capacité d'influence, sur l'engagement collectif et individuel de ses membres, la FASAP s'impose comme une référence dans les domaines de l'éducation et de la santé pour mener la société vers l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif.

¹ FASAP, page Web 2021.

Le tableau qui suit présente schématiquement l'évolution de l'offre de formation. Le nombre de programmes développés représente tous les efforts qui ont été consentis afin d'ajuster l'enseignement et la formation aux besoins grandissants du domaine de l'activité physique et des disciplines contributives. La diversification de l'offre de formation s'inscrit également dans la recherche de clientèles étudiantes, compte tenu de la forte concurrence entre les universités québécoises, le système de financement des universités étant basé sur le nombre d'étudiants.

**1963 à 1974 – DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE RÉCRÉATION
RATTACHÉ À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Années	Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs
1963	<p>BACCALAURÉAT EN PÉDAGOGIE EN ÉDUCATION PHYSIQUE OU EN RÉCRÉATION</p> <p>Objectif Former des éducateurs physiques ou des éducateurs spécialisés en récréation.</p>
1967	<p>BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION, OPTION ÉDUCATION PHYSIQUE</p> <p>Objectif Ce programme prépare à l'enseignement de l'éducation physique et à la direction et à l'organisation des activités physiques et sportives. Le contenu s'oriente vers une formation centrée sur l'intervention éducative.</p>
1969	<p>BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION, OPTION ÉDUCATION PHYSIQUE</p> <p>Objectif Ajout de cours visant une meilleure formation en psychopédagogie.</p>
1970	<p>BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION, OPTION ÉDUCATION PHYSIQUE</p> <p>1^{re} modification importante à la suite des recommandations du Rapport Parent.</p> <p>Objectifs Consolidation du contenu disciplinaire, diversification des objectifs pédagogiques pour s'adresser à différents niveaux d'application et par une préparation plus polyvalente vis-à-vis des rôles du spécialiste de l'activité physique.</p>

Ces derniers changements de 1970 annoncent la multiplication des programmes offerts par la future faculté. Le département se nomme maintenant « Département de kinanthropologie ».

Le Département d'éducation physique quitte la Faculté des sciences de l'éducation et devient le Département de kinanthropologie à l'intérieur de la Faculté d'éducation physique et sportive.

1974 à 1978 – LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Deux départements : Kinanthropologie et Animation sportive

Objectifs poursuivis

- Assurer l'étude et la recherche en kinanthropologie (science de l'homme en mouvement) ;
- Assumer l'élaboration et le développement de programmes académiques de formation dans cette discipline et fournir l'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces programmes ;
- Fournir au Centre sportif de l'Université les structures administratives nécessaires pour coordonner, de façon harmonieuse et efficace, l'utilisation des équipements.

Années Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs

1974 **BACCALURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (ÉDUCATION PHYSIQUE)**
2^e modification importante à la suite de la création de la Faculté.

Objectifs

Préparation polyvalente à l'exercice de l'activité professionnelle :

- Formation de base en kinanthropologie ;
- Formation à l'enseignement de l'éducation physique en milieu scolaire secondaire et collégial ;
- Formation au choix selon 4 blocs de cours au choix :
 - Enseignement à l'élémentaire ;
 - Enseignement au secondaire-collégial ;
 - Enseignement en enfance exceptionnelle ;
 - Sciences de l'entraînement.

1978 à 2015 – LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Un seul département : Kinanthropologie

Années Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs

1978 **BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PHYSIQUE – Grade : Bachelier ès sciences (B.Sc.)**

Objectifs

Les objectifs de 1974 sont maintenus.

Années	Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs (suite)
1981	<p>BACCALAURÉAT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (B.Sc.)</p> <p>3^e modification importante : Le baccalauréat se divise en deux concentrations : intervention en milieu scolaire et en milieux extrascolaires.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître l'activité physique et ses influences sur le développement, la santé et le bien-être de l'humain ; ▪ Utiliser ses connaissances dans différents secteurs d'intervention professionnelle ; ▪ Accentuer son autonomie en assurant progressivement sa formation.
1985	<p>BACCALAURÉAT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (B.Sc.)</p> <p>4^e modification importante : Création de trois modules au choix dans la concentration en milieux extrascolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conditionnement physique ; – Entraînement sportif ; – Plein air. <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les différents mécanismes de l'homme en situation d'activité physique ; ▪ Connaître les divers facteurs influençant l'acquisition et le développement des qualités physiques et motrices en fonction du développement global de l'individu de l'enfance à l'âge l'adulte ; ▪ Distinguer les différents types de mouvement humain dans une variété de situations, qu'elles soient de nature expressive, ludique, sportive ou autres ; ▪ Maîtriser les principes d'intervention favorisant l'animation et l'éducation de divers groupes s'adonnant à ces activités physiques ; ▪ Mesurer l'apport de l'activité physique dans les différents secteurs d'intervention (scolaire, de la santé, du loisir, du travail, de l'entraînement) en regard des besoins de la société et situer le rôle spécifique des divers intervenants et notamment celui des professionnels de l'intervention en activité physique.
1989	<p>BACCALAURÉAT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (B.Sc.)</p> <p>5^e modification importante : Innovation majeure : Instauration du régime coopératif pour les étudiantes et étudiants de la concentration en milieux extrascolaires.</p> <p>Dans la concentration Intervention en milieu scolaire : Introduction du module Éducation physique adaptée.</p> <p>Les noms des 2 premiers modules de la concentration en milieux extrascolaires sont modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Activité physique et mieux-être ; – Entraînement sportif. <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régime coopératif à temps complet pour les étudiantes et les étudiants de la concentration en milieux extrascolaires ; ▪ Alternance des sessions études et des stages ; ▪ Approche pédagogique nouvelle permettant une qualité et une pertinence accrue de la formation.

Années	Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs (suite)
1997	BACCALURÉAT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (B.Sc.) – CONCENTRATION EN MILIEU SCOLAIRE
1998	<p>Modification à la suite du Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum 1997, programme passant de 90 à 120 crédits pour une durée d'études de 4 ans plutôt que 3 ans.</p> <p>Principe de polyvalence pour la préparation à l'enseignement de l'éducation physique, compétences transversales, meilleure formation générale, identification des 2^{es} disciplines à enseigner.</p> <p>Contingentement du baccalauréat en enseignement.</p> <p><u>Profils de formation collégiale requis pour l'admission dans l'une ou l'autre des disciplines complémentaires du Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Danse : Diplôme d'études collégiales (DEC) ▪ Enseignement moral et religieux : Diplômes d'études collégiales (DEC) ▪ Histoire : Diplôme d'études collégiales (DEC) ▪ Géographie : Diplôme d'études collégiales (DEC) ▪ Informatique : Bloc d'exigences 10.12 ou 12.31 (CLESEC) <p><i>N. B. : Exigence de la préparation à l'enseignement d'une 2^e discipline qui sera soustraite en 1999 face aux difficultés d'application de cette 2^e discipline.</i></p>
1998	<p>Modifications majeures : deux nouveaux baccalauréats sont créés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ : Baccalauréat en éducation, B.Éd. ➤ BACCALURÉAT EN KINÉSIOLOGIE : Baccalauréat ès sciences, B.Sc. avec deux modules : <ul style="list-style-type: none"> – Activité physique et mieux-être ; – Encadrement sportif. <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences générales et spécifiques propres à un intervenant en kinésiologie ; ▪ Acquérir la compétence générale transversale favorisant son processus de professionnalisation, les compétences liées à la communication, au travail d'équipe, à l'éthique, à l'esprit d'analyse et de synthèse, sa capacité d'intégration dans les milieux professionnels ; ▪ Acquérir la compétence générale favorisant sa capacité d'intervention dans la pratique de l'activité physique et de façon plus spécifique, les compétences liées à la prescription de programmes en fonction de différentes clientèles, à l'encadrement de séances en groupe ou individuelles, à l'application de diverses méthodes d'entraînement physique.

Années	Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs (suite)
2001	<p>BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Modifications majeures : Disparition des cheminements enseignement au préscolaire/primaire et au secondaire ainsi que les deuxièmes disciplines.</p> <p><u>Introduction de 3 modules</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Danse ; – Entraînement sportif en milieu scolaire ; – Intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'ordre comportemental. <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir une compréhension des paramètres et processus biologiques et mécaniques sous-jacents au mouvement humain et à la santé ; ▪ Acquérir des habiletés liées à la transformation des actions corporelles qui posent des problèmes en fonction des besoins et des capacités physiques des élèves dans leurs relations avec leur environnement physique et social ; ▪ Acquérir une culture générale en relation avec la profession et le milieu d'intervention ; ▪ Maîtriser le langage professionnel propre à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé de même que celui de l'intervention éducative ; ▪ Intégrer l'enseignement de ces disciplines à l'environnement extrascolaire et assumer un leadership dans le développement de projets éducatifs complémentaires, plus particulièrement en promotion de la santé.
2003	<p>BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Modification : seuls deux modules sont conservés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Entraînement sportif en milieu scolaire ; – Intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'ordre comportemental qui se nommera en 2004 « Éducation physique adaptée ». <p>Objectifs (nouveau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteinte des douze compétences inscrites dans <i>La formation à l'enseignement</i> (MEQ 2001) ; ▪ Niveaux de maîtrise attendus pour l'obtention du brevet d'enseignement ; ▪ Avoir satisfait à l'exigence de la maîtrise de la langue française.
2009	<p>BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Modification : Les deux modules sont éliminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Entraînement sportif en milieu scolaire ; – Intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'ordre comportemental.
2013	<p>BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Régime régulier à temps complet. Crédits exigés : 120</p> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui réalise un certain nombre d'activités identifiées aura droit à la mention suivante sur son diplôme : Module éducation physique adaptée.</p>

Années	Programmes de baccalauréat, leur évolution et leurs objectifs (suite)
2013	<p>BACCALAURÉAT EN KINÉSIOLOGIE</p> <p>Modifications majeures des objectifs de formation.</p> <p>Objectifs</p> <p>Mener une intervention kinésiologique auprès d'un individu, d'un groupe de personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation de la capacité fonctionnelle, des habitudes de vie et de la motivation de l'individu pour établir un plan d'action ; ▪ Mise en œuvre d'un programme de promotion/prévention ou une séance d'entraînement individuelle ou de groupe, et ce, de manière sécuritaire, efficace ; ▪ Évaluation de la progression ; ▪ Mener une intervention kinésiologique sur le plan populationnel ; ▪ Réalisation d'interventions auprès de sous-groupes en réponse à une problématique ou à des besoins particuliers ; ▪ Inscrire ses démarches de formation et d'intervention dans une perspective de professionnalisation.
2014	<p>BACCALAURÉAT EN KINÉSIOLOGIE</p> <p>Modifications majeures :</p> <p>Les deux modules sont éliminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Activité physique et mieux-être ; – Encadrement sportif.
<p>1977 – LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p><i>Les études de maîtrise s'offrent pour la première fois.</i></p>	
Années	Programmes de maîtrise, leur évolution et leurs objectifs
1977	<p>MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE</p> <p>Programme multidisciplinaire en collaboration avec les facultés de Médecine, des Arts et des Sciences appliquées</p> <p>Orientation générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au développement de la recherche et à la formation de chercheurs en kinanthropologie ; ▪ Approfondir la connaissance des mécanismes et des phénomènes physiologiques, biologiques et psychologiques de l'activité physique dans les champs privilégiés du conditionnement physique et de l'entraînement.
1986	<p>Modification des objectifs sur la base d'une approche multidisciplinaire</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître et comprendre l'être humain en mouvement, de même que le mouvement qu'il produit ; ▪ Démontrer cette compréhension en l'appuyant sur un modèle d'analyse systémique de l'homme en mouvement, basé sur une approche multidisciplinaire et une perspective de développement de cet humain ; ▪ Appliquer ce modèle à différentes clientèles physiquement actives ; ▪ Identifier et comprendre, grâce au modèle systémique, l'interaction des différentes composantes mises à contribution lors de la pratique de l'activité physique, que ces composantes soient reliées aux dimensions écosystémiques ou biosystémiques.

Années	Programmes de maîtrise, leur évolution et leurs objectifs (suite)
1997	<p><u>Modifications majeures :</u></p> <p>Deux cheminements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De type recherche : <ul style="list-style-type: none"> – Biomécanique du mouvement humain ; – Intervention éducative en activité physique. ▪ De type cours : <ul style="list-style-type: none"> – Biomécanique, prévention et sécurité ; – Intervention éducative en activité physique ; – Développement des jeunes (3 à 18 ans) et activité physique. <p><u>Objectifs communs aux deux cheminements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer ses aptitudes d'analyse, de synthèse et de jugement critique, d'approfondir ou d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent ; ▪ Augmenter ses connaissances relatives à différentes méthodes et techniques de recherche et d'apprendre à les utiliser. <p><u>Objectifs spécifiques au cheminement de type recherche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer ses connaissances et aptitudes de recherche dans un des domaines de la kinanthropologie et acquérir la maîtrise de techniques de recherche spécifiques au domaine choisi. <p><u>Objectifs spécifiques au cheminement de type cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des méthodologies rigoureuses appropriées aux situations de pratique professionnelle et aux clientèles étudiées ; ▪ Intégrer ses connaissances et ses méthodologies à l'étude de problématiques professionnelles ; ▪ Améliorer ses aptitudes à la pratique professionnelle auprès de diverses clientèles en situation d'activité physique.
2009	<p><u>Modifications :</u></p> <p><u>Cheminements de type recherche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En intervention éducative en activité physique ; ▪ En kinésiologie, santé et vieillissement ; ▪ En prévention des troubles musculo-squelettiques. <p><u>Cheminements de type cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En intervention éducative en activité physique ; ▪ En kinésiologie, santé et vieillissement. <p><u>Objectifs</u></p> <p>Les mêmes que dans le type recherche.</p>

Années	Programmes de maîtrise, leur évolution et leurs objectifs (suite)
2011	<p>Modification de l'appellation de la maîtrise :</p> <p>La maîtrise en kinanthropologie devient la maîtrise en sciences de l'activité physique et les domaines de recherche sont modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cheminement de type recherche en intervention éducative en activité physique et santé ; ▪ Cheminement de type recherche en kinésiologie, santé et vieillissement ; ▪ Cheminement de type recherche en neuromécanique et ergonomie. <p>Objectifs</p> <p>Pas de changements concernant les objectifs communs et spécifiques des deux cheminements.</p>
2015 – LA FEPS DEVIENT LA FASAP	
Années	Programmes de maîtrise, leur évolution et leurs objectifs
2016	<p>Dans les cheminements de type recherche et de type cours, l'appellation Prévention des troubles musculo-squelettiques devient : Neuromécanique et ergonomie.</p> <p>Objectifs :</p> <p>Pas de changement dans les objectifs.</p>
2015	<p>MAÎTRISE EN GÉRONTOLOGIE</p> <p>Sous la responsabilité de 4 instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FEPS-FASAP ; ▪ Centre universitaire de formation en gérontologie (CUFG) ; ▪ Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) ; ▪ Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS). <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une démarche de réflexion objective, scientifique et critique sur des problèmes reliés au vieillissement ; ▪ Acquérir dans les trois disciplines du vieillissement (biosanté, psychologie, sociologie) les connaissances gérontologiques nécessaires (concepts clés, langage, méthodes, principales théories) – pour pouvoir interpréter des écrits scientifiques et échanger avec des chercheuses et des chercheurs dans chacun de ces domaines.

Années	Doctorats, leur évolution et leurs objectifs
2004-2018	<p data-bbox="302 317 573 344">DOCTORAT EN ÉDUCATION</p> <p data-bbox="302 365 1446 428">La gestion du programme de doctorat dans le domaine de l'intervention éducative en activité physique est sous la responsabilité de la Faculté d'éducation physique et sportive en collaboration avec la Faculté d'éducation.</p> <p data-bbox="302 457 396 485">Objectifs</p> <p data-bbox="302 499 675 527">Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :</p> <ul data-bbox="302 548 1463 716" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 548 1463 604">▪ D'établir des liens organiques ou dynamiques entre la recherche, la formation et la pratique, d'en saisir l'application dans son domaine de recherche et de développer ses capacités d'intervention dans ce cadre ; <li data-bbox="302 617 1463 674">▪ D'approfondir ses connaissances en méthodologie de la recherche, que celle-ci soit de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée ou de la recherche-action ; <li data-bbox="302 686 1295 716">▪ De contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans un domaine de l'éducation.
2004-2018	<p data-bbox="302 753 618 781">DOCTORAT EN GÉRONTOLOGIE</p> <p data-bbox="302 802 1446 865">Responsabilité partagée avec la Faculté d'éducation physique (FEPS), la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS).</p> <p data-bbox="302 894 396 921">Objectifs</p> <p data-bbox="302 936 1084 963">Essentiellement les mêmes objectifs généraux que pour le doctorat en éducation.</p>
2018-	<p data-bbox="302 1010 808 1037">DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <p data-bbox="302 1058 1260 1085">Approche interdisciplinaire visant à former des experts en sciences de l'activité physique capables :</p> <ul data-bbox="302 1106 1463 1241" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 1106 987 1134">▪ De participer au développement des connaissances de ce domaine ; <li data-bbox="302 1146 597 1173">▪ De communiquer ce savoir ; <li data-bbox="302 1186 1463 1241">▪ D'agir en tant qu'expert-conseil en inscrivant leurs actions en cohérence avec les divers secteurs de recherche des sciences de l'activité physique. <p data-bbox="302 1270 695 1297">Principales thématiques de recherche</p> <ul data-bbox="302 1318 1430 1465" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 1318 1073 1346">▪ Intervention éducative en activité physique et autres saines habitudes de vie ; <li data-bbox="302 1358 638 1386">▪ Neuromécanique et ergonomie ; <li data-bbox="302 1398 553 1425">▪ Santé et vieillissement ; <li data-bbox="302 1438 1430 1465">▪ D'autres créneaux des sciences de l'activité physique correspondant à l'expertise des professeures et professeurs.

CERTIFICATS ET MICROPROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE

Années	Certificats de 1 ^{er} cycle
1968-1970	<p>CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE</p> <p>Au cours de l'année universitaire 1968-1969, devant l'incertitude du statut de l'enseignant en éducation physique à l'élémentaire, la décision est prise de ne pas admettre de nouveaux candidats. La dernière session sera donc à l'été 1970.</p> <p>Programme offert à des enseignantes et enseignants en exercice.</p> <p>Ce certificat se situe dans le cadre du perfectionnement des maîtres.</p> <p>Objectif</p> <p>Permettre aux autorités scolaires de répondre le plus adéquatement, et le plus tôt possible, aux exigences du ministère de l'Éducation concernant l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire.</p>
1978-1985	<p>CERTIFICAT DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE</p> <p>En 1985-1986, un nouveau programme apparaît : le certificat d'activité physique.</p> <p>Ce programme s'insère parfaitement dans les axes de développement de l'Université qui définit l'élargissement de son engagement dans le domaine des sciences de la santé.</p> <p>Il a été conçu comme une approche concrète à la formation du spécialiste en conditionnement physique pour adultes. Le ministère de l'Éducation considère, pour les enseignants du niveau collégial, l'attribution d'une reconnaissance de ce programme comme pouvant contribuer à un perfectionnement acceptable procurant une année additionnelle de scolarité (accréditation).</p>
1985-2002	<p>CERTIFICAT D'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <p>Les activités choisies dans les milieux extrascolaires permettront de compléter l'un ou l'autre des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conditionnement physique ; – Entraînement sportif ; – Plein air. <p>Dans les milieux extrascolaires, le module conditionnement physique est dorénavant libellé : Activité physique et mieux-être.</p> <p>Objectifs</p> <p>Permettre à l'étudiant d'élargir ses connaissances de l'activité physique et de ses influences sur le développement de la santé et du bien-être d'individus la pratiquant dans l'un ou l'autre des deux secteurs d'intervention suivants : milieu scolaire ou milieux extrascolaires, en fonction des objectifs spécifiques poursuivis par la clientèle de chacun de ces milieux.</p>

Années	Certificats de 1 ^{er} cycle (suite)
2009-2014	<p>CERTIFICAT DE QUALIFICATION AUX PROGRAMMES DE 1^{ER} CYCLE</p> <p>Responsabilité : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté de théologie.</p> <p>En 2013, ce certificat change de nom et devient : Certificat préparatoire aux études de 1^{er} cycle.</p> <p>Objectif</p> <p>Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission aux programmes de 1^{er} cycle d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de l'une ou l'autre des facultés déjà énumérées.</p>
2012-	<p>CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE APPLIQUÉES À L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF</p> <p>Objectifs</p> <p>Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'acquérir des connaissances en sciences de l'activité physique ; ▪ De transférer les connaissances acquises par leur application efficace au quotidien dans son vécu d'athlète, d'officielle ou d'officiel, d'entraîneuse ou d'entraîneur ; ▪ D'intégrer les apprentissages expérientiels et en sciences de l'activité physique afin de mieux gérer son engagement dans sa vie d'étudiante ou d'étudiant et d'athlète, d'officielle ou d'officiel, d'entraîneuse ou d'entraîneur ; ▪ De poursuivre le développement des habiletés cognitives et métacognitives nécessaires à la réussite d'études universitaires ; ▪ D'amorcer et de nourrir une réflexion sur les manières de mieux conjuguer la vie sportive et la vie d'étudiante ou d'étudiant universitaire.
MICROPROGRAMMES DE 1 ^{ER} CYCLE	
Années	Microprogrammes de 1 ^{er} cycle
2009-	<p>MICROPROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Ce programme s'adresse aux étudiantes et aux étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser des connaissances spécifiques des divers champs de l'éducation physique et à la santé ; ▪ Acquérir des compétences générales et spécifiques propres à l'intervention en éducation physique et à la santé ; ▪ Élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent ; ▪ S'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.

Années		Microprogrammes de 1 ^{er} cycle (suite)
2009-		<p>MICROPROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE EN KINÉSIOLOGIE</p> <p>Ce programme s'adresse aux étudiantes et aux étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser des connaissances spécifiques des divers champs de la kinésiologie ; ▪ Acquérir des compétences générales et spécifiques propres à l'intervention en kinésiologie ; ▪ Élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent ; ▪ S'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.
MICROPROGRAMMES DE 2 ^E CYCLE		
Années		Microprogrammes de 2 ^e cycle
2003-2018		<p>MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser aux orientations de l'éducation physique et à la santé ; ▪ Acquérir des connaissances théoriques et des compétences pratiques dans le but d'enrichir ses interventions en milieu scolaire ; ▪ Assumer un rôle de leader en matière d'éducation physique et à la santé en milieu scolaire.
2002-		<p>MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE EN EXERCICES THÉRAPEUTIQUES</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences nécessaires pour faire un bilan musculo-squelettique détaillé afin d'identifier la nature et l'ampleur des déséquilibres musculaires ; ▪ Acquérir des compétences permettant d'utiliser des exercices thérapeutiques en vue d'un rééquilibrage musculo-squelettique.
2009-		<p>MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <p>Ce microprogramme permet de répondre notamment aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer sa capacité d'analyse, de synthèse et de jugement critique ; ▪ Approfondir et élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement.

Années	Microprogrammes de 2 ^e cycle (suite)
2009-	<p data-bbox="302 317 1279 344">MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE D'APPROFONDISSEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <p data-bbox="302 359 1446 417">Ce microprogramme permet de répondre notamment aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges.</p> <p data-bbox="302 443 396 470">Objectifs</p> <ul data-bbox="302 485 1032 516" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 485 1032 516">▪ Idem que Microprogramme de 2^e cycle en sciences de l'activité physique.
2005-2015	<p data-bbox="302 558 842 585">MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE DE GESTION DE CAS</p> <p data-bbox="302 600 1446 659">Responsabilités : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté des lettres et sciences humaines et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.</p> <p data-bbox="302 684 396 711">Objectifs</p> <ul data-bbox="302 726 1446 856" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 726 1446 816">▪ Former des gestionnaires de cas capables d'assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services offerts à une clientèle vulnérable pour répondre à ses besoins ; <li data-bbox="302 831 911 856">▪ Développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques.
2006-	<p data-bbox="302 898 1057 926">MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE DE SOUTIEN-CONSEIL EN GÉRONTOLOGIE</p> <p data-bbox="302 951 396 978">Objectifs</p> <ul data-bbox="302 993 1446 1123" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 993 1446 1052">▪ Développer les compétences des professionnels en exercice des milieux public, privé ou communautaire de la santé et des services sociaux ; <li data-bbox="302 1066 1446 1123">▪ Exercer un rôle-conseil et d'agent de changement tant au plan clinique qu'organisationnel afin de mieux répondre à l'évolution des besoins de la population vieillissante. <p data-bbox="302 1148 396 1176">Objectifs</p> <ul data-bbox="302 1190 1446 1331" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="302 1190 1446 1249">▪ Former des intervenantes et intervenants qui œuvrent ou œuvreront auprès des personnes âgées à différents stades de leur processus de vieillissement dans des services public, communautaire ou privé ; <li data-bbox="302 1264 1446 1331">▪ Optimiser leur intervention, améliorer leur capacité à collaborer, prendre des décisions en regard d'enjeux et de dilemmes éthiques, tout en accompagnant efficacement les proches aidants.

DIPLOMES DE 2 ^E CYCLE	
Années	Diplômes de 2 ^e cycle
1983-2017	<p>DIPLOME DE 2^E CYCLE EN INTERVENTION EN ACTIVITE PHYSIQUE</p> <p>Ce diplôme permet à l'étudiant de choisir entre deux cheminements : l'un orienté vers l'intervention en milieu scolaire, l'autre, vers l'intervention en milieux extrascolaires.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences théoriques nécessaires à l'étude de démarches méthodologiques variées et à l'identification systématique des phénomènes auxquels ils sont confrontés ; ▪ Développer l'aptitude à solutionner concrètement et sur des bases théoriquement fondées les problèmes relatifs à l'activité physique dans divers milieux et en fonction de diverses clientèles ; ▪ Développer un sens critique et des méthodes de travail lui permettant d'apporter des solutions adéquates à des problèmes caractéristiques du milieu d'application ; ▪ Développer ses qualités professionnelles de façon à être capable de s'adapter aux nouvelles orientations de notre société en matière d'activité physique.
2003-2018	<p>DIPLOME DE 2^E CYCLE EN EXERCICES THERAPEUTIQUES</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences nécessaires pour faire un bilan musculo-squelettique détaillé afin d'identifier la nature et l'ampleur des déséquilibres musculaires ; ▪ Acquérir des compétences permettant d'utiliser des exercices thérapeutiques en vue d'un rééquilibrage musculo-squelettique ; ▪ Acquérir les compétences d'un traitement physique en exercices thérapeutiques afin d'améliorer la qualité fonctionnelle du système locomoteur ; ▪ Acquérir les compétences permettant d'utiliser les techniques spécifiques de mobilisation tissulaire adaptées à chaque individu en fonction de sa problématique ; ▪ Acquérir les compétences permettant de personnaliser et d'individualiser une prescription à visée thérapeutique ; ▪ Acquérir une compétence professionnelle permettant d'assurer la protection du client.
2012-	<p>DIPLOME DE 2^E CYCLE EN SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE</p> <p>Constitué de deux microprogrammes de 2^e cycle en sciences de l'activité physique et de 10 crédits d'activités pédagogiques additionnels.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins des étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges.
2018-	<p>DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES DE 2E CYCLE EN EXERCICES THERAPEUTIQUES</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer sa capacité d'analyse, de synthèse et de jugement critique ; ▪ Approfondir et élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement ; ▪ Approfondir ses connaissances relatives à différentes méthodes et techniques de recherche et apprendre à les appliquer ; ▪ Poursuivre le développement de ses aptitudes d'analyse, de synthèse et de jugement critique.

DIPLÔMES DE 3^E CYCLE

Programmes créés en 2016 spécifiquement pour les étudiants postdoctorants

RESPONSABILITÉ

Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche, Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences et Faculté des sciences de l'activité physique.

Ces diplômes comportent :

- Un cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire ;
- Un cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue.

ADMISSION

Conditions particulières :

- Cheminement pour chercheuse ou chercheur en stage universitaire : détenir le statut de stagiaire postdoctoral à l'Université de Sherbrooke ;
- Cheminement pour chercheuse ou chercheur en formation continue : détenir un diplôme de doctorat de type recherche.

Diplômes de 3^e cycle**DIPLÔME DE 3^E CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN RECHERCHE – CARRIÈRE SCIENTIFIQUE DANS UN ORGANISME NON GOUVERNEMENTAL****Objectifs**

- Préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu où la recherche vise des retombées à portée sociétale, tel que les organismes non gouvernementaux ou les organismes à but non lucratif ;
- Préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline.

DIPLÔME DE 3^E CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN RECHERCHE – CARRIÈRE SCIENTIFIQUE EN MILIEU INDUSTRIEL**Objectifs**

- Préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche en entreprise ou dans un milieu industriel ;
- Préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline ;
- Préparer à exercer les responsabilités de chercheuse ou de chercheur en entreprise ou en milieu industriel, telles que :
- Planifier, encadrer et évaluer le travail du personnel affecté à la recherche sous sa direction ;
- Gérer les productions scientifiques et le financement des équipes de recherche sous sa responsabilité ;
- Comprendre la philosophie inhérente aux grandes orientations des pourvoyeurs de fonds de recherche, publics ou privés, et savoir y recourir pour financer les projets de recherche de l'entreprise.

DIPLÔME DE 3^E CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN RECHERCHE – CARRIÈRE SCIENTIFIQUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE**Objectifs**

- Préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu universitaire ;
- Préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline ;
- Se préparer à exercer les responsabilités de membre du corps professoral d'une université ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur, telles qu'enseigner aux trois cycles universitaires et encadrer des étudiantes et étudiants.

Diplômes de 3^e cycle (suite)

DIPLÔME DE 3^E CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN RECHERCHE – CARRIÈRE SCIENTIFIQUE EN ORGANISATION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE

Objectifs

- Préparer à une carrière en recherche, en coordination ou en animation de la recherche dans un milieu gouvernemental, public ou parapublic ;
 - Préparer à assumer de façon autonome l'ensemble des fonctions liées à la recherche de haut niveau dans sa discipline ;
 - Développer des compétences avancées pour enrichir sa carrière de chercheur dans un organisme public ou parapublic ;
 - Préparer à exercer les responsabilités liées à la recherche, à la coordination ou à l'animation de la recherche dans un organisme public ou parapublic, telles qu'encadrer le personnel qui travaille sous sa direction et dont la responsabilité est la réalisation de projets de recherche, la gestion de projets de recherche ou la gestion de politiques en lien avec la recherche.
-

a) Membres de la direction du département (1963-1974) et membres de la direction de la FEPS-FASAP (1974-2022)

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET RÉCRÉATION		
Années	Directeurs	
1963-1966	LAVIGNE, Jean-Pierre	
1966-1969	SALVAIL, Jean	
1969-1974	ROY, Roch	

FACULTÉ		
Doyens	Vice-doyens	Secrétaires de faculté
ROY, Roch (1974-1981)		BISSONNETTE, Rémi
OUELLET, Jean-Guy (1981-1985)	LEMIEUX, Georges-B.	BISSONNETTE, Rémi
LEMIEUX, Georges-B. (1985-1986) par intérim (1986-1990)	ROYER, Donald	BISSONNETTE, Rémi DUFRESNE, Nicole
ROY, Roch (1990-1994)	DESHAIES, Paul	DUFRESNE, Nicole
SARRASIN, Joanne (1994-1998)	LEMIEUX, Georges-B.	DUFRESNE, Nicole
DESHAIES, Paul (1998-1999) par intérim (1999-2007)	GAUTHIER, Pierre	DUFRESNE, Nicole
SARRASIN, Joanne (2007-2008) Doyenne intérimaire	GAGNON, Denis	DUFRESNE, Nicole
BRUNELLE, Jean-Pierre (2008-2014)	DIONNE, Isabelle (2008-2013) Vice-doyenne à la recherche	SÉGUIN, Brigitte
	SPALLANZANI, Carlo (2008-2011) Vice-doyen à la formation	
	DESBIENS, Jean-Pierre (2012-2013) Vice-doyen à l'enseignement	
DIONNE, Isabelle (2013-2014) Doyenne déléguée (2014-2022) Doyenne	DELISLE, Alain (2013-2022)	SÉGUIN, Brigitte (2014-2021) LESTAGE, Catherine (2021-2022)

b) Personnel enseignant et professeures et professeurs associés

N.B. : L'information provient de trois sources principales : les annuaires de l'Université, le site Web de la FASAP et le dossier de l'APPRUS.

BAILLARGEON, Guy A., Lic.Ens. (Éducation physique) Diplôme École normale supérieure. M.Sc. Éducation. (Université Laval).

BEAUDOIN, Sylvie, B.Sc. (Kinésiologie) (Université de Sherbrooke). M.Sc. avec mémoire (Sciences de l'activité physique) (Université de Sherbrooke). Doctorat (Éducation) (Université de Sherbrooke). 2010-

BELISLE, Marc, B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). B.Ps. (Université de Sherbrooke). M.Ps. (Université Laval). Ph.D. (Psychologie) (Université de Montréal). 1987- 2019. Retraité.

BERNIER, Germaine, L.E.E. (Université de Sherbrooke). 1979-1981

BERNIER, Pierre-Michel, B.Sc. (Kinésiologie) Université de Montréal). Maîtrise avec mémoire (Human kinetics) (University of British Columbia). Doctorat (Sciences du mouvement humain) (Université d'Aix-Marseille II). Postdoctorat (Psychological and Brain Sciences) (University of California, Santa Barbara). 2011-

BERRIGAN, Félix, B.Sc.(Kinésiologie) (Université Laval). Maîtrise avec mémoire M.Sc. (Université Laval). Doctorat (Ph.D.) (Université Laval). 2009-

BEZEAU, David, B.Sc. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Sciences de l'activité physique) (Université de Sherbrooke). Doctorat en éducation (Université de Sherbrooke). 2019-

BISSONNETTE, Rémi, B.A. (Collège St-Jean-Eudes). B.Éd. Phys. (Université d'Ottawa). M.Sc. (Éducation physique) (Springfield College). Ph.D. (Faculty of physical education) (University of Toledo). 1967-2000. Retraité.

BOISSY, Patrick, B.Sc. (Activité physique). M.Sc. (Kinanthropologie) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (sciences biomédicales) (Université de Montréal). 2002-2009

BOULAY, Pierre, B.Sc. (Éducation physique) (Université de Moncton). Maîtrise avec mémoire (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). Doctorat (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). 2013-

BOUCHER, Louise, B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.A. (administration éducationnelle) (Université d'Ottawa). 1975-2014. Retraitee.

BOUDREAU, Véronique, B.Sc. (Psychologie) (Université Laval). 1^{er} et 2^e cycles en science du sport et de l'activité physique (Université Laval). Ph.D. (Psychologie) (Université Laval). 2020-

BROCHU, Martin, B.Sc. (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). Maîtrise sans mémoire (Sciences de l'activité physique). (Université Laval). Doctorat (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). Postdoctorat (Clinical pharmacology and metabolic research) (University of Vermont). 2005-

BRUNELLE, Jean-Pierre, B.Sc. (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). M.Sc. (Intervention en activité physique) (Université Laval). Ph.D. (Intervention en activité physique) (Université Laval). 2002-

CARDINAL, Charles-Henri, B.A. (Ed. phys.). 1964-1965

CÔTÉ, Paulette, B.Sc. Ed. (Éducation physique) (Montréal). M.Sc. (Éducation physique) (Florida State University). 1969-1973, 1976-1980

CUERRIER, Jean-Pierre, B.A. (Université de Montréal). B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. et Ph.D. (éducation physique) (University of Oregon). 1975-2007 Retraité.

DELISLE, Alain, B.Sc. (Éducation physique). (Université de Sherbrooke). Maîtrise avec mémoire M.Sc. (Université de Sherbrooke.) Ph.D. (Sciences de l'activité physique). (Université de Montréal) Postdoctorat (Science biologique). (Université du Québec à Montréal) 2008-

DEMERS, Pierre, B.Sc. Ed. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke), M.Sc. et Ph.D. (Éducation physique/Sociologie de l'éducation physique) (University of Southern California). 1974-2008 Retraité.

DESBIENS, Jean-François, B.Sc. (Activité physique) (Université de Sherbrooke). Maîtrise en kinanthropologie avec mémoire (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Psychopédagogie) (Université Laval). 2002-2016, 2018-

DESHAIES, Paul, B.A. (Université Laval), B.Sc. Ed. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.A. (Éducation physique) (University of Southern California). Ph.D. (Sciences du mouvement/Psychologie sportive) (Florida State University). 1971-2007. Retraité.

DEVEAULT, Roger, B. Péd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Éd. Phys. (Administration) (Université d'Ottawa). 1974-1976.

DIONNE, Isabelle, B.Sc. (Activité physique). (Université de Sherbrooke). Maîtrise avec mémoire M.Sc. (Kinanthropologie). (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Biologie de l'activité physique). (Université Laval). Postdoctorat (Stage postdoctoral). (University of Vermont). 2002-

DUFRESNE, Nicole, B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M. Éd. (Springfield Collège) 1973-2013. Retraitee.

DUPIN, Michèle, C.A.P.E.S. 1970-1973

DUSSUREAULT, Michel, B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Sport Science) (Dalhousie University). MBA (Université de Sherbrooke). Professeur substitut 1974-1976.

GAGNÉ, Hélène, B.A. 1966-1968

GAGNON, Denis, B.Sc. (Activité physique). M.Sc. (Kinanthropologie) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Sciences de l'activité physique, biomécanique) (Université de Montréal). 1992-

GAUTHIER, Pierre, B.Sc. Ed. et M.Sc. (Éducation physique) (Université de Montréal). Ph.D. (Éducation physique) (Physiologie de l'exercice) (University of Alberta). 1975-2012. Retraité.

GAUVREAU, Jean-Pierre, B.A. (Montréal). B.Péd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). 1969-1977. Décédé

GOULET, Éric, B.Sc. (Activité physique). (Université de Sherbrooke). M.Sc. avec mémoire (Maîtrise en Kinanthropologie). (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Physiologie). (Université de Sherbrooke). Postdoctorat (Physiologie). (McGill University). 2009-

GOYETTE, Robert, B.Sc. (Sciences de l'activité physique) (UQTR). M.A. (Sciences de l'éducation) (UQAM). Ph.D. (Sciences de l'éducation) (Université de Montréal). 2007-2016 Retraité.

GUIZZO, Jean, C.A.P.E.S. Coopérant militaire, 1970-1973

JANSON, Roland, B.A. (Ed. Phys.). L. Hygiène., M.Sc. (Ed. Phys.) (Ohio University). 1965-1974

LAGASSÉ, Pierre, B.A. (Université de Sherbrooke). B.Éd. Phys. (Université d'Ottawa). M.Sc. (Éducation physique) (Pennsylvania State University). Ph.D. (Exercise Sciences) (University of Massachusetts). 1973-1976

LAVIGNE, Jean-Pierre, B.A. (Ed. phys.) (Université d'Ottawa). M.A. (Récréation) (Indiana University). 1961-1969

LEBLANC, Hugues, B.Éd. Phys. M.Éd. Phys., Ph.D. (éducation) (Université d'Ottawa). 1975-2014 Retraité.

LEMIEUX, Georges-B., B.A. (Université de Montréal). B.Péd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). B.Ps. (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Éducation physique) (Springfield College). Ph.D. (Psychologie) (Université Laval). 1970-2008. Retraité.

LIRETTE, Michel, B.A. (Ottawa). B. Éd. Phys., M.E.P. (Université d'Ottawa). 1974-1976

MAILHOT, Lise, B.Péd. (Éd. Phys.) 1969-1970

MAJOR, Marie-Eve, B.Sc. (Exercise Science). (Concordia University), M.Sc. (Kinanthropologie). (Université du Québec à Montréal). Ph.D. (Sciences biologiques). (Université du Québec à Montréal). Diplôme de 3^e cycle. (Université de Sherbrooke). 2012-

MORIN, Pascale, B.Sc. (Nutrition) Université de Montréal). M.Sc. Éducation. (Université du Québec à Chicoutimi). Ph.D. (sciences cliniques). (Université de Sherbrooke). 2009-

- NADEAU, Marcel**, B.A. (Collège Ste-Croix). B.Sc. (Université de Montréal). M.Sc. (Éducation physique) (Université de Montréal). Ph.D. (Éducation physique/physiologie de l'exercice) (University of Alberta). 1977-2008. Retraité.
- NADON, Raymond**, B.A. (Éducation physique) (Université d'Ottawa). M.Sc. (Physiologie de l'exercice) (Ohio University). Ph.D. (Physiologie de l'exercice) (University of Toledo). 1965-2001. Décédé. (2007).
- NAULT, Louis-Philippe**, B.A. (N. B.). B.Sc.Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.A., Ph.D. (University of Southern California). 1978-1991
- OUELLET, Jean-Guy**, B.A. (Éducation physique) (Ottawa). M.Sc. (Oregon). Ph.D. (Performance humaine) (Indiana University). 1963-1968, 1981-2002. Retraité.
- PAGE, Brian**, Dipl. Éd. Phys. (Angleterre). M. E. P. (Éducation physique) (Springfield College). Doctorat (3^e cycle) (psychologie) (Provence Aix-Marseille I). 1972–2006. Décédé (2018)
- POULIN, Norman**, B.Péd. B.A. L.E.S. (Université Laval). B.Sc. et M.Ps. (Université de Montréal). 1978-1979
- QUENNEVILLE, Gilles**, B.Sc. Éducation. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Performance humaine) (Indiana University). Re.D. (Intervention éducative en activités de plein air) (Indiana University). 1970-1995. Retraité.
- RIESCO, Éléonore**, Baccalauréat (DEUG). (Université de Toulouse III (Paul Sabatier). Baccalauréat (Licence STAPS). (Université de Toulouse III Paul Sabatier). Maîtrise STAPS. (Université de Toulouse III (Paul Sabatier). Ph.D (Kinésiologie). (Université Laval). (Postdoctorat en Kinanthropologie). (Université de Sherbrooke). 2011-
- ROY, Martin**, B.A. Psychologie). M.Sc. (Activité physique). Ph.D. (Activité physique) (Université Laval). 2002-
- ROY, Roch**, B.Ph., B.A. (Éducation physique) (Université d'Ottawa). M.Phys. Ed. (Florida State University). Ph.D. (Éducation physique) (Florida State University). 1968-1994. Décédé (2008)
- ROYER, Donald**, B.Péd. (Éducation physique) (Sherbrooke). M.Sc. (Éducation physique) (Pennsylvania State University). Ph.D. (Physiologie de l'activité physique) (Florida State University). 1969-2007. Retraité.
- SALVAIL, Jean**, B.A., M.Sc. (Éducation physique.) (Indiana University). Diplôme de 3^e cycle (Université de Grenoble). 1964-1974. Décédé.
- SARRASIN, Joanne**, B.A., Dipl.Éd. phys. (Université de Montréal). M.A. (Éducation physique-apprentissage moteur) (University of Southern California). Ph.D. (andragogie) (Université de Montréal). 1994-2001, 2007-2008. Retraitée.
- SHEEDY, Arthur**, B.Sc. (Éd. phys.) (Université d'Ottawa). M.Sc. (Éducation sanitaire) (University of Illinois). 1963-1964. Décédé.

SPALLANZANI, Carlo, B.E.S. (Éducation physique) (Université Laval). M.Sc. (activité physique) (Département des sciences de l'activité physique, Faculté d'éducation, Université Laval). Ph.D. (Psychopédagogie), (Université Laval). 1993-2018. Retraité.

TANGUAY, Éline, B.Sc.Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Éducation physique) (Université de Montréal). Ph.D. (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). 1977-1999. Décédée (1999)

TAPIN, Yvon, B.Sc. (Éducation physique), M.Éd. (Université de Montréal). 1978-1979

THIFFAULT, Charles, B.A. (Ed. phys.). (Université d'Ottawa). M.Sc. (Ed. Phys.) (Springfield College). 1964-1974

THERRIEN, René, B.Péd. (Université de Sherbrooke). B.Ed.Phys. (Université d'Ottawa). M.A. (Éducation physique) (University of Iowa). Ph.D. (Éducation physique) (Pennsylvania State University). 1976-2005. Retraité.

TURCOTTE, Sylvain, B.Sc. (Enseignement en activité physique), M.Sc. (Profil didactique), Ph.D. (Éducation) (UQAM). 2005-

VAILLANCOURT, Louis, B.Sc. (Diététique). (Université Laval). Baccalauréat (Baccalauréat en théologie) (Université de Sherbrooke). Maîtrise avec mémoire (Maîtrise en théologie) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Théologie) (Université Laval). 2014-2021. Retraité.

VANDEN ABEELE, Jacques, Lic. Ed. Phys., Agrég. Ens. Sec. Sup. (Université de Gand). Diplôme d'entraîneur (Université de Bruxelles). 1969-1995. Décédé (2018)

VANDERCLEYEN, François, Licence (Éducation physique) (Université catholique de Louvain Français). Doctorat (Doctorat en sciences de la motricité) (Université catholique de Louvain (Français), Certificat (Certificat de pédagogie universitaire) (Université d'Ottawa). 2013-

Professeures et professeurs associés

AUBERTIN-LEHEUDRE, Mylène. DEA (Université de Toulouse). M.Sc. (Kinanthropologie) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Gérontologie) (Université de Sherbrooke). 2008-2009

AUDET, Mélissa, B.Sc. (Kinésiologie) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (Sciences de l'activité physique) Kinésiologie et vieillissement) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Gérontologie) (Université de Sherbrooke). Stage postdoctoral. (Chaire de recherche du Canada - Inégalités de santé et approches communautaires) (Institut de recherche en santé publique, Université de Montréal).

BEAUDOIN, Anne-Josée, B.Sc. (Activité physique). M.Sc. (Kinanthropologie) (Sherbrooke). Ph.D. (Sciences de l'activité physique, contrôle moteur chez les personnes âgées) (Université Laval). 2001-

BERRYMAN, Nicolas, Bishop's University, B.Éd. (Éducation physique et à la santé) (Université de Montréal). M.Sc. (Sciences de l'Activité physique) (Université de Montréal). Ph.D. (Sciences de l'activité physique) (Université de Poitiers-France). Doctorat en sciences (Université Concordia, Centre PERFORM). 2018-

CUERRIER, Jean-Pierre, B.A. (Université de Montréal). B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Sherbrooke). M.Sc. et Ph.D. (Éducation physique) (Oregon). 2008-2009

DIONNE, Isabelle, B.Sc. (Activité physique). M.Sc. (Kinanthropologie) (Sherbrooke). Ph.D. (Sciences de l'activité physique) (Université Laval). 2001-2002

GUICHERD-CALLIN, Lilian, Diplôme professionnel en entraînement sportif (Diplôme du Brevet d'état d'éducateur sportif 2^e degré) (Direction régionale et départementale - Jeunesse et sport de Toulouse) (France). M.Sc. de kinanthropologie (Didactique des activités physiques) (Université du Québec à Montréal). Ph.D. (Sciences de l'éducation) (Université du Québec à Montréal). 2020-

LERICHE, Jérôme, Licence en science et technique des activités physiques et sportives (STAPS) (Université Paul Sabatier, Toulouse III, France). M.Sc. Kinanthropologie (Intervention éducative en activité physique) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Éducation) (Faculté d'éducation physique et sportive, Université de Sherbrooke). Didactique des disciplines scientifiques (Université de Toulouse III, France (cotutelle). Microprogramme de 1^{er} cycle en Anglais avancé. 2018-

MALTAIS, Mathieu, B.Sc. (Kinésiologie), Université de Moncton. M.Sc. (Kinanthropologie) (Université de Sherbrooke). Ph.D. (Gérontologie) (Université de Sherbrooke). Postdoctorat (Gérontopôle de Toulouse (en cours). 2017-

QUENNEVILLE, Gilles, B.Sc. Éd. (Éducation physique) (Université de Sherbrooke). M.Sc. (éducation physique) (Re.D. (Récréation) (Indiana). 2002-2009

SARRASIN, Joanne, B.A., Dipl.Éd. phys. (Université de Montréal). M.A. (Éducation physique) (University of Southern California). Ph.D. (Andragogie) (Montréal). 1994-2001, 2007-2008. Retraitée.

TREMPE, Maxime, B.Sc. (Kinésiologie) (Université de Montréal). Ph.D. (Sciences de l'activité physique) (Université de Montréal). 2017-

c) Chargées et chargés de cours (1963-2020)

- Informations tirées des annuaires de la Faculté d'éducation, de la FEPS et de la FASAP (site WEB de la FASAP).
- Informations du site WEB de la FASAP – 2019-2020. www.usherbrooke.ca/feps/personnel

- | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| ▪ AMAMOU, Salem | ▪ BILODEAU, Nathalie | ▪ CLÉMENT, Jacques |
| ▪ ARCHAMBAULT, Catherine | ▪ BOBOEUF, Florian | ▪ CLÉMENT, Julie |
| ▪ ARSENAULT, Guylaine | ▪ BOISSINOT, Michel | ▪ CLICHE, Lyne |
| ▪ AUBERTIN, Mylène | ▪ BOISVERT-VIGNEAULT, Katherine | ▪ CLICHE, Martin |
| ▪ AUBRY, Karine | ▪ BORGES, Cecilia | ▪ CLOUTIER, Gaéтан |
| ▪ AUGER, Daniel | ▪ BOUCHARD, Danielle | ▪ CLOUTIER, Gilles |
| ▪ AUGER, Jean-François | ▪ BOUCHARD, Nicole | ▪ COLLARD, Roselyne |
| ▪ BAILLIE, Dave | ▪ BOUCHER, Luc | ▪ COTE, Thérèse |
| ▪ BACHAND, Jean-Claude | ▪ BOUCHER, Marie-Pier | ▪ COUTURE, Michel |
| ▪ BACON-BROCHU, Geneviève | ▪ BOULANGER, Amélie | ▪ CROSSMAN, David |
| ▪ BAECK, Valentine | ▪ BOULERICE, Paul | ▪ CROTEAU, Paul |
| ▪ BARDOUL, Albert – Maîtres d'armes | ▪ BOURGAULT, Alain | ▪ CUERRIER, Jean-Pierre |
| ▪ BARRETTE, Robert | ▪ BOURGEA, Stéphane | ▪ CUSTEAU, Denis |
| ▪ BARRETTE, Mario | ▪ BOUTIN, Lucie | ▪ DELISLE, Simon |
| ▪ BEAUDOIN, Anne-Josée | ▪ BOUTIN, Peter Wilhelm | ▪ DEMERS, Claudia W. |
| ▪ BEAUDOIN, Sylvie | ▪ BRETON, Françoise | ▪ DESHAYES, Thomas |
| ▪ BEAUDRY, Caroline | ▪ BROCHU, Jacques | ▪ DESLAURIERS, Denis |
| ▪ BEAULÉ, Ann | ▪ CANTIN, Hugo | ▪ DONAHUE, Marie-Josée |
| ▪ BEAULÉ, Annick | ▪ CARDINAL, Charles | ▪ DUCHESNE, Yvan |
| ▪ BÉDARD, Pierre | ▪ CARIGNAN, Olivier | ▪ DUCHESNEAU, Marc-André |
| ▪ BÉLIVEAU LUPIEN, Gabriel-Luc | ▪ CARON, Maryse | ▪ DUFRESNE, Nicole |
| ▪ BELOIN, Normand | ▪ CASAULT, Marc-André | ▪ DUPÉRÉ, Louis |
| ▪ BENOIT-PARE, Louise | ▪ CAYER, Julie | ▪ DUQUETTE, Jacques |
| ▪ BENOIT, Monique | ▪ CHAGNON, Diane | ▪ DURANT, Jacinthe |
| ▪ BENOIT, Raymond | ▪ CHARRON SAINT-ANDRÉ, Noémi | ▪ DUSSAULT, Joanne |
| ▪ BERARD, Michel | ▪ CHEVRIER, Jonathan | ▪ DUSSUREAULT, Michel |
| ▪ BERGERON, Germain | ▪ CHIASSON-RICARD, Pier-Luc | ▪ ELLYSON, Jean-Jacques |
| ▪ BERNIER, Germaine | ▪ CHOQUETTE, Dominique | ▪ FARRAR, David |
| ▪ BERTHELOT-GAGNÉ, Émilie | ▪ CHOQUETTE, Stéphane | ▪ FARRELL, Marie-Claude |
| ▪ BIENVENUE, Luc | ▪ CHOUINARD, Jacques (DÉCÉDÉ) | ▪ FONTAINE, Élysia |

- FERDAIS, Pierre
- FORTIN, Pierre
- FRAY, Houssemeddine
- FRÉCHETTE, Martin
- FUNK, Petra
- GAGNÉ, Jean-François
- GAGNÉ, Sylvie
- GAGNON, Catherine
- GAGNON, Nicole
- GALIPEAU-LAPIERRE, Sylvie
- GAULIN, Éliane-Marie
- GAUTHIER, Miville
- GIGNAC, Catherine
- GIGUÈRE, Marthe
- GIRARD, Alain
- GOUDREAU, Geneviève-Aude
- GOULET, Alain
- GRAFF, Brigitte
- GRAND'MAISON, Sara
- GRONDIN, Simon
- GUAY, Jocelyn
- GUIZZO, Jean
- HAMEL, Jean
- HARVEY, Monique
- HEFFERNAN, Anthony
- HERVIEUX, Claude
- HINCE, Richard
- HOUDE, Sylvain
- HOUDE-SAINT-PIERRE, Chrystelle
- JACQUES, Diane
- JBABDI, Myriam
- JOLIN, Lyne
- KPAZAI, Georges
- LABRECQUE, Susan
- LACASSE, Geneviève
- LACHANCE, Yvon
- LAFLAMME, Lucie
- LAFRENIÈRE, Marc
- LAFRENIÈRE, Yves
- LAGUE, Michel
- LAMARCHE, Yvon
- LAMBOLEY, Cédric
- LAMY, Léandre
- LANGLAIS, Josée
- LANOUE, Sèverine
- LANTEIGNE, Lucie
- LAPIERRE, Normand
- LAROCHE, Jean
- LAROCHE, Sylvie
- LAURENCE, Michael
- LAURENT, Georges
- LEBEAU, François
- LEBEL, Grégoire
- LEBLANC, Rachel
- LEFEBVRE, Gérard
- LÉGARÉ, Claudette
- LEGAULT, Véronique
- LEMIEUX, G.B.
- LERICHE, Jérôme
- LESSARD, Jean
- LÉTOURNEAU, Marie-Daphné
- LEVASSEUR, Marcel-André
- LOIGNON, Robert
- LOISEAU, Sylvain
- LUD, Édith
- LUSSIER, Marc
- MAILETTE, Hélène
- MAILHOT, Charles
- MAISONNEUVE, Claude
- MALLETT, Kandy
- MALTAIS, Mathieu
- MARÉCHAL, René
- MARTEL, Pierre
- MARTIN, Annie
- MARTIN, André
- MATTE, Isabelle
- MERCIER, Jacinthe
- MICHAUD, André
- MILLS, Lynn
- MONGEAU, Michel
- MORIN, Gaétan
- MORIN, Pascale
- MUZARD, Pascal-Alain
- NOISEUX, Marie-Christine
- O'NEIL, Michel
- OSTIGUY, Francine
- PAPAGEORGES, Constant
- PARADIS, André
- PARADIS, Céline
- PARADIS, Louis-Paul
- PARENT, Patrick
- PARENT-ROBERGE, Hugo
- PEDNEAULT, Denis
- PELLERIN, Michel
- PEPIN, Johanne
- PERREAU, Daniel
- PERREAU, Gino
- PERREAU, Jean
- PERRON, Marc
- PINEAULT, Jean
- PINSONNEAU-GRENIER, Audrey
- POIRIER, Jean
- POIRIER, Roberto
- POTVIN, Annie
- POULIN, Danièle
- POULIN, Lyne
- POULIN, Norman
- PRATTE, Jean

- PRONOVOST, Jacques
- PRONOVOST, Mathieu
- QUENNEVILLE, Gilles
- QUESSY, Marc
- RACICOT, Pierre
- RACINE, Charles
- RANGER, Vincent
- REYNOLDS, Stéphane
- RICHARD, Émilie
- RICHARD, Marc-André
- RICHARD, Robert
- ROCHETTE, Diane
- RODRIGUE, Guy
- RODRIGUE, Michel
- ROBERGE, Réjean
- ROBERT, Yvon
- ROUSSEAU, Stéphane
- ROUTHIER, Sylvie
- ROY, Éric
- ROY, Isabelle
- ROY, Stéphanie
- ROY, Yves
- ROYER, Donald
- ROYER, Raymond
- RUEL, André
- SAVARD, Benoît
- SAVOIE, Félix-Antoine
- SAINT-ARNAUD, Liliane
- SÉGUIN, Benoît
- SÉGUIN, Brigitte
- SENÉCAL, Julie
- SHANNON, Nancy
- SMITH, Guy
- SOULARD, Amélie
- SOUTHIÈRE, Angèle
- SAINT-LAURENT, Doris
- ST-PIERRE, Cécile
- SPAHIS, Schohraya
- STRINGER, Guy
- TARDIF, Gisèle
- TÉTREAU, Louise
- THERRIEN, Francine
- THERRIEN, René
- THERRIEN, Richard
- THÉNAULT, François
- TOULOUSE, Vanessa
- TREMBLAY, Janie
- TURCOTTE, Sylvain
- VANDEN ABEELE, Marcella
- VIGER, Gilles
- VINCENT, Pascal

d) Personnel administratif, professionnel, technique et de soutien

Les informations sur les tâches réalisées et sur les dates durant lesquelles ces personnes ont travaillé au Département d'éducation physique, à la FEPS ou à la FASAP sont incomplètes dans les documents que nous avons consultés. Nous avons donc décidé de faire la présentation par catégorie/responsabilité et par ordre alphabétique.

CATÉGORIE SECRÉTAIRE OU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- **DUBOIS, Lise** – Secrétaire administrative
- **DUSSUREAULT, Michel** – Attaché d'administration pédagogique, Adjoint administratif au doyen, directeur administratif
- **OUELLON, Geneviève** – Directrice administrative
- **POISSANT, Sylvie** – Directrice administrative

CATÉGORIE COORDINATION AUX STAGES EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

- **BARRETTE, Robert** – Coordonnateur aux stages en éducation physique et à la santé, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programmes et coordonnateur aux stages en éducation physique et à la santé
- **GOYETTE, Robert** – Coordonnateur aux stages en éducation physique et à la santé, 2012-2013
- **SAUVAGEAU, Ann-Michelle** – Commis aux stages

CATÉGORIE COORDINATION ACADÉMIQUE ET AUX SERVICES EN CONDITION PHYSIQUE ET HABITUDES DE VIE

- **GAUTHIER, Josiane** – Coordonnatrice de la clinique de kinésiologie
- **GIRONDIER, Olivier** – Coordonnateur académique par intérim – Adjoint au programme du BEEPS
- **GRAND'MAISON, Sarah** – Adjointe au programme du BEEPS
- **LESTAGE, Catherine** – Coordonnatrice académique - Adjointe aux programmes de kinésiologie et certificat

CATÉGORIE ADJOINT AU VICE-DÉCANAT ET CONSEILLERS

- **CABANA, Mélanie** – Conseillère pédagogique
- **DUQUETTE, Jacques** – Conseiller pédagogique, Adjoint au vice-décanat et aux responsables de programme
- **HAMEL, Jean** – Agent de recherche et de développement, Adjoint au vice-décanat et aux responsables de programme
- **LACHAPELLE, Christian** – Adjoint au vice-décanat et aux responsables de programme
- **SÉGUIN, Brigitte** – Adjointe aux vice-décanats

SECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DE LA PHILANTHROPIE

- BERGERON, Diane – Agente de communication
- BOUCHARD, Sylvie – Gestionnaire en philanthropie
- CASAVANT, Mélissa – Conseillère en communication
- COMTOIS, Véronique – Conseillère en communication
- DEVEAU, Laurie-Ann – Agente de communication
- FERLAND, Audrey-Anne – Conseillère en communication
- MARTIN, Josée – Agente de communication

**SECTEUR DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES EN SYSTÈME ORDINÉ
TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION**

- CÔTÉ, Pierre
- LORD, Étienne
- VALLÉE, Danielle
- VIENS, Mathieu

SECRÉTAIRES DE DIRECTION

- BOURQUE, Françoise
- CLOUTIER, Carole
- DIRADDO, Pierrette
- FORTIER, France
- FORTIER-DODIER, Roxane
- GAUDETTE, Geneviève
- ROY, Caroline
- SIROIS, Monique
- YARGEAU, Lauraine

COMMIS AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- AYOTTE, Karine
- BOISSONNEAULT, Cindy
- GRENIER, Lise
- LÉGER, Micheline
- LEMELIN, Sylvie

PERSONNEL DE SOUTIEN

- BOLDUC, Denise
- CARBONNEAU, Claudia
- COLLIN, Monique
- DÉLISLE, Andrée
- DROUIN, Louise
- LACROIX, Céline
- LATENDRESSE, Diane
- LIZOTTE, Martine
- MARTEL, Jeanne
- PAQUET, Francine
- PRÉFONTAINE-LEBRUN, Nicole
- PROVENCHER, Nathalie
- SYLVAIN, Claire
- THIBAULT, Emmanuella

a) Docteurs honoris causa

-
- MONTPETIT, Médéric** **Docteur en éducation physique – 8 juin 1985**
- Il devient professeur d'éducation physique à l'Université d'Ottawa en 1948. En 1949, Médéric Montpetit persuade l'Université d'Ottawa d'ouvrir le premier Institut d'éducation physique et de récréation au Canada, institut qu'il administre jusqu'en 1964. Il est considéré comme étant un pionnier dans l'orientation de l'éducation physique et récréative vers un statut professionnel.
-
- VAYER, Pierre** **Docteur en éducation physique – 20 octobre 1990**
- Pierre Vayer fait ses études à l'Université de Rennes (doctorat en psychologie et doctorat d'État en sciences de l'éducation). Il contribue au développement des conceptions et des pratiques relatives à l'éducation corporelle et à la rééducation motrice. Le programme de rééducation neuromotrice de la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke s'est inspiré de ses idées.
-
- TAYLOR, Albert W.** **Docteur en éducation physique – 16 octobre 1993**
- Albert W. Taylor obtient son baccalauréat en éducation physique à l'Université de Western Ontario, puis poursuit ses études en physiologie de l'exercice à la Washington State University (Ph. D. - 1967). Par la suite, il enseigne dans plusieurs universités canadiennes et étrangères et devient, en 1982, doyen de la Faculté de kinésiologie de l'Université de Western Ontario. Membre du Canadian Center for Activity and Aging et de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le monde de vie, il est associé à la production des thèses de maîtrise et de doctorat d'une centaine d'étudiants. Ses travaux de recherche portent surtout sur l'étude des phénomènes biochimiques et de l'activité enzymatique liés à l'exercice physique.
-
- BRUNELLE, Jean** **Docteur en éducation physique et sportive – 19 octobre 1996**
- Jean Brunelle est pédagogue de formation. Il est également titulaire d'une licence et d'un doctorat en éducation physique de l'Université de Liège, en Belgique. En 1965, il a fait son entrée à l'Université Laval, où il poursuit son enseignement et ses recherches. Il a grandement contribué au déploiement, à la fin des années 60, de la recherche en éducation physique au Québec. Ses recherches, principalement axées sur la pédagogie en éducation physique, lui ont permis de publier plus d'une quarantaine d'articles scientifiques dans des revues canadiennes, américaines et européennes. En 1999, il a reçu le prix Méritas de la Fédération des éducateurs physiques du Québec. Pour sa part, l'Association internationale sur la recherche en intervention en sport l'a nommé président d'honneur lors de son congrès à Grenoble en 2000.
-

**GARNEAU,
Richard**

Docteur en éducation physique – 22 octobre 2005

Richard Garneau s'est surtout fait connaître comme commentateur sportif. Il a couvert le plus grand nombre de Jeux olympiques. Il a de plus commenté tous les Jeux du Commonwealth de 1962 à 1986 ainsi que de nombreux Jeux panaméricains, Jeux du Canada et Jeux du Québec. Au cours de sa longue et fructueuse carrière, Richard Garneau s'est acquis la réputation d'une personne éminemment distinguée et d'une grande culture. Il est l'un des porte-parole les plus crédibles lorsqu'il s'agit de valoriser les idéaux nobles du sport et de l'activité physique ou de décrier les abus dont certains se rendent coupables afin d'obtenir la victoire à tout prix. Richard Garneau est décédé le 20 janvier 2013, à l'âge de 82 ans.

**LAVOIE,
Pierre**

Docteur en sciences de l'activité physique – 26 septembre 2015

Pierre Lavoie est reconnu comme un athlète, un porte-parole, un conférencier, un vulgarisateur scientifique et une personnalité médiatique au parcours remarquable. Il se révèle dorénavant comme citoyen engagé pour sensibiliser les élèves de niveau primaire de la province, et la population en général, à adopter de saines habitudes de vie. Après avoir perdu deux enfants des suites de l'acidose lactique, Pierre Lavoie mobilise toutes ses énergies à sensibiliser les gens de sa région à cette maladie orpheline. Il est d'ailleurs membre de l'Association de l'acidose lactique depuis 1994 et président depuis 1997. C'est en 1999 qu'il lance le premier Défi Pierre-Lavoie au Saguenay–Lac-Saint-Jean (650 kilomètres de vélo en 24 heures), un exploit qu'il répète à trois reprises. Cherchant à augmenter sa contribution à la recherche sur les maladies orphelines, il lance en 2008 le Grand défi Pierre-Lavoie qui connaît depuis un franc succès et qui permet d'amasser des centaines de milliers de dollars annuellement. En marge du Grand défi, M. Lavoie s'investit dans un ambitieux projet de promotion de toute activité qui contribue à l'adoption d'un mode de vie plus actif, principalement chez les jeunes.

**JUNEAU,
Joé**

Docteur d'honneur en sciences de l'activité physique – 23 septembre 2017

Aîné d'une famille de trois garçons, Joé Juneau chausse rapidement des patins. Même si le hockey fait partie intégrante de sa vie, il tient à poursuivre ses études et s'inscrit au Rensselaer Polytechnic Institute (État de New York), où il décroche un baccalauréat en génie aéronautique. Par la suite, il fait son entrée dans la LNH avec les Bruins de Boston en 1991. Il annonce la fin de sa brillante carrière en 2004, après sa douzième saison.

En 2006, Joé Juneau crée le Programme de développement des jeunes du Nunavik, qui encourage les jeunes inuit à poursuivre leurs études, à acquérir des compétences de vie et à rester en santé par la pratique gratuite du hockey sur glace. La seule exigence envers les participants : fréquenter l'école assidûment, bien s'y conduire et s'investir dans ses études. À présent, ce sont 1000 Inuits qui bénéficient du programme et quelques dizaines d'autres qui s'engagent à leur tour comme tuteurs et entraîneurs dans les 14 villages du Nunavik.

Joé Juneau combine ses habiletés de gestionnaire et ses talents de hockeyeur au profit des jeunes Inuits. Il fait preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation à la vie dans le Grand Nord, d'une ouverture d'esprit envers un peuple vulnérable et d'un dévouement inébranlable.

LAROUCHE, Docteur d'honneur – 21 septembre 2019**René**

René Larouche commence sa carrière d'enseignement à l'Université Laval en 1971, après avoir complété un baccalauréat en éducation physique, santé et loisirs à l'Université d'Ottawa (1968) ainsi qu'un baccalauréat en pédagogie à l'Université Laval (1971). Il entreprend des études aux cycles supérieurs en sociologie à l'Université Laval alors qu'il est professeur et obtient son doctorat en 1984. Dès le début de sa carrière, René Larouche fait la promotion de la santé globale et valorise la profession d'enseignant dans ses nombreuses publications. Les acteurs du milieu reconnaissent que René Larouche, par son engagement professionnel et son implication sur le plan social, a contribué de façon remarquable au cours des 50 dernières années à la valorisation de la profession enseignante, à la professionnalisation des éducateurs et éducatrices physiques et à la place qu'occupe l'éducation physique dans la société d'aujourd'hui.

b) Professeur émérite**LEMIEUX,
Georges-B.****Professeur émérite en sciences de l'activité physique – 2016****c) Ambassadrices et ambassadeurs nommés par la FEPS****LAROCHE, Jean – 1995** Éducation physique et sportive 1980**DENONCOURT, Sonia – 1996** Éducation physique et sportive 1987**SÉVIGNY, Mario – 2001** Éducation physique et sportive 1982 – 1987**LACHANCE, Yvon – 2002** Éducation physique et sportive 1970**MOREL, Luc – 2003** Éducation physique et sportive 1971**PERRAULT, Jean – 2004** Éducation physique et sportive 1969**LEDOUX, Marielle – 2005** Éducation physique et sportive 1971**LEMIEUX, Georges-B. – 2006** Éducation physique et sportive 1967
Lettres et sciences humaines 1970**PAQUIN, Robert – 2007** Éducation physique et sportive 1971

ST-LOUIS, France – 2008	Éducation physique et sportive 1980
ALLAIRE, François – 2010	Éducation physique et sportive 1978
DUQUETTE, Jacques – 2011	Éducation physique et sportive 1974 – 1987 – 2001 Lettres et sciences humaines 1992 Éducation 1998
GIGUÈRE, Marthe – 2011	Éducation physique et sportive 1975 – 1987 – 2001 Éducation 1998
AUDET, Pierre – 2012	Éducation physique et sportive 1979
GODIN, Julie – 2013	Éducation physique et sportive 1999
DESHAIES, Paul – 2014	Éducation physique et sportive 1970
CUSTEAU, Denis – 2015	Sciences de l'activité physique 1968
HOAG, Glenn – 2017	Sciences de l'activité physique 1981
ASSELIN, Daniel – 2019	Sciences de l'activité physique 1981

Hommage posthume à la professeure Éleine Tanguay

Décédée en cours d'emploi

Bachelière en éducation physique de l'Université de Sherbrooke, Éleine Tanguay est embauchée à titre de chargée de cours en 1974. Son cheminement comme athlète et comme entraîneuse l'a préparée à intervenir efficacement et avec qualité dans la formation des étudiantes et des étudiants de la FEPS et aussi à favoriser un développement important des programmes de la Faculté. En 1975, elle est embauchée à titre de professeure et devient responsable du développement de l'entraînement sportif à la Faculté.

Elle complète une maîtrise en sciences de l'éducation physique à l'Université de Montréal en 1979 et un doctorat en activité physique à l'Université Laval en 1998 dans le domaine de l'intervention pédagogique en éducation physique. Sa thèse de doctorat s'intitule : « *Comment les entraîneurs analysent les réponses motrices de leurs athlètes.* »

La professeure Tanguay, brillante et talentueuse joueuse de volley-ball, autant au Cégep qu'à l'Université, a réalisé une expérience significative comme entraîneuse des équipes féminines de volley-ball du Vert & Or et du Club de volley-ball de Sherbrooke, de 1975 à 1979.

Tout au long de sa carrière de professeure-chercheure, elle a participé à des activités de perfectionnement et au développement des connaissances, principalement dans les domaines du volley-ball et de l'entraînement sportif. Elle diffuse ses diverses connaissances avec beaucoup d'habileté, autant par de nombreuses publications (articles de revue, volumes ou chapitres de volume), que par des communications lors de congrès ou de stages de différentes natures et dans différents pays. La très haute qualité de son enseignement à l'Université a toujours été reconnue autant en ce qui a trait aux contenus qu'à la présentation.

La professeure Tanguay a développé diverses connaissances essentielles à une intervention de qualité, dans le domaine de la formation en entraînement en volley-ball, des connaissances relatives au sport, à l'intervention pédagogique en entraînement, à la physiologie de l'exercice, aux méthodes d'entraînement et à la planification de l'entraînement, ainsi qu'à l'organisation du volley-ball au Québec et au Canada, à ses structures et aux mécanismes de formation des entraîneurs. Elle a aussi été capable d'intégrer tous ces savoirs, savoir-faire et savoir-être dans son travail de formation et de recherche à l'Université.

L'importance de son travail et son implication professionnelle, de même que ses qualités personnelles et professionnelles ont été reconnues à plusieurs reprises :

- Titulaire du Prix Éleine-Tanguay offert conjointement par l'Institut national de formation des entraîneurs (INFE), Sports-Québec, l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et le Secrétariat au loisir et au sport, en 2001 ;
- Membre émérite, à titre posthume, du Hall de la renommée du sport à l'Université de Sherbrooke, en 2005 ;
- Membre du Temple de la renommée du volley-ball québécois en 2010, catégorie bâtisseuse, à titre posthume.

Introduction

Toute faculté universitaire doit pouvoir compter sur les espaces nécessaires à la réalisation de sa mission et de ses mandats. Ces locaux sont habituellement des salles de classe de diverses grandeurs allant jusqu'à un auditorium, des laboratoires pour la recherche et l'enseignement ainsi que des espaces pour loger le personnel de l'administration et de la gestion d'une Faculté (bureaux, salles de réunion, salle d'entreposage, secrétariat, ateliers et autres salles auxiliaires).

Au-delà des locaux et des laboratoires standards, il va de soi qu'il existe des particularités pour chaque faculté et que plusieurs de ces espaces sont très spécialisés. Dans le cas de la FEPS, la particularité est qu'une salle de cours spécialisée peut être également un plateau ou un équipement sportif comme un gymnase, une piscine, une palestre, une piste d'athlétisme, un terrain extérieur multisport, un aréna, et autres qui sont également nécessaires à la communauté universitaire pour des besoins récréatifs ou compétitifs. Ils peuvent aussi être mis à la disposition des résidents de la région.

Comme décrit dans le Chapitre 2, dès la création du Service des sports et du Département d'éducation physique, l'Université envisage de regrouper administrativement et physiquement ces deux instances, à l'instar du modèle d'universités anglo-saxonnes. C'est ainsi qu'au cours des années, différentes tentatives eurent lieu pour regrouper ces deux structures. Plusieurs projets qui auraient permis un regroupement physique sont mis de l'avant entre 1963 et 1978. Nous verrons plus loin les décisions prises durant ces années et le sort de différents projets qui auraient permis à la Faculté de cesser d'occuper « temporairement » le Pavillon Albert-Leblanc, et ainsi d'être logée de manière convenable en répondant à tous ses besoins de locaux dans une même bâtisse.

Depuis la création du Département d'éducation physique, devenu Faculté d'éducation physique et sportive (FEPS) puis Faculté des sciences de l'activité physique (FASAP) et, faute d'avoir concrétisé le projet initial de regroupement sous un même toit, la problématique des locaux se décline en trois volets :

1. Les locaux pour l'enseignement, la recherche et l'administration au Pavillon Albert-Leblanc
2. Les locaux spécialisés au Centre sportif
3. Les occasions ratées pour améliorer la situation de la Faculté.

Cette annexe présente les différentes actions qui ont été menées depuis les dernières décennies afin de tenter de répondre aux besoins facultaires de locaux. Inévitablement, au fil des ans s'entrecroisent les efforts de la Faculté, ceux du Centre sportif ainsi que ceux de l'Université. En conséquence, il y a dans le présent texte un va-et-vient entre certaines dates puisque plusieurs de ces actions se déroulent en parallèle.

Les besoins de locaux facultaires de base : le Pavillon Albert-Leblanc

En 1963, l'Université crée le Département d'éducation physique et récréation². Dès sa création, ce département est rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation où il est logé pendant dix ans. Les salles de classe et autres locaux du Département sont situés dans le pavillon de cette Faculté (Pavillon A2), dans lequel le local A2-008 situé dans le sous-sol du bâtiment sert alors à la majorité des cours théoriques. Certains cours de type techno-pédagogiques se déroulent dans les locaux des installations de la Faculté des arts où se trouvent un gymnase simple, une palestres et une salle de rythmique. Les autres cours pratiques ont lieu dans des locaux loués à l'extérieur du campus auprès d'instances municipales et scolaires de la région.

À compter de 1973, l'année avant l'adoption du statut de faculté, le Département d'éducation physique quitte les locaux de la Faculté des sciences de l'éducation qui a besoin d'espaces. Le personnel est alors logé dans des bureaux administratifs non occupés de la Faculté de droit et de la Faculté de théologie. Les cours théoriques ont lieu dans le « Pavillon de classes du Complexe des sciences humaines » (inauguré en 1971 et renommé par la suite Pavillon Albert-Leblanc), qui ne contient que des salles de classe, et comme à la mode du temps, ne se distingue pas par sa généreuse fenestration, sauf pour quelques fenêtres au bout des corridors de circulation.

En l'absence d'autres emplacements disponibles, cet emplacement pour le Département d'éducation physique est qualifié de « temporaire » !

En 1974, le Département d'éducation physique devenu Faculté loge toujours au Pavillon Albert-Leblanc. En 1975, le doyen Roch Roy confie au professeur Rémi Bissonnette, alors directeur du Département de kinanthropologie, le mandat de travailler à un projet de relocalisation pour la Faculté. Dans cette démarche, le pavillon Marie-Victorin a initialement été envisagé. Toutefois, l'organisation des espaces n'était pas compatible avec l'installation des locaux d'une faculté. Une réorganisation des espaces au Pavillon Albert-Leblanc a plutôt été retenue. En utilisant une partie de la largeur des corridors des 2^e et 3^e étages situés à l'arrière des locaux de classes, ainsi qu'une partie de ces locaux, un nouvel espace a été créé, ce qui a permis d'y loger progressivement la Faculté à compter de 1975. On y retrouve alors les bureaux de l'administration, les secrétariats, une majorité des bureaux du personnel enseignant, les autres sont installés dans des bureaux libres de la Faculté de droit. Progressivement de nouveaux aménagements permettent d'ajouter des locaux ayant une vocation particulière, tels les laboratoires de physiologie, de biomécanique, de biochimie et d'informatique, le bureau des techniciens, de même qu'une salle du conseil et un salon du personnel d'abord partagé avec les employés de la bibliothèque de la Faculté de droit.

Au fil des ans, une panoplie de petits projets d'améliorations continues et de réaménagements ont lieu à l'intérieur du Pavillon Albert-Leblanc, telle la transformation du magasin en bureaux, d'anciens laboratoires de nutrition et de physiologie en salles d'études ou en salles polyvalentes, le remplacement du mobilier dans les bureaux du personnel, les transformations des locaux de classe en salles multimédias, l'achat et le remplacement de serveurs et autres matériels informatiques, et combien d'autres exemples qui ont permis de pallier minimalement le manque d'espaces dû à l'évolution des besoins d'une Faculté en pleine expansion. Ces réaménagements se sont

² Appellation retenue lors de la création, mais le substantif « récréation » a rapidement été délaissé.

réalisés grâce aux budgets d'investissements variant de 50 000 \$ à 70 000 \$ alloués annuellement à la Faculté, somme tout juste suffisante pour faire face aux urgences.

Au-delà de ces ajustements mineurs, des modifications significatives au Pavillon sont réalisées à partir des années 2000, et ce, lors de **trois opérations distinctes**. L'aspect vétuste de la bâtisse ne laisse pas le choix à l'Université. En effet, certaines situations sont régulièrement déplorées par la direction et le personnel de la faculté : système de ventilation inadéquat avec odeurs très fréquentes de diesel, peu de bureaux avec des fenêtres, invasions semi-annuelles de mouches, toilettes en nombre insuffisant sur les étages, présence d'amiante dans les murs et plafonds, éclairage insuffisant, chauffage et climatisation déficients. Au fur et à mesure des années dites « temporaires » qui passent, le manque d'espace s'accroît. Le corps professoral augmente et requiert des bureaux. Le développement de la FEPS nécessite des salles de réunion, des salles d'études et de séminaires et des salles d'entreposage. À cette expansion, il faut aussi répondre aux besoins normaux d'entretien d'un bâtiment ; c'est ainsi que les murs sont repeints et les tapis défraîchis, retirés.

Une première opération a lieu au début des années 2000 lors du retrait de l'amiante qui se trouve dans l'entre toit et quelques murs du Pavillon Albert-Leblanc, opération rendue obligatoire afin de répondre aux nouvelles normes du bâtiment. D'ailleurs, cette opération se déroule également pendant quelques années dans plusieurs autres édifices du campus. À l'été 2005, le troisième étage du Pavillon est condamné pour l'été afin d'effectuer ces travaux, ce qui permet également de repeindre les bureaux des membres du corps professoral. À même ses propres budgets, la Faculté en profite pour procéder à l'aménagement multimédia de plusieurs salles de classe et pour changer l'ameublement pour des tables individuelles plus appropriées pour certaines approches pédagogiques.

La seconde opération a lieu à l'été 2016, alors que l'Université entreprend de remplacer complètement le vétuste système d'aération (chauffage et climatisation) du Pavillon Albert-Leblanc. Pour la durée des travaux, la FEPS doit déménager au Pavillon E5, une ancienne résidence étudiante. Ainsi, pour la première fois de l'histoire, tous les membres du personnel ont pu profiter pour une très courte durée d'un bureau avec une fenêtre qui s'ouvre. À leur retour au Pavillon Albert-Leblanc, ils peuvent enfin respirer de l'air non vicié et bénéficier d'un thermostat dans chaque bureau !

La troisième opération se réalise l'été suivant en 2017, alors que l'Université poursuit des travaux de revitalisation des bâtiments sur le campus en remplaçant notamment tout le système d'éclairage, en sablant tous les planchers et en peignant tous les murs du Pavillon Albert-Leblanc. Encore une fois, le personnel de la Faculté déménage temporairement à l'ancienne résidence étudiante durant l'été et donc profite des fenêtres ! L'effet au retour est saisissant, particulièrement à cause de la luminosité que l'on retrouve partout. La FASAP réussit à obtenir quelques améliorations revendiquées depuis plusieurs années, comme l'accès à des salles de bain réservées au personnel, dont une pourvue d'une douche, et la rénovation complète du salon du personnel et du local de l'Association étudiante.

Le besoin de locaux spécialisés

Il est important de préciser à nouveau ici que les plateaux et les équipements sportifs pour la Faculté représentent beaucoup plus que des endroits pour jouer, se récréer ou former des athlètes. Ils constituent des espaces privilégiés et essentiels à la formation des personnes enseignantes en éducation physique et à la santé, ainsi qu'à la formation des kinésologues. Ces espaces sont d'abord et avant tout des lieux de formation et de recherche. C'est pourquoi l'évolution de l'offre et la qualité des plateaux et équipements du Centre sportif ont un impact direct sur la qualité et la diversité des activités académiques offertes dans les programmes de la Faculté. Les paragraphes suivants présentent cette évolution au fil des années.

Au moment de la création du Service des sports (1961) et du Département d'éducation physique (1963), l'Université ne dispose que d'un gymnase, d'une palestine et d'une salle de rythmique situés dans l'édifice de la Faculté des Arts. Elle dispose aussi d'un terrain de football et d'une piste d'athlétisme rudimentaire. Les activités sportives universitaires ainsi que les cours du programme de baccalauréat en éducation physique se déroulent dans ces installations, ainsi que dans d'autres plateaux en location telles les piscines de l'École Montcalm et de l'Hôtel-Dieu et des arénas et terrains sportifs de la Ville de Sherbrooke.

Dans les années soixante, l'Université constate rapidement que :

« *Les installations sportives sont nettement déficientes. On envisage donc de construire un centre sportif à la mesure de la croissance de l'Université* »³.

Cependant, la construction d'un centre sportif nécessite beaucoup d'argent. L'Université lance alors en 1972 une campagne de souscription appelée Opération Univestrie. Elle fait appel à des contributions des membres de la communauté universitaire (personnel et étudiant) ainsi qu'au monde des affaires et à la population de l'Estrie qui pourra éventuellement bénéficier de ces installations sportives. La campagne se termine par la mise en place d'un programme fédéral de subventions aux installations sportives des universités canadiennes, ce qui permet à l'Université d'obtenir une subvention importante afin de terminer le montage financier de la construction du Centre sportif (qui allait être nommé par la suite le Pavillon Univestrie en mémoire de la campagne de financement qui lui a donné à être).⁴

Dans l'attente de la construction du Centre sportif, l'Université profite de la tenue de la finale des Jeux du Québec à l'été 1977, pour laquelle est construite une piste d'athlétisme de calibre national de huit couloirs en surface synthétique sur le réservoir d'eau potable J-M Jeanson de la Ville de Sherbrooke. Plus tard, en 2009, ce plateau sera transformé par l'installation d'une surface en gazon synthétique multisport qui sert principalement au soccer, au football, au rugby et à l'ultimate (frisbee).

En décembre 1979, l'ouverture du Centre sportif permet l'ajout de plateaux et des équipements majeurs sur le campus, particulièrement, une piscine de 50 mètres, un stade intérieur avec piste d'athlétisme de 200 mètres, un

³ GOULET, Denis. *Histoire de l'Université de Sherbrooke 1954-2004*. Les Éditions Université de Sherbrooke, 2004, p. 237.

⁴ Information de Marc Bernier.

gymnase double, un studio de danse, une salle de combat, des terrains de squash et de racquetball ainsi qu'une salle de musculation.

La qualité de ces installations permet l'organisation de plusieurs dizaines de championnats et compétitions de niveaux provincial et national particulièrement en athlétisme, en natation et en volley-ball de même que la réalisation d'une seconde finale provinciale des Jeux du Québec à l'été 1995. Ces compétitions majeures permettront une mise à jour périodique des plateaux et au renouvellement de l'équipement sportif.

Fait marquant, au milieu des années 1990, le vénérable « gymnase » situé dans la Faculté des arts est revendiqué et récupéré par la Faculté des lettres et sciences humaines pour être transformé principalement en salles de classe. Ce gymnase est particulièrement utile pour les cours d'intervention en activité physique, car il correspond à la taille des gymnases « avec quatre murs », encore fréquents dans les écoles primaires. De plus, la mezzanine facilite l'observation et l'enregistrement des activités s'y déroulant. Si les activités de la « salle de rythmique » ont pu être facilement relocalisées dans le Centre sportif, ce n'est pas le cas pour le gymnase et la palestre qui n'ont jamais été remplacés. À ce jour, des locations à l'extérieur du campus sont toujours nécessaires pour la tenue de certains cours.

L'obtention des 3^{es} Championnats du monde jeunesse d'athlétisme en 2003 permet la construction d'un magnifique stade extérieur de calibre international permettant également la pratique du soccer et du football sur une surface naturelle.

Les Jeux d'été du Canada à Sherbrooke en 2013 font un usage intensif des plateaux du Centre sportif pour les compétitions d'athlétisme, de natation, de plongeon et de soccer, ce qui permet la remise à neuf de la piscine de 50 mètres et l'addition d'un bassin de 25 mètres, ainsi qu'un nouveau terrain de soccer éclairé avec surface naturelle.

Depuis 2013, il n'y a pas eu d'ajout de nouvelles constructions majeures au Centre sportif, mais plusieurs modifications et rénovations des plateaux existants, notamment l'agrandissement de la salle de musculation, l'ajout de sièges permanents pour les spectateurs dans le stade extérieur d'athlétisme et le remplacement de la surface synthétique de la piste de 400 m, et finalement le remplacement de la piste de 200 m et du plancher du stade intérieur ainsi qu'un réaménagement majeur de la mezzanine.

En 2021, le Centre sportif possède une panoplie de plateaux et d'équipements sportifs de qualité permettant la tenue de compétitions de niveau canadien et même international. Cependant, un manque criant d'espace se fait toujours sentir en ce qui concerne les gymnases afin de permettre de combler les besoins d'enseignement et de recherche de la FASAP ; ce manque affecte également les besoins de la communauté universitaire et régionale.

Au fil des ans, le Centre sportif a développé l'offre de plateaux et d'équipements sportifs dont la Faculté a bénéficié. Cependant, la Faculté occupe toujours « temporairement » des locaux et des installations qui ont été minimalement améliorés et qui ne répondent toujours pas à ses besoins d'espaces.

En ce qui concerne les laboratoires, la situation serait encore plus critique si la Faculté n'avait pu bénéficier, pour la pratique sportive, d'espaces inutilisés (vides sanitaires) par le Centre sportif. À compter de 1979, avec la collaboration du Centre sportif, la FEPS a pu y aménager les laboratoires suivants : biomécanique qualitative, évaluation de la condition physique, motricité avec bassin d'immersion pour mesures anthropométriques. Par la suite, en fonction des différents champs de recherche avec l'ajout de membres du corps professoral, la vocation de ces locaux a évolué. Conséquemment, en 2021 s'y retrouvent la Clinique universitaire de kinésiologie, le laboratoire de recherche sur la performance, l'hydratation et la thermorégulation, ainsi qu'une salle de classe aménagée pour le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en exercices thérapeutiques.

Projets pour loger la Faculté et le Service des sports

Depuis sa fondation en 1974, la Faculté est encore en 2021 temporairement installée au même endroit... mais ce n'est pas faute d'avoir essayé à plusieurs reprises de corriger cette situation. Une série d'événements que nous avons qualifiés d'« occasions ratées » vise à expliquer et à tenter de comprendre pourquoi aucune de ces occasions n'a pu se réaliser. Pour les membres du personnel qui ont passé leur carrière en attente d'un déménagement qui améliorerait leurs conditions de vie au travail, cette réalité ne peut s'oublier, car elle a fait partie de leur quotidien, pour plusieurs, pendant plus de quarante ans.

Ce parcours est parsemé de plusieurs projets avortés qui ont suscité tantôt l'espoir, tantôt la déception du personnel et de la population étudiante de la Faculté. Si bien que depuis plusieurs années, toute discussion au sujet de projets d'une nouvelle localisation est accueillie avec beaucoup de scepticisme. À ce jour, personne n'y croit tant qu'il n'y aura pas de machineries sur un futur chantier de construction... et même là !

1966 : LE PROJET D'UN COMPLEXE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – PREMIÈRE OCCASION RATÉE

Comme mentionné auparavant, Jean-Pierre Lavigne se voit confier le mandat de mettre sur pied un Département d'animation sportive en 1961, et en 1963, un Département d'éducation physique et récréation. Faut-il s'étonner que dans les quelques années suivantes une réflexion se soit amorcée afin de doter l'Université de locaux, plateaux et équipements pour réaliser adéquatement la mission de ces deux nouveaux départements ? Dès 1966, Jean-Pierre Lavigne dépose un « Projet de Centre d'éducation physique et sportive » ; une firme, Jean-Claude La Haye — urbaniste-conseil, est alors engagée pour faire une étude sur le sujet. Ce projet est déposé aux autorités de l'Université le 23 août 1966,⁵ mais ne connaîtra pas de suites. Toutefois, l'idée même d'un tel projet n'est jamais disparue.

⁵ Entrevue avec Jean-Pierre Lavigne, 18 juin 2018.

1971-1974 : COMPLEXE SPORTIF PROJETÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE – DEUXIÈME OCCASION RATÉE

Le sujet reviendra sur le tapis en septembre 1971 alors que Roch Roy, directeur du Département d'éducation physique, profite des discussions en cours au CA de l'Université au sujet de la définition des objectifs particuliers de la future Campagne de souscription, pour présenter un projet de complexe sportif projeté par l'Université de Sherbrooke. Ce dernier vise à répondre aux besoins des deux départements, de la communauté universitaire et de la communauté régionale, particulièrement en ce qui concerne le sport d'excellence.

Le projet original comprend une liste d'installations qui, si elles avaient pu être réalisées, en ferait encore aujourd'hui le complexe sportif le plus polyvalent du Québec. En plus des installations actuelles, imaginez trois gymnases supplémentaires, deux arénas, une salle d'escrime, cinq terrains de tennis, une pente de ski, de même que les salles de cours, de conférences et de séminaires, des laboratoires, des bureaux pour l'équipe professorale, ainsi que les bureaux administratifs des deux départements.

Le projet total est alors évalué à un peu plus de sept millions de dollars et le conseil d'administration avance qu'il « ... n'est donc pas imprudent de proposer le projet dans le cadre de la Campagne de souscription... » pour une somme de 2 250 000 \$, ce qui permettrait la construction d'un « gymnase », et qui correspondait à leur vue, à un ensemble de plateaux comprenant deux gymnases, une salle de combat, une salle de rythmique, une salle de musculation, une salle d'escrime, cinq terrains de squash, une palestre et des salles auxiliaires. La prudence énoncée dans la phrase précédente a fait en sorte qu'il n'y a pas eu finalement de modification significative. Solution somme toute prudente puisque le financement gouvernemental anticipé n'était pas confirmé.

Au cours des mois et années suivants, compte tenu des estimations de coûts à la hausse et aux sources de revenus incertaines ou non confirmées, le vice-rectorat à l'administration exige de la part du Service des Sports et du Département d'éducation physique une révision de leurs listes de priorités. Ainsi, en juillet 1973, un document signé conjointement par les deux directeurs de département, Roch Roy et André Pelletier, propose de « réduire l'ensemble du projet à des proportions plus modestes » en priorisant notamment les installations intérieures. De plus, ils réaffirment dans leurs postulats qu'« ... aucune coupure n'a été envisagée de l'espace réservé dans les plans préliminaires aux locaux administratifs et purement académiques du Département d'éducation physique, du Service des sports et de la gérance du centre. »

Quelques mois plus tard, en mars 1974, le Comité de construction du Centre sportif réduit les dimensions du futur Centre sportif en excluant les locaux administratifs de la nouvelle Faculté et les locaux spécifiques du Département de kinanthropologie. La raison évoquée : le manque de ressources financières disponibles alors identifiées. Ainsi prend fin, un mois après la création de la FEPS, le rêve de créer et regrouper **sous un même toit** une unité administrative atypique pour le Québec, soit une Faculté regroupant des objectifs d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, associés au domaine de l'activité physique et sportive.

1987-1988 : AGRANDIR LE PAVILLON ALBERT-LEBLANC – TROISIÈME OCCASION RATÉE

Après 12 ans dans les mêmes conditions « temporaires », l'assemblée des professeurs du 9 mars 1987 constate que ce qui est temporaire à l'Université de Sherbrooke dure généralement plus de 25 ans, et revendique que des rénovations majeures soient apportées afin d'améliorer les « conditions de vie » dans le Pavillon Albert-Leblanc. Ce souhait d'**améliorer les conditions de vie à la Faculté** est ainsi reformulé comme l'objectif IV du plan d'action 1987-1988 - 1989-1990 avec les actions proposées suivantes :

« Améliorer les conditions physiques de travail et d'étude en complétant la présentation à l'Administration de l'Université de différentes hypothèses de rénovation ou de relocalisation des locaux. »

Ainsi, les idées foisonnent, car la Faculté est à l'étroit dans les mètres carrés qui lui sont alloués et qui ne permettent pas l'aménagement d'un salon du personnel, d'une salle du conseil adéquate plus grande, d'une salle de documentation, d'un local pour l'association étudiante, etc. De plus, les conditions générales de vie y sont déficientes : fenestration manquante dans la majorité des bureaux, insonorisation déficiente des murs dans les classes, accessibilité impossible pour les personnes handicapées, etc.

Plusieurs « suggestions » sont alors proposées, soit celle d'ajouter un 4^e étage au Pavillon Albert-Leblanc, ou de réaménager de façon majeure les espaces actuels des 2^e et 3^e étages, ou d'agrandir du côté du stationnement PA-8. Des esquisses préliminaires sont réalisées pour illustrer cette dernière suggestion. En novembre 1989, l'assemblée professorale se dit « d'accord » avec cette hypothèse. Il s'agit là d'un projet majeur qui pourrait prendre quelques années avant d'être réalisé. Dans l'attente d'une réponse, des demandes urgentes sont exprimées : secrétariat, local des techniciens, bureau des chargés de cours, local de l'AGEEEP (Association générale des étudiantes et des étudiants en éducation physique), salon du personnel, local pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles, local de visionnement, laboratoire de biomécanique occupationnelle, etc. Ces demandes minimales seront prises en compte en utilisant principalement les budgets d'investissement annuels alloués à la Faculté, puisqu'il ne s'agit pas d'améliorations coûteuses, tout en permettant également de calmer les troupes pour quelque temps... en attendant qu'un autre projet majeur soit éventuellement accepté et réalisé.

Malheureusement, encore une fois, ce projet d'agrandissement de la Faculté ne voit pas le jour. Les questions d'ordre budgétaire sont toujours évoquées.

1995-1998 : RELOCALISATION DANS L'ANCIENNE FACULTÉ D'ADMINISTRATION (A1) – QUATRIÈME OCCASION RATÉE

Bien avant le début des années 1990, la qualité de l'air se dégrade dans le Pavillon Albert-Leblanc et plusieurs membres du personnel se plaignent des odeurs de diesel et rapportent des malaises. Avec l'arrivée d'une nouvelle doyenne en 1994, cette problématique est priorisée. Des démarches sont alors entreprises pour identifier les sources de cette pollution. La doyenne Joanne Sarrasin demande une analyse de l'air qui confirme effectivement que le taux de pollution dépasse les normes. Elle écrit alors au vice-recteur à l'administration, Daniel Hade, en exigeant que la situation soit corrigée. La source du problème : les grandes bouches de prise d'air situées à l'extrémité de la bibliothèque de la Faculté de droit, devant lesquelles les camions de livraison laissent tourner leurs moteurs diesels. Dans sa lettre, la doyenne indique que la CSST pourrait être prévenue de la situation, si cela pouvait aider l'Université à trouver une solution. La situation est telle que des employées affichent, depuis un certain temps déjà, des réactions respiratoires et cutanées inquiétantes. Rapidement, l'Université apporte enfin une modification à l'emplacement des livraisons pour la bibliothèque.

De plus, non seulement le manque de fenêtres est décrié par toutes les personnes qui n'en ont pas, mais également par celles qui en possèdent, mais qui se voient envahir au printemps et à l'automne par une quantité phénoménale de mouches mortes, probablement dû à un problème d'isolation ou de vieillissement des matériaux entourant la fenestration. Quoiqu'il en soit, le désagrément est évident !

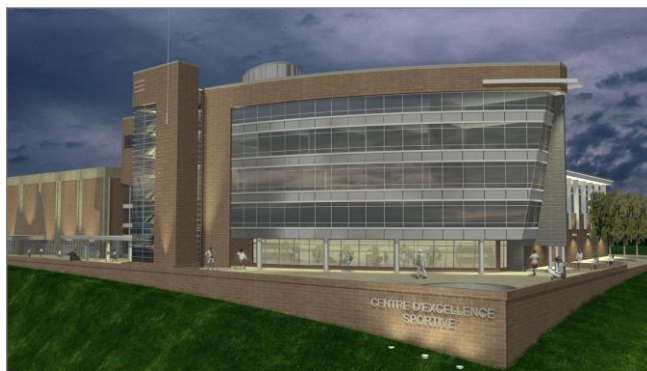
En 1995, la situation est tellement déplorable que l'idée de relocaliser la FEPS refait surface. Au même moment, la construction d'un nouvel édifice pour loger la Faculté d'administration est confirmée, ce qui rend disponible le Pavillon A1 où loge la Faculté d'administration. Pendant deux à trois ans, rien de concret n'est décidé pour l'occupation de ces espaces, si ce n'est que plusieurs facultés et services semblent intéressés. En 1997, le directeur administratif de la FEPS, Michel Dussureault, prend les devants et réalise une analyse des besoins, identifie clairement sur un plan détaillé comment seront répartis ces besoins dans les locaux du A-1. La Faculté émet haut et fort ses intentions auprès de toute la communauté universitaire. Aucune autre instance n'a alors de plan précis. L'objectif de la FEPS est de déménager en mai 1998. Des visites sont organisées pour le personnel. La majorité des personnes en revient enchantée.

Même si physiquement la FEPS s'éloigne du Centre sportif, l'idée d'avoir finalement un « vrai chez-soi » avec ses salles de classe, des fenêtres partout, et un air respirable est irrésistible. Cependant, d'autres instances affichent également un manque d'espaces. L'Université décidera alors que c'est la Faculté d'éducation qui héritera du pavillon A1, compte tenu notamment de l'augmentation de sa clientèle étudiante. En contrepartie, elle octroie à la FEPS la somme de 200 000 \$ pour des « réaménagements » autorisés dans le Pavillon Albert-Leblanc. Mince consolation !

Les prochaines occasions se rattachent à des événements d'envergure que l'Université et la Ville de Sherbrooke ont obtenus. Profitant de ces situations avantageuses, de nouveaux plans sont élaborés afin d'y loger la Faculté.

2000 : PROJET DE CONSTRUCTION ASSOCIÉ AUX MONDIAUX JEUNESSE 2003 – CINQUIÈME OCCASION RATÉE

Au début des années 2000, les planètes s'alignent pour permettre l'élaboration d'un projet spectaculaire. Pendant que la Ville et l'Université posent une candidature et obtiennent l'organisation des 3^{es} Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF pour l'été 2003. Les principaux partenaires du milieu sportif sherbrookoise se concertent dans le but de favoriser et de soutenir la pratique sportive de haut niveau. La Faculté est partie prenante de cet exercice et le doyen Paul Deshaies ramène à l'avant-scène le vieux rêve de loger la FEPS dans une bâtisse annexe au Centre sportif.



« Dans cette optique, le projet global prévoit l'aménagement des infrastructures nécessaires à la tenue des Championnats et la mise sur pied d'un Centre national d'excellence sportive qui assurent un héritage permanent après l'événement de 2003, en lien étroit avec les activités de la Faculté d'éducation physique et sportive. »⁶

En plus du stade où se dérouleront les courses et les sauts, et des installations connexes pour les épreuves de lancers, on prévoit :

« ... la construction du nouveau bâtiment construit à proximité des installations sportives actuelles et qui sera destiné à accueillir les locaux destinés plus spécialement aux activités du Centre d'Excellence Sportive de Sherbrooke. Ce bâtiment sera pourvu d'un plateau multisport (volleyball, basketball, badminton...), d'une palestine (gymnastique), d'une salle de musculation adaptée aux besoins des athlètes d'élite, d'une clinique de médecine sportive et des locaux de service (bureaux, réserve pour matériel, vestiaires, douches, etc.). Le nouveau bâtiment accueillera en outre les laboratoires, les salles de cours, les bureaux du personnel et les services administratifs de la Faculté d'éducation physique et sportive. »⁷

Ces éléments se retrouvent dans les plans élaborés par le Service des immeubles qui sont inclus dans une présentation résumant le projet présenté en grande pompe au personnel de la Faculté par le recteur Bruno-Marie Béchard lui-même, signifiant ainsi son appui tangible au projet.

La facture totale est alors évaluée à près de 26,5 millions de dollars, dont environ sept millions sont anticipés de la part de partenaires autres que les deux paliers de gouvernement, la Ville et l'Université. Les revenus commerciaux et autres sources de revenus sont estimés à environ 2,7 millions.

⁶ CA de l'Université, 28 janvier 2002.

⁷ Université et Ville de Sherbrooke. Le Centre d'Excellence Sportive de Sherbrooke. 6 juin 2002.

Compte tenu du financement total qui n'est pas confirmé, le CA scinde le projet en deux phases dont la première est acceptée en janvier 2002. Elle comprend essentiellement le minimum nécessaire à la tenue des Mondiaux Jeunesse, soit le stade avec 3600 places permanentes pour les spectateurs, ainsi que les aires extérieures pour les lancers. L'estimation des coûts de la phase 1 est près de 9,5 millions.

La phase 2 du projet qui comprenait la Faculté et le Centre d'excellence sportive est repoussée jusqu'au moment où le financement peut être confirmé, ce qui ne se produira jamais ! Il faut dire que le succès de l'entreprise reposait sur la « possibilité » qu'environ sept des dix-sept millions nécessaires puissent être comblés par des « partenaires autres » que publics, soit par des dons privés, des commandites et des chaires de recherche. Des démarches sérieuses ont été effectuées auprès d'une très importante fondation québécoise, mais elles se sont avérées infructueuses, car incompatibles avec les objectifs de cette dernière. Étant donné l'enthousiasme manifesté par le personnel de la Faculté pour ce magnifique projet, on comprend le niveau de déception qui a accompagné son abandon.

En 2002, pour une première fois, l'Université adopte un plan stratégique dans lequel elle vise à doter l'institution d'une « *culture sportive par laquelle elle se démarque aux plans national et international* ». De plus, elle envisage de « *mettre davantage en valeur les installations sportives et culturelles de l'Université de Sherbrooke, cité universitaire* ». Deux actions sont alors proposées : « *repenser la mission et valoriser l'utilisation du Centre sportif* » et « *instaurer un programme d'activité sportive et de conditionnement physique à l'intention de tous les membres de la communauté universitaire* », et finalement, « *soutenir et développer le sport d'excellence et le programme Vert et Or* ».

Le Service du sport et de l'activité physique a certainement profité de cette nouvelle orientation puisque l'Université s'est engagée pleinement dans la réalisation de manifestations sportives majeures qui lui laissent un héritage substantiel en plateaux et équipements sportifs majeurs de très grande qualité.

L'obtention des 3^{es} Championnats du monde d'athlétisme jeunesse en 2003 permet la construction d'un magnifique stade extérieur doté de 3600 places permanentes pour les spectateurs, ce qui favorise l'organisation de manifestations majeures en athlétisme, mais également la tenue des matchs de football du Vert et Or devant des foules de plusieurs milliers de spectateurs. En fait, avec l'ajout d'estrades temporaires, la capacité du stade dépasse les 10 000 spectateurs, comme ce fut le cas lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux du Canada en 2013.

La présence d'installations sportives de haut niveau à l'Université et la concertation des différents partenaires par le biais d'Excellence sportive Sherbrooke ont certainement contribué à l'obtention des Jeux d'été du Canada à l'été 2013. Les Jeux font un usage intensif des plateaux du Centre sportif pour les compétitions d'athlétisme, de natation, de plongeon et de soccer, ce qui permettra la remise à neuf de la piscine de 50 mètres et l'addition d'un bassin de 25 mètres ainsi qu'un nouveau terrain éclairé de soccer avec surface naturelle.

2005 : PROJET DE RELOCALISATION ASSOCIÉ AUX JEUX DU CANADA 2013 – SIXIÈME OCCASION RATÉE

Malgré l'échec du projet de 2003, les discussions et échanges redémarrent en 2005 avec la direction de l'Université au sujet de la relocalisation. La FEPS ne manque pas l'occasion de souligner qu'au fil des ans, d'autres facultés ont obtenu du financement pour des projets de construction sans nécessairement afficher une bonne santé financière, alors que le Journal *Liaison* titre un article sur la FEPS le 4 mai 2006 : « Une faculté en santé et en pleine expansion ». En entrevue, le doyen Paul Deshaies fait part d'un besoin d'« *agrandissement majeur des locaux de la Faculté qui passera si possible par la construction d'un autre pavillon* » et qui « *comprendrait notamment des plateaux sportifs en remplacement de ceux qui ont été réaffectés à d'autres fins il y a quelques années* ».



Un projet similaire à celui de 2003 est remis sur la planche à dessin. Il s'agit d'un pavillon spectaculaire de cinq étages construit au coin des faces nord et ouest du Centre sportif et qui deviendrait le premier bâtiment visible en entrant sur le campus. Se greffe également au projet sur la face ouest un gymnase, une palestine et les espaces nécessaires pour le Centre d'excellence sportive portant la superficie totale à 11 000 mètres carrés pour un coût estimé à 20 millions de dollars.

Ce nouvel espoir est soutenu par les démarches entreprises en 2007 pour déposer un dossier de candidature pour la tenue des Jeux du Canada à Sherbrooke à l'été 2013. La candidature de Sherbrooke est retenue au printemps 2009.

Mais déjà en juillet 2010, l'hypothèse circule voulant que la relocalisation de la Faculté ne soit pas possible et qu'il faille vraisemblablement se tourner à nouveau vers un projet d'agrandissement ou de rénovation. En janvier 2011, la direction de l'Université confirme qu'il « *faudra plutôt envisager un réaménagement de nos locaux existants* ».

Puis, survient le Plan de développement des infrastructures dont la Faculté compte bien profiter.

2011 : LE « PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES » (PDI 2011-2014) – SEPTIÈME OCCASION RATÉE



En mai 2011, après avoir constaté *de visu* les limites des aménagements actuels de la FEPS dans le Pavillon Albert-Leblanc, la direction de l'Université confirme que le réaménagement de la FEPS sera intégré dans le prochain PDI de l'Université, et que la FEPS devra contribuer au financement à la hauteur de 850 000 \$.

Le dossier évolue, et à compter de mars 2012, il est alors question d'un projet de relocalisation de la Faculté dans une nouvelle construction. Il s'agit d'un édifice de trois étages, adjacent au Centre sportif. Des plans préliminaires sont réalisés par le Service des immeubles et les besoins en espaces divers et en laboratoires sont évalués. Une évaluation préliminaire situe les coûts à environ 20 millions en incluant la construction d'un gymnase triple. En mars 2013, le Service des immeubles fait part d'un dépassement de coûts de 2 millions ; les architectes révisent alors les plans de façon à en diminuer les coûts. De plus, un nouvel écueil se dresse alors que tous les projets de plus d'un million doivent maintenant être approuvés par le ministère de l'Éducation.

Les travaux des architectes se poursuivent tout de même au cours de l'été afin d'abaisser les coûts ; cependant, ils ne tiennent toujours pas compte des suggestions émises par la Faculté. En septembre 2013, la direction de l'Université revoit la contribution de la Faculté au projet de construction à une somme de 2 millions. Constatant que les finances de la Faculté se portent plutôt bien, l'Université s'engage alors à mettre de côté et accumuler une partie des surplus budgétaires générés annuellement afin de soutenir la réalisation de projets futurs, ce qui permettrait éventuellement la possibilité de soutenir une relocalisation de la Faculté. Dix années plus tard, en 2021, cet engagement moral tient toujours faisant en sorte que les fonds disponibles pour permettre à la faculté de se relocaliser continuent de croître. De plus, des démarches se poursuivent pour intégrer le projet de construction à la campagne de financement.

Comme la Faculté de droit aimerait occuper plus d'espaces dans le Pavillon Albert-Leblanc, des discussions se poursuivent indiquant qu'elle-même serait prête à investir une somme de 3 millions au projet de construction de la FEPS afin de récupérer les espaces ainsi libérés. En août 2014, la direction de l'Université confirme que tous les projets dans les PDI universitaires soumis ont été refusés et ne pourront donc bénéficier d'une contribution financière du gouvernement, ce qui, une fois de plus, met fin aux espoirs immédiats.

2016 : LE « FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES » – HUITIÈME OCCASION RATÉE

Bien que le projet de construction d'une nouvelle faculté à proximité du Centre sportif soit sur la glace, d'autres projets touchant le Pavillon Albert-Leblanc sont mis de l'avant à partir de 2016. Plus de trois décennies après les premières plaintes au sujet de la qualité de l'air dans le Pavillon Albert-Leblanc (A8), voilà qu'en septembre 2015, le Service des immeubles informe la FASAP et la Faculté de droit, que le système de ventilation sera complètement changé à l'été 2016, et que le personnel de la Faculté devra déménager pour la période des travaux soit du mois d'avril à la mi-août 2016.

En avril 2016, une autre occasion se présente : construire un nouveau pavillon pour y loger la Faculté. Il s'agit du concours « Fonds d'investissement stratégique pour les établissements universitaires » du programme fédéral, mais nécessitant l'approbation préalable du Gouvernement du Québec.

Encore une fois, l'espoir renaît, d'autant plus que la Faculté de droit est maintenant prête à investir 4,5 millions dans le projet et que la direction de l'Université confirme que la FASAP possède suffisamment de financement pour couvrir le 50 % requis par ce programme ; le projet fait donc partie des 15 projets soumis au gouvernement du Québec par l'Université. Malheureusement, aucun projet « d'agrandissement » de l'Université de Sherbrooke ne réussit à franchir cette étape, ce qui n'empêche pas la Faculté de poursuivre ses démarches auprès de la direction de l'Université avec la complicité de la Faculté de droit, qui est toujours intéressée de récupérer le Pavillon Albert-Leblanc pour ses propres besoins en espaces.

2017 : LE PROJET INTERFACULTAIRE – NEUVIÈME OCCASION... EN COURS

À la suite de cette nouvelle déception, une problématique nouvelle survient relativement aux normes gouvernementales selon lesquelles l'Université de Sherbrooke serait en surplus de ses espaces totaux. Malheureusement, le calcul est effectué par rapport au total général et ne tient pas compte des déficits d'espaces spécifiques à chaque faculté. Ainsi, malgré un déficit d'espaces estimé à de près de 70 %, la FASAP ne pourrait bénéficier de subventions gouvernementales pour une nouvelle construction et, si elle pouvait réaliser ce projet sans aide gouvernementale, elle devrait en assumer les futurs coûts d'entretien.

Pendant que les démarches et les analyses se poursuivent pour valider ce projet, avec ou sans subvention (un nouveau calcul des surfaces dédiées à l'enseignement, des contacts auprès de donateurs potentiels, une situation budgétaire de la Faculté et des montants d'argent mis de côté au fil des années dans la provision de fonds pour projets, une validation de l'implication financière de la Faculté de droit), le Service des immeubles informe la FASAP de sa volonté de réaliser une mise à jour « importante » du Pavillon Albert-Leblanc pour l'été 2017, et il est confirmé que la FASAP n'aura pas à payer les coûts de ces rénovations, préservant ainsi les sommes acquises dans la provision de fonds pour projets futurs.

Les démarches de sollicitation pour recueillir des fonds pour la construction d'une nouvelle Faculté s'avèrent infructueuses, car personne ne souhaite vraiment investir dans « la brique et le ciment » de la Faculté des sciences de l'activité physique.

En octobre 2017, le constat du manque criant d'espaces pour la FASAP qui continue de prendre de l'expansion est une fois de plus démontré à la direction de l'Université ; une énième analyse des besoins est réalisée afin de déterminer si un nouveau projet pourrait être intégré aux projets immobiliers prioritaires de l'Université. En avril 2018, une analyse des besoins est complétée pour l'ensemble de l'Université et le constat est probant : la FASAP, la FLSH et l'École de gestion sont en manque d'espaces. L'Université avance enfin l'hypothèse de construire un nouveau bâtiment « interfacultaire » qui répondrait notamment aux besoins de la FASAP, tout en permettant également le partage de locaux et de services avec d'autres facultés. À la suite d'autres études et analyses confirmant avec encore plus de précisions le manque d'espaces de la FASAP, l'Université embauche une ressource externe pour préparer un Plan d'aménagement du campus principal et, en juin 2019, une première ébauche est présentée aux doyennes et au doyen : le futur emplacement de la FASAP serait situé dans le stationnement du Pavillon Albert-Leblanc.

En 2021, au moment de rédiger ce texte, et bien que la pandémie de la COVID-19 ait considérablement ralenti l'avancement du projet, cette hypothèse est toujours à l'étude et permettrait vraisemblablement à la Faculté de se loger tout en contribuant, avec d'autres facultés à la recherche et au développement de pédagogies innovantes avec l'utilisation de stratégies numériques.

En conclusion, après tant d'occasions ratées et d'échecs au cours des cinquante dernières années, il semble que les dirigeants de l'Université soient de plus en plus conscients des besoins de la FASAP, et tentent de trouver une solution qui mettrait fin à toute cette saga en priorisant des projets qui pourraient aboutir à un heureux dénouement. Il est à espérer que les personnes qui liront ce texte dans quelques années pourront le constater de leurs propres yeux.

Pour l'instant, ce vieux rêve suscite toujours un mélange de cynisme et d'espoir !

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATION ÉTUDIANTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

La liste des associations ou fédérations professionnelles en éducation physique et en activité physique témoigne d'un contexte qui évolue au gré des idéologies et des orientations que prennent les membres et la profession.

LA VIE ASSOCIATIVE EN ÉDUCATION PHYSIQUE AU QUÉBEC⁸

Le monde anglophone a développé l'aspect associatif plus tôt que le monde francophone ; les deux associations suivantes en témoignent :

- 1923 Quebec Physical Education Association (QPEA) ;
- 1945 Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation (CAHPER). Un chapitre français (ARBEPQ) voit le jour en 1947.

En 1946, fondation de la Société canadienne d'éducation physique et de récréation (Robert Beauchamp)⁹, société qui offre une formation en éducation physique et récréation. L'Institut Yvan-Coutu joue un rôle similaire dans les années 50 en offrant une formation en éducation physique à des personnes qui iront enseigner principalement dans les écoles secondaires tenues par des communautés religieuses.

1961 à 1965 les diplômées et diplômés en éducation physique et récréation de l'Université de Montréal fondent l'Association des diplômés en éducation physique et récréation de Montréal (ADEPRM).

En 1964 l'Association d'éducation physique et récréation de Québec (AEPRQ) – région de Québec est fondée.

En 1965, les deux associations de diplômées et diplômés se joignent pour mettre sur pied la Fédération d'éducation physique et récréation du Québec (FEPRQ).

En 1968, à la suite de la naissance de la Confédération des sports du Québec (CSQ) à laquelle les éducateurs physiques ne trouvent pas leur place, ils créent en 1972 la Fédération d'éducation physique du Québec (FEPQ) qui deviendra en 1972 l'APAPQ (Association des professionnels en activité physique) issue du mouvement mis sur pied par Laurent Bélanger, Claude Bouchard, Jean Brunelle et Paul Godbout de l'Université Laval, qui publient en 1966 « *Perspectives sur une éducation physique scientifique* ». Donald Guay écrit : « *Il s'agit d'une rupture avec le courant pédagogique qui prévaut alors et selon lequel l'éducation physique doit être au service du développement intégral de la personnalité.* »¹⁰

⁸ Boileau, Roger et Chiasson, Luc. La vie associative en éducation physique au Québec, 2012, (Document inédit).

⁹ Guay, Donald. L'histoire de l'éducation physique au Québec – conceptions et événements (1830-1980). Gaëtan Morin éditeur, 1981, p. 108.

¹⁰ *Ibid.* p. 123.

L'Association des professionnels en activité physique du Québec (APAPQ) n'aura pas une longue vie ; elle cesse ses activités en 1977.

Puis, naît en 1982 la Confédération d'éducation physique du Québec (CEPQ) qui dure jusqu'en 1994 et qui se transformera en Fédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du Québec (FEEPEQ) qui est encore en 2020 l'organisme professionnel dont le siège social se situe à la FASAP de l'Université de Sherbrooke.

À l'image des programmes qui se modifient, la Fédération provinciale des kinésiologues (FPK)¹¹ est mise sur pied en 1988, et devient en 1989 l'Association provinciale des kinésiologues (APK). En 1994, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques kinésiologues du Québec (FEEPQ) naît, puis devient en 2001, la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ).

Parallèlement à ces associations, les étudiantes et étudiants mettent sur pied une association nommée « Association générale des étudiantes et des étudiants en éducation physique » (AGEEP). Elle publie un journal qui portera divers noms, notamment L'IMPACT, L'EXEMPLAIRE...

En 2019, cette association devient l'Association générale des étudiants en kinésiologie et éducation physique (AGEKEP).

¹¹ Hamel, Jean. Recueil historique 1988-2013. Présenté dans le cadre du 25^e congrès annuel de la Fédération des kinésiologues du Québec, 2013.